



Global Affairs
Canada
Affaires mondiales
Canada



RAPPORT D'ANALYSE DE GENRE ET PROTECTION :

REGIONS ANDROY ET ATSIMO ANDREFANA

Octobre 2022



REMERCIEMENTS

Auteur.e

Stella HARIVOLA - Consultante principale - Action Contre la Faim

Remerciements

Cette Analyse Genre et Protection a bénéficié de l'appui des collaborateurs d'ACF Madagascar, basé à Antananarivo dans la région Analamanga, à Ambovombe dans région Androy et à Ampanihy dans la région Atsimo Andrefana. La contribution de Mahefa ANDRIANIRINA, Assistant consultant, a permis la préparation et le déroulement de la collecte des données sur le terrain avec les équipes de superviseurs et des enquêteurs.

Les opinions exprimées dans cette Analyse Genre et Protection sont celles de l'auteure et ne représentent pas nécessairement celles d'ACF, de ses partenaires, ou de Global Affairs Canada / Affaires Mondiales Canada.



SOMMAIRE

RESUME DES POINTS CLES DE L'ANALYSE	5
INTRODUCTION	9
I. CONTEXTE ET STATISTIQUES	9
II. GÉOGRAPHIE	10
Région Atsimo Andrefana	11
III. OBJECTIFS	12
APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE	12
I. APPROCHE DE L'ANALYSE DE GENRE ET PROTECTION	12
II. OUTILS DE L'ANALYSE DE GENRE	13
Questionnaire ménage	14
Observation	14
III. SOURCES D'INFORMATION ET DE DONNÉES	14
IV. ANALYSE DES DONNÉES	14
RÉSULTATS DE L'ANALYSE DE GENRE ET PROTECTION	16
I. RÔLES, RESPONSABILITÉS ET RÉPARTITION DES TÂCHES	16
II. ACCÈS ET CONTRÔLE SUR LES RESSOURCES	20
1) Propriété et le contrôle sur les biens	20
2) Accès à l'emploi et à d'autres modalités de production de revenus	23
3) Accès aux ressources communautaires	26
4) Accès aux systèmes traditionnels de soutien communautaire	34
5) Accès et appui de l'Etat et des ONG	37
III. PARTICIPATION ET POUVOIR DANS LA PRISE DE DÉCISION	44
1) Participation à la prise de décision au sein du ménage	44
2) Participation à la prise de décision au niveau communautaire	48
IV. NORMES SOCIALES ET DE GENRE	50
V. VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE	56
VI. INFORMATIONS SECTORIELLES CLÉS	59
RECOMMANDATIONS	75
CONCLUSIONS	79
BIBLIOGRAPHIE	80
ANNEXES	81
ÉCHANTILLONNAGE DE LA POPULATION	81



LISTE DES ACRONYMES

AC	Agent Communautaire
ACF	Action Contre la Faim
AES	Alimentation en Eau dans le Sud
AGR	Activités Génératrices de Revenus
AVEC	Association Villageoises d'Epargne et de Crédit
CECJ	Centre d'Ecoute et de Conseils Juridiques
CEG	Collège d'Enseignement Général
CSB	Centre de Santé de Base
CRENAS	Centre de Récupération et d'Education Nutritionnelle Ambulatoire Sévère
CRENI	Centre de Récupération et d'Education Nutritionnelle Intensive
EAH	Eau, Assainissement, Hygiène
EPP	Ecole Primaire Publique
FID	Fonds d'Intervention pour le Développement
FRAM	Fikambanan'ny ray aman-drenin'ny mpianatra (Association des parents d'élèves)
IPC	Classification intégrée des phases
MAM	Malnutrition Aigüe Modérée
MAS	Malnutrition Aigüe Sévère
ONG	Organisation Non Gouvernementale
ORN	Office Régional de la Nutrition
OSC	Organisation de la Société Civile
PAM	Programme Alimentaire Mondial
PECMA	Prise En Charge de la Malnutrition Aigue
PECME	Prise En Charge des Maladies de Enfants
PF	Planification Familiale
SAME	Sécurité Alimentaire et Moyens d'Existence
SCA	Score de Consommation Alimentaire
SMI	Santé Maternelle et Infantile
SMPS-P	Santé mentale Psychosociale et Protection
SR/PF	Santé Reproductive/Planification Familiale
SSR	Santé Sexuelle et Reproductive
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
VBG	Violences basées sur le genre
WC	Water Closet



RESUME DES POINTS CLES DE L'ANALYSE

I/ Rôles, responsabilités et répartition des tâches

Les rôles sont fortement cloisonnés de manière générale entre hommes et femmes dans le Sud. L'apprentissage des rôles se fait très tôt et la conformité aux normes dictées par la société assure l'intégration et l'appartenance aux groupes. La répartition inégalitaire des rôles crée un déséquilibre puisque les femmes effectuent une double journée de travail, voire une triple journée alors que leur travail n'est pas valorisé ni rémunéré. La crise liée à l'insécurité alimentaire n'a pas modifié la répartition des rôles entre les sexes mais a augmenté la charge de travail des femmes en plus de les avoir plus appauvries.

II/ Accès et contrôle sur les ressources.

L'accès et le contrôle aux ressources sont conditionnés par les cinq domaines qui déterminent la capacité d'agir et le pouvoir de négociation :

1) La propriété et le contrôle sur les biens permettent d'agir sur la prise de décision mais la prédominance des institutions sociales discriminantes (lois coutumières, normes sociales) freine l'accès des femmes aux biens (zébus, terres, etc.) et ce malgré l'existence de lois qui garantissent l'accès égal des hommes et femmes. Le décalage dans l'application des lois et la contradiction entre le droit coutumier et le droit positif constitue également les obstacles qui limitent l'accès des femmes aux propriétés en plus d'un manque de vulgarisation concernant la sensibilisation et l'information au niveau de la communauté.

2) L'accès à l'emploi et à d'autres modalités de production de revenus.

L'accès aux outils de production, la division sexuelle du travail et la mobilité influencent l'accès à l'emploi et les modalités de production

de revenus. Les hommes détiennent principalement les outils de production créant un déséquilibre des pouvoirs et une répartition inégalitaire du travail étant donné que les femmes effectuent une double voire triple journée de travail, qui impacte les ressources temps que disposent les hommes et les femmes. La mobilité des femmes est réduite étant donné que le mouvement des femmes est structuré par le travail domestique. Les opportunités de travail sont plus diversifiées pour les hommes et les femmes à Ambovombe qu'à Ampanihy, d'où le déplacement massif des populations à Ambovombe à cause de la proximité aux marchés, la facilitation des échanges et l'espoir de trouver un travail stable et rémunéré. Mais la difficulté pour trouver un travail stable et valorisé est commune pour Ambovombe et Ampanihy à cause du faible niveau d'éducation et le manque de compétences. Les femmes et les filles sont par ailleurs fortement exposées à la prostitution et la mendicité est très fréquente chez les enfants.

3) L'accès à des ressources communautaires concerne les ressources liées à l'eau, à la santé et à l'éducation.

Accès à l'eau : A Ampanihy, les principales menaces liées à l'accès à l'eau sont relatives au tarissement des sources d'eau dû à la sécheresse, l'éloignement des points d'eau par rapport au lieu d'habitation, le temps de collecte relativement long en période de sécheresse, le défaut d'entretien des points d'eau malgré la présence de comité de gestion, ainsi que la caractéristique du sol qui permet difficilement aux populations de creuser pour obtenir de l'eau. A Ambovombe, malgré l'existence d'un service de distribution d'eau, l'accès à ce service est difficilement accessible pour les populations en raison du prix élevé. Dans le Sud, la sécheresse impacte également le prix de l'eau qui est difficilement accessible aux ménages, obligeant à adopter des stratégies d'adaptation pour accéder à l'eau et de modifier les comportements alimentaire et d'hygiène qui ne sont pas sans risques sur la santé.



Accès à la santé : Le comportement de recherche de soins est influencé par le manque de moyen financier, l'insuffisance de structure médicale, la qualité de l'offre de soins, l'éloignement par rapport aux centres de soins et les normes sociales. Les zones rurales souffrent plus du manque d'infrastructures de soins et de la qualité des soins alors que dans les zones urbaines, malgré la diversification des services de santé, les populations y ont difficilement accès en raison du manque de moyens financiers. De plus, en période de crise, les dépenses de santé ne sont pas prioritaires, les besoins en nourriture sont plus importants, laissant place à des stratégies à risques pour recourir à d'autres modalités de soins.

Accès à l'éducation : On constate un très faible niveau d'éducation pour les deux districts mais dans les milieux ruraux, on assiste à un manque et à un mauvais état des infrastructures pédagogiques, au manque de ressources humaines et à la faible qualité de l'éducation. De plus, les faibles moyens financiers ne permettent pas aux ménages de supporter les coûts directs et indirects de la scolarisation des enfants. L'âge, le sexe, le niveau d'éducation et le milieu de résidence sont déterminants dans la poursuite des études. Enfin, l'insécurité alimentaire influe sur l'accès des enfants à l'école puisque les dépenses du ménage sont directement impactées, d'autant plus que les enfants (surtout les filles) représentent une opportunité de gagner plus d'argent.

4) Accès aux systèmes traditionnels de soutien communautaire

Le Soutien collectif des familles, amis et proches, partagés par les valeurs de la solidarité et le partage « firaisan-kina », est menacé par la persistance de la crise dont les valeurs commencent peu à peu à se dissoudre au niveau des communautés. Les femmes peuvent compter sur le soutien des Associations Villageoises d'Épargne et de Crédit (AVEC), pour celles qui sont membres, pour subvenir aux dépenses urgentes. Les AVEC permettent de renforcer l'entraide mais

aussi de développer l'autonomie des femmes grâce à leur accès aux revenus. Les comités mis en place au niveau des fokontany constituent des systèmes de soutien traditionnel communautaire qui remédient à la défaillance du soutien de l'Etat sur les questions d'ordre et de protection. Cependant, la prédominance des normes sociales discrimine les femmes en limitant leur participation dans ces comités et présente également des risques dans le respect et la préservation des droits humains.

5) Accès et appui de l'Etat et des ONG

Les aides de l'Etat et des ONG durant la crise liée à la sécurité alimentaire ont permis de réduire les effets de la crise dans les deux régions. Cependant, bien que la totalité des communes dans le district d'Ambovombe soit sortie de l'Etat d'urgence, certaines communes du district d'Ampanihy sont encore en situation d'alerte, voire en état d'urgence. Ambovombe, en tant que chef-lieu de district, bénéficie de l'installation des bureaux de bases des ONG et bureaux administratifs qui permettent d'acheminer rapidement les aides alors que la division territoriale et administrative d'Ampanihy ne permet pas cela. Malgré les bénéfiques des aides apportés par les ONG et l'Etat, ces dernières ont induit des effets non désirables en créant une relation de dépendance chez les personnes aidées et en renforçant les inégalités et les discriminations causées par les défaillances du système de ciblage des bénéficiaires.

III/ Participation et pouvoir dans la prise de décision

Il existe une inégalité déterminée par les normes sociales discriminantes dans la participation et la prise de décision au sein du ménage et au niveau communautaire. La prise de décision au niveau du ménage est le reflet de la division des rôles établis entre les hommes et les femmes. Les décisions appartenant à la sphère privée reviennent aux



femmes et celles de la sphère publique aux hommes. Cependant les décisions liées à une dépense élevée, bien qu'appartenant à la sphère privée seront décidées par les hommes. L'accès à la santé et l'éducation des enfants se retrouvent impactées, limitant l'accès des femmes et des enfants aux soins. L'accès limité à l'éducation favorise la déscolarisation exposant les enfants, notamment les filles aux mariages précoces et grossesses précoces. Au niveau communautaire, les femmes ont difficilement accès à la participation aux décisions puisqu'elle relève de la sphère publique mais peuvent prendre un rôle secondaire si toutefois elles participent à la prise de décision. L'accès à la sphère publique permet aux hommes de renforcer leur influence étant donné que les relations de pouvoirs se jouent à l'extérieur du cadre du privé. Les femmes prennent rarement des décisions importantes, si toutefois elles participent à la prise de décision au niveau communautaire. En effet, elles sont freinées dans son assignation personnelle étant donné qu'elles ont intériorisé et normalisé leur position d'infériorité par rapport aux hommes qui sont les détenteurs du pouvoir de décision.

IV/ Normes sociales de genre

L'identité de genre des hommes et des femmes se fonde sur les stéréotypes de sexes qui sont transmis de génération en génération et ancrés ainsi dans les normes sociales de genre. Les normes sociales de genre dictent les rôles attendus, les comportements attendus ainsi que les aspirations des hommes et des femmes dans la société, dont les rapports ne sont pas seulement asymétriques mais aussi hiérarchiques.

Les femmes occupent une place inférieure dans la société, qui n'est pas tant le résultat d'un "destin naturel" ou "d'une coutume ancestrale", comme prétendent les communautés, mais plutôt d'un rapport d'oppression qui profitent aux hommes.

VI/ Violence basée sur le genre

Les violences basées sur le genre sont le résultat du déséquilibre du rapport de pouvoir qui perpétue la domination des hommes et maintient la subordination des femmes. Dans le Sud, les violences basées sur le genre, notamment les violences domestiques, continuent d'être considérées comme un problème qui ne regarde que la sphère privée alors qu'il s'agit d'un problème politique qui relève des relations de pouvoir, mais aussi un problème collectif qui concerne l'ensemble des groupes opprimés, surtout les filles et les femmes. En plus du maintien d'une culture de silence autour des violences, imposées par les normes sociales, les violences sont également banalisées, et ce par les femmes elles-mêmes.

VI/ Informations sectorielles clés

SAME : Les problèmes d'insécurité alimentaire dans le sud sont essentiellement liés à l'accès à l'eau causé par le manque de précipitation, étant donné que la majorité des personnes vivent de l'agriculture. Ainsi, les moyens de subsistance sont fortement impactés par le manque de récolte ce qui limite la disponibilité et l'accès aux aliments. L'utilisation et la qualité de l'alimentation sont alors fortement compromises et exposent les populations, essentiellement les femmes enceintes et allaitantes ainsi que les enfants de moins de cinq ans, aux risques de sous-nutrition. Bien qu'impactant les régions Androy et Atsimo Andrefana, le district d'Ampanihy semble le plus souffrir de l'insécurité alimentaire, dont certaines communes sont encore placées en état d'alerte voire d'urgence. Enfin, le manque de maîtrise pour stocker les denrées constitue un facteur d'obstacle important dans la stabilité et la régularité des approvisionnements qui permet de prévenir les crises et renforcer la résilience.

Santé et nutrition : Le bien-être physique, social et mental constitue le fondement d'une bonne santé qui implique la satisfaction des besoins fondamentaux, que ce soit sanitaires, nutritionnels ou affectifs. Les besoins en matière de santé sont loin d'être satisfaits dans



le sud, la prévalence contraceptive est très faible en raison des normes de la masculinité et de la féminité dictés par les normes sociales qui interdisent l'utilisation de méthodes de planification familiale. La satisfaction des besoins nutritionnels garantit la santé des individus et le développement social et économique alors même que l'accès et la disponibilité limités des aliments dans le Sud ne permettent pas de satisfaire ces conditions. Les risques de sous-nutrition sont très élevés chez les enfants de moins de cinq ans et chez les femmes enceintes et allaitantes, dont les conséquences impactent le développement cognitif et physique des enfants. La santé nutritionnelle des mères influence quant à elle le statut nutritionnel à la naissance des enfants ainsi que la morbidité et la mortalité maternelles et infantiles qui sont élevées dans le Sud. Enfin, l'insatisfaction des besoins nutritionnels impacte sur le travail productif étant donné que les individus ne disposent pas suffisamment d'énergie pour travailler et augmenter ainsi leurs revenus.

SMPS-P : Les conséquences de l'insécurité alimentaire impactent la santé mentale et psychosociale pouvant affecter d'une part la relation entre mère et enfants et d'autre part créer des frustrations et comportements à risque chez les hommes et les femmes. Chez les hommes, la difficulté d'assumer les responsabilités assignées à leurs rôles comme principale pourvoyeur économique engendre des frustrations qui se traduit par des comportements violents. Le manque d'accès et la faible disponibilité de nourriture permettent difficilement aux femmes d'assurer les soins et la protection des enfants, affectant la santé et le bien-être de ces derniers.

EAH : Les défis liés à l'accès à l'eau sont communs à l'ensemble du Sud mais les filles et les femmes constituent les groupes qui souffrent le plus du manque d'eau en raison de leurs responsabilités dans la collecte et la gestion de l'eau. La crise exacerbe encore plus les difficultés de l'accès à l'eau en augmentant les temps de trajets ainsi que les prix alors que

les ménages font face au manque de moyens financiers. L'accès aux services de base d'hygiène et assainissement se retrouve également limité à cause du manque d'eau et des infrastructures dédiés à cela. Les risques de maladies sont courants à défaut d'installations adéquates et de fournitures nécessaires à l'hygiène. Les filles et les femmes sont obligées de recourir à des stratégies d'adaptation négatives pour répondre à leurs besoins en matière d'hygiène, risquant leur santé physique, sexuelle et reproductive mais également leur dignité.



INTRODUCTION

I. CONTEXTE ET STATISTIQUES

Le « *Kere* » caractérise la crise alimentaire qui sévit dans le Grand Sud de Madagascar et constitue un phénomène récurrent, apparu depuis les années 1930 à Madagascar. Cependant, les trois années consécutives de sécheresse, depuis 2020, ont particulièrement aggravé l'insécurité alimentaire car elle a anéanti les parcelles agricoles et a impacté gravement la disponibilité et l'accès aux moyens de subsistances des populations. En 2021, selon l'analyse IPC¹ de l'insécurité alimentaire aigüe, 1,14 millions de personnes sont en situation d'insécurité alimentaire aigüe élevée (Phase 3 de l'IPC ou +) et ont besoin d'une assistance humanitaire urgente. Dans les zones d'études de l'analyse, les chiffres sont préoccupants car Ambovombe enregistre un score de consommation alimentaire (SCA) de 64% tandis qu'il est 69% à Ampanihy, ce qui indique des prévalences de SCA pauvre relatif à un indicatif de la phase 4 à 5 de l'IPC². La rencontre de plusieurs facteurs, dont climatiques, économiques, politiques, sociaux sont déterminants de l'insécurité alimentaire qui sévit dans le Sud, couplé par les effets dévastateurs de la crise sanitaire liée à la Covid-19 qui ont entraîné une décapitalisation et ont accentué la vulnérabilité des populations dans le Sud. L'insécurité alimentaire a fortement dégradé la situation nutritionnelle des populations dans le Sud, dont les femmes, les filles et les enfants de moins de 5 ans en sont les plus vulnérables. En effet, le taux d'admission des enfants de 6 à 59 mois dans les centres de récupération nutritionnelle est aujourd'hui sept fois supérieur à la normale³. Les femmes, quant à elles, subissent fortement les impacts liés à l'insécurité alimentaire (privation des ressources et de nourriture, augmentation de la charge de travail, etc.) alors qu'elles constituent la majorité de la main d'œuvre agricole et sont responsables des besoins nutritionnels du ménage. On assiste à une détérioration de la situation de protection qui était déjà bien fragile auparavant et exacerbée par les conséquences négatives de la crise alimentaire et sanitaire liée à la covid-19. Les violences se sont accrues, touchant essentiellement les femmes et les enfants, notamment les filles qui sont fortement exposées aux risques d'abus et exploitations sexuels. L'exploitation sexuelle est en effet rapportée comme un mécanisme négatif d'adaptation utilisé par les familles et les enfants pour faire face à des ressources limitées⁴. Selon l'enquête MICS 2018, 58% des femmes dans la région Atsimo Andrefana et 55% des femmes dans la région Androy sont mariées avant l'âge de 18 ans⁵. En effet, malgré l'adoption de la loi contre les VBG en décembre 2019 qui punit les actes tirés des us et coutumes portant atteinte à l'intégrité physique d'un enfant ou d'une femme, notamment le mariage des enfants, l'institutionnalisation des mariages précoces continue de proliférer dans le Sud. Bien que régit par la loi, qui fixe l'âge national du mariage à 18 ans pour les filles et les garçons, le mariage coutumier est plus favorisé dans le Sud alors que le droit coutumier ne fixe pas l'âge légal du mariage, laissant ainsi à une interprétation libre des communautés.

¹ L'IPC ou bien Cadre intégré de classification de la sécurité alimentaire est un ensemble d'outils d'analyse et de processus permettant d'analyser et de classer la sévérité de l'insécurité alimentaire suivant des normes scientifiques internationales. Les différentes phases de l'insécurité vont de 1 à 5 (1=minimale ; 2=stress ; 3=crise ; 4=urgence ; 5=famine)

² Analyse de l'IPC de l'insécurité alimentaire aigüe, avril – Décembre 2021

³ Idem

⁴ Rapport de l'évaluation rapide de protection, Régions du Sud de Madagascar, Anosy, Androy et Atsimo Andrefana, MPPSPF, CRS, Déc 2020,

⁵ Enquête MICS 2018



Le recours au mariage précoce est un problème lié non seulement aux conséquences néfastes de la crise pour faire face aux manques d'accès financiers mais aussi liées aux normes sociales discriminantes qui maintient la supériorité des hommes.

Les normes sociales traditionnelles basées sur le système patriarcal et gérontocratique sont très présentes à Madagascar, notamment dans le Sud, favorisant la supériorité des hommes dans tous les aspects de la vie. Les lois maintiennent la supériorité des hommes à l'instar de la loi 2007-022 qui institue le mari comme le « chef de famille » et le seul détenteur du livret de famille, dont la femme ne peut obtenir la copie conforme qu'en cas de divorce. Ou encore, malgré la disposition de la loi 68-012 relative aux successions, testaments et donations qui donnent accès aux femmes à la propriété foncière mais permet cependant la possibilité pour les cohéritiers d'accorder aux héritières l'équivalent en argent de leur succession à la place de leur part en biens immobiliers. Ces normes sociales perpétuent et renforcent les rôles traditionnels qui assignent les femmes et les filles à la subordination et les privent de l'accès et le contrôle aux services et ressources (santé, éducation, matériels, économiques, etc.). De plus, les violences liées au genre ou non, font partie du paysage social et sont justifiées, voire renforcées par les normes sociales elles-mêmes (mariage précoce, grossesse précoce, vol de zébu, etc.). La crise liée à l'insécurité alimentaire n'a fait qu'aggraver les violences et les risques de protection, déjà marqués par le déficit des services de protection, alimentant les principales causes des troubles de santé mentale (anxiété, détresse psychologique, manque de concentration, etc.). Même si les statistiques manquent, il est indéniable que l'insécurité alimentaire a un impact sur la santé mentale d'après les entretiens menés auprès des responsables des centres de récupération nutritionnelle. La dépendance de l'aide alimentaire constitue de plus une frustration chez les populations car cela manifeste leur impuissance face à la crise et modifie les structures familiales et les relations au sein de la communauté. Malgré les efforts des acteurs humanitaires dans l'assistance aux personnes vulnérables, les aides sont insuffisantes pour répondre aux besoins des populations : Seulement 37% des besoins ont été couverts en 2021 selon l'IPC 2021).

II. GÉOGRAPHIE

Le district d'Ambovombe pour la région Androy et le district d'Ampanihy pour la région Atsimo Andrefana ont été sélectionnés en tant que zones d'intervention de ACF et dont l'objectif est de renforcer les actions grâce à cette analyse. 2 communes par région ont été sélectionnées avec 5 fokontany au total sur l'ensemble des 4 communes.

Tableau 1 : Zones d'intervention de l'analyse genre et protection

Région	District	Commune	Fokontany
Androy	Ambovombe	Ambovombe	Ambaro
			Andaboly
		Sihanamaro	Morafeno
Atsimo Andrefana	Ampanihy	Ankilizato	Marovaho
		Ankiliabo	Behavandra



Région Androy

Située au Sud- de Madagascar, la Région Androy est constituée par 4 districts : Bekily, Beloha, Tsihombe et Ambovombe qui est le chef-lieu de la région. D'une superficie égale à 19 317 km², la région regroupe 51 Communes et 1139 Fokontany. La région Androy est limitée au nord par les contreforts montagneux des Hautes Terres Méridionales Bara, au Sud par l'Océan Indien et le Canal de Mozambique, à l'Est et au Nord par la Région d'Anosy, par respectivement les Districts d'Amboasary Atsimo et de Betroka, et à l'Ouest par la Région d'Atsimo- Andrefana avec le District d'Ampanihy. Le climat de la région est semi-aride, avec une faible précipitation estimée à 400 mm/an très irrégulière, combiné par des variations et une amplitude thermique très forte, favorisant la sécheresse et la dégradation du sol. De plus la Région est soumise à une présence quasi permanente de vent fort et desséchant de l'Androy appelé « **tiomena** ». La région est peuplée majoritairement par l'ethnie Antandroy, bien qu'on retrouve également la présence non-négligeable d'autres groupes ethniques tels que les Antanosy, les Mahafaly, les Merina et les Betsileo. Les populations vivent principalement d'agriculture vivrières et d'élevage bovins et caprins. L'activité d'élevage mène d'ailleurs les hommes à être semi nomade puisqu'ils se consacrent à guider les zébus en quête de pâturage dans une zone déjà très aride.

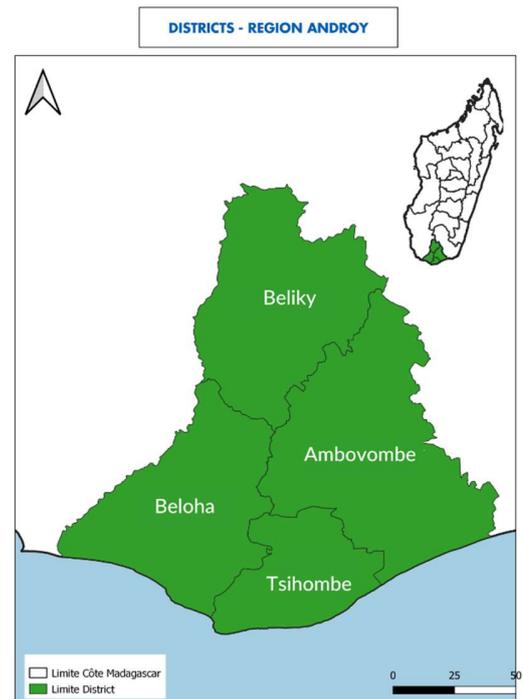
Région Atsimo Andrefana

La Région Atsimo Andrefana se trouve dans la partie « midi occidentale » de Madagascar, délimitée par les Régions Menabe au nord, une partie d'Amoron'i Mania et de la Haute Matsiatra au nord- est, de Ihorombe et Anosy à l'Est, et enfin de l'Androy au sud.

D'une superficie de 66 813 km², la région compte 121 Communes et 1 723 Fokontany et est composée de 9 districts : Beroroha, Morombe, Ankazoabo, Betsioky-Atsimo, Ampanihy, Sakaraha, Benenitra, Toliary II et Toliary I qui constitue le chef-lieu de la région est

concentre en son sein le pôle politico-administratif de la région. Le climat de la région est également semi-aride, caractérisé par une longue période sèche (8 mois), dont les précipitations sont estimées à 600 mm/an. La région fait donc partie des zones plus vulnérables à la sécheresse, d'autant plus qu'elle fait face à des défis avec la menace de la désertification des terres et l'avancement des dunes de sables, couplé à une mauvaise gestion de l'eau.

Les populations qui peuplent la région Atsimo Andrefana sont constituées par les ethnies





Masikoro, Sakalava, Vezo du côté nord-ouest et ouest de la région, tandis que les Bara et les Mahafaly, constituent l'autre groupe ethnique qui compose la région sur la partie sud, notamment à Ampanihy. Les Antanosy et les Antandroy constituent les peuples migrants les plus nombreux dans la région. La région vit particulièrement d'agriculture, dont la superficie cultivable atteint 140 800 Ha⁶, de pêche, d'artisanat ainsi que d'élevage comme son voisin l'Androy.

III. OBJECTIFS

Dans l'objectif de renforcer la qualité des réponses multisectorielles menées par ACF, une analyse genre et protection a été menée en aout 2022 afin d'obtenir une analyse exhaustive des conséquences de la crise alimentaire « *kere* » dans le Sud de Madagascar, sur les hommes, les femmes, les filles et les garçons. L'objectif de cette analyse est d'identifier les impacts de la crise liée à l'insécurité alimentaire sur les hommes, les femmes, les filles et les garçons afin de guider et adapter les stratégies et les interventions de ACF dans la lutte contre la faim dans le Sud de Madagascar. L'objectif étant de mettre en lumière les problématiques spécifiques liées au genre et risques de protection dans les zones d'intervention d'ACF, de renforcer les interventions en matière de genre et protection

Cette analyse a permis de faire ressortir les éléments suivants :

- Une analyse des dynamiques de pouvoir préexistante et actuelle ainsi que les rôles entre les hommes et les femmes y compris l'accès aux ressources et leur contrôle, les différentes contraintes et risques auxquels la population est confrontée.
- Une analyse des représentations de la population des risques de protection existants et les stratégies adoptées par les personnes vulnérables pour diminuer les risques d'incident de protection.
- Une analyse permettant de comprendre les types de violences présentes, leurs causes profondes et leurs agents causaux, les personnes les plus à risque de les subir et pour quelles raisons.

APPROCHE MÉTHODOLOGIQUE

I. APPROCHE DE L'ANALYSE DE GENRE ET PROTECTION

ACF a jugé pertinent de combiner une analyse genre et protection car tout d'abord, elle reconnaît la place centrale de la protection dans l'action humanitaire et s'est engagé à incorporer les principes de la protection dans tous les domaines de son action humanitaire. L'utilisation du cadre de protection, inscrit dans sa nouvelle politique de protection et son plan d'action, renforce son mandat et sa lutte contre la faim dans le monde. Ensuite, ACF reconnaît que l'inégalité de genre est une cause et une conséquence de la faim dans le monde et s'emploie à prendre en compte les différents rôles, besoins et opportunités des hommes, femmes, filles et garçons dans sa lutte contre la faim. L'analyse genre et protection permet ainsi d'avoir à la fois une vision globale sur le contexte de la crise alimentaire et les secteurs de la sécurité nutritionnelle (approche multisectorielle et holistique) tout en ayant une approche inter-sectionnelle qui permet d'avoir une analyse des rapports de pouvoir qui maintiennent les inégalités au niveau macrosociologique et microsociologique.



II. OUTILS DE L'ANALYSE DE GENRE

L'analyse genre et protection repose sur une méthodologie basée sur les lignes directrices et guides d'ACF dont l'approche se fonde en majeure partie sur une approche qualitative et une petite partie sur une approche quantitative.

Les outils ayant servi à la collecte de données ont combiné quatre (4) techniques réparties en huit (8) outils, différenciés selon les thématiques abordées et les groupes cibles.

Focus group

Le focus group a nécessité l'utilisation de quatre outils pour recueillir les différentes informations autour du genre et des questions de protection :

- **Outil 1 : Cartographie et Analyse rapide de protection**

Cet outil a permis d'identifier les différenciations entre les communautés, les problèmes liés à la protection et qui sont les plus exposés aux risques et souffrent des inégalités de genre. L'utilisation de cet outil permet d'avoir une représentation du territoire à partir de la vision et des connaissances locales qui sont valorisées. Les domaines d'enquête sont transversaux touchant les sujets liés au genre et à la protection.

- **Outil 2 : Calendrier saisonnier**

La discussion explore les moyens de subsistance et les risques de protection pour les femmes et les hommes sur chaque saison, en comparant deux époques différentes, avant la crise sanitaire et le « kere » afin d'identifier les changements apparus entre ces deux périodes. La discussion aborde ensuite les stratégies d'adaptation des hommes et des femmes pour faire face aux changements amenés par la crise et les risques que peuvent présenter le recours à ces stratégies.

- **Outil 3 : Profil d'activité**

Cette discussion permet de comprendre la répartition du travail entre les hommes et les femmes au niveau de la sphère domestique et la participation à la prise de décisions que ce soit au niveau du ménage et de la communauté.

- **Outil 4 : Accès aux services et participation à la prise de décision**

Cet outil permet d'identifier les principaux services présents au sein de la communauté et les mécanismes d'accès à ces services par les hommes et les femmes. La discussion tente également de connaître le fonctionnement de la prise de décision au niveau communautaire concernant ces services, qui les influence, qui en sont les leaders et qui sont exclu de ces services. Enfin, quels sont les stratégies alternatives dans le cas échéant et quelles sont les risques les concernant.

Entretiens individuels

- **Entretiens avec les informateurs clés.**

Il s'agit des entretiens semi-directifs avec les informateurs clés au niveau des autorités étatiques,



des organisations de la société civile (OSC) ainsi que des prestataires de services (santé, nutrition, etc.) en abordant plus en détail les réalités et les circonstances auxquelles les populations dans la zone de la collecte sont confrontées. Il met l'accent sur la compréhension des changements les plus importants dans les relations entre les sexes, les services communautaires et l'accès à ces derniers ainsi que la situation sur les risques et protection.

- **Histoires individuelles**

Approcher les jeunes mineurs, garçons et filles, a permis d'assurer la participation active et inclusive des jeunes afin de tenir compte de leurs besoins spécifiques au regard de la crise. À partir d'un entretien semi dirigé, il s'agissait d'avoir une compréhension des impacts de la crise basée sur leurs propres perceptions.

Questionnaire ménage

Seul outil quantitatif de l'analyse, le questionnaire a permis d'enquêter auprès des ménages sur la compréhension de l'impact des crises sur les hommes, les femmes. Il passe en revue les rôles et les relations entre les sexes, l'accès aux services et les différents besoins autour des secteurs liés à l'éducation, la santé, l'abri, l'EAH, la SAME et le SMSPS, et de façon transversale la protection.

Observation

Une observation directe et non participative a permis de compléter l'analyse pour comprendre l'impact de la crise au niveau des populations. Basé sur un audit d'observation conçu par ACF, les observations étaient effectuées au niveau des endroits stratégiques sur le terrain (centre de santé, marché, gargote, etc.) pour obtenir un aperçu des questions de genre et de protection.

III. SOURCES D'INFORMATION ET DE DONNÉES

Une analyse de données secondaires a été effectuée, basée en grande partie sur les documents politiques et stratégiques fournis par ACF et ses partenaires ainsi que des ressources officielles externes (législation du pays, conventions internationales adhérees, etc.).

Une collecte des données primaires a été effectuée du 16 au 31 août 2022, au niveau des zones sélectionnées, incluant :

- 32 Focus group répartis entre hommes et femmes
- 16 Questionnaires ménages réparties entre chefs de ménage Homme et femmes
- 16 Histoires individuelles réparties entre jeunes mineurs filles et garçons
- 18 Entretiens individuels avec les acteurs clés
- 4 Observations effectuées

IV. ANALYSE DES DONNÉES

L'ensemble des données collectées a été enregistré et traité par les équipes de collecte. Les données issues des outils qualitatifs (focus group, entretiens individuels et histoires individuelles) ont été enregistrées et retranscrites de manière intégrale (verbatim). Les données ont été ensuite



classées dans une grille d'analyse regroupée par thématique, en fonction des domaines d'enquêtes et des secteurs d'interventions de ACF.

Les données quantitatives (questionnaires ménage) ont quant à elles été dépouillées, traitées afin de les enregistrer dans une base de données (Fichier Excel). Toutes les données ont été encodées afin d'assurer l'anonymat et de respecter la confidentialité des répondant.e.s.

Enfin, les audits d'observation ont été compilés et ont servi à compléter la compréhension du contexte en matière de genre et de protection.

V. DÉFIS

La réalisation de l'analyse genre et protection a rencontré des limites qui ont pu avoir une influence sur les résultats de la collecte des données, malgré les éléments de mitigation prévus à cet effet :

- Le manque de disponibilité des personnes ressources, notamment au niveau des autorités locales et étatiques, qui peuvent détenir des informations pertinentes sur le contexte de la crise en lien avec les Genre et la protection
- La subjectivité des données basées sur le déclaratif et ne sont pas exempt de biais de désirabilité liés à la peur du jugement, le manque de confiance en soi et les biais de rappel tels que les oublis et les informations erronées.
- Le manque d'expériences des équipes dans la conduite des méthodes qualitatives (focus group, histoires individuelles et observation directe) qui peuvent présenter des biais, et ce malgré la formation des équipes et le prétest des outils durant les exercices de simulation.
- La perte des données durant la retranscription due à la faible qualité d'enregistrement (bruits parasites, sons inaudibles, débats entre les participants.e.s, etc.)
- Les biais de langages et de communication qui ont entraîné des difficultés de compréhension entre les équipes de collecte et les participant.e.s. étant donné que les dialectes sont différents entre les Antandroy et les Mahafaly alors que les équipes de collecte sont des Antandroy.
- Des facteurs environnementaux tels que la météo et la situation sécuritaire, notamment dans la commune de Sihanamaro, classé comme zone à risque, n'ont pas permis de récolter les données auprès de certains groupes.



RÉSULTATS DE L'ANALYSE DE GENRE ET PROTECTION

I. RÔLES, RESPONSABILITÉS ET RÉPARTITION DES TÂCHES

En général, les rôles sont bien délimités et sont répartis de la même manière entre les hommes et les femmes dans les sociétés Antandroy (Région Androy) et Mahafaly (Région Atsimo Andrefana). Les femmes s'occupent de tous les travaux liés aux rôles reproductifs (préparation du repas, faire le marché, lessive, vaisselle, s'occuper des enfants, aller chercher de l'eau, etc.) et les hommes s'occupent des activités liées aux travaux productifs (s'occuper des zébus, activités agricoles). Bien que les hommes et les femmes sont impliqués dans les tâches reproductives et productives, (cf. tableau ci-dessous), le niveau d'implication est différent. En effet, il faut dissocier les responsables des activités et ceux qui participent aux activités. Les femmes sont par exemple responsables de l'ensemble des travaux domestiques même si les hommes participent parfois à ces activités mais leur contribution n'est pas obligatoire et est conditionnée. On retrouve pourtant la participation des femmes à l'ensemble des activités agricoles bien que les hommes en soient les principaux responsables. La contribution des femmes aux activités agricoles constitue un prolongement de leur travail domestique car ce travail n'est pas comptabilisé comme un travail productif puisqu'il n'est pas rémunéré. Seule la vente des récoltes, comme travail productif, est de la responsabilité des femmes car ce travail n'est jamais effectué par les hommes, considéré comme dénigrant pour eux. Les femmes cumulent donc une double journée de travail (productif et reproductif) alors que leur travail n'est pas valorisé malgré les nombreuses tâches qu'elles effectuent et leur participation dans les activités productives constitue une main d'œuvre gratuite.

L'image de ce qu'est une « femme » et ce qu'est un « homme » est ancré dans les stéréotypes de sexe qui façonnent les rôles et les attentes attribués à chaque sexe dans une société. Ces stéréotypes sont transmis consciemment ou non par des agents de socialisation (parents, coutumes, pratiques locales, etc.) qui créent, perpétuent et renforcent les normes sociales de genre. Ainsi, dans le Sud, très tôt les filles et les garçons apprennent et sont conscients des attentes de la société par le clivage des activités, par les encouragements différenciés, les comportements observés, et les diverses formes de conseils attribués selon le sexe. Il est attendu des filles d'aider leurs mères aux tâches domestiques et de soins par rapport à leurs cadets tandis que les garçons aident leur père dans les tâches liées au travail productif.

« On n'effectue pas le même travail. Mon grand frère aide mon père à collecter de l'eau et parfois aussi en tant que docker pour transporter des marchandises. Moi j'aide ma mère à faire la lessive et faire la cuisine chez les gens ». Entretien individuel, jeune fille 14 ans, région Androy

L'apprentissage du rôle de genre passe donc par un comportement d'imitation basé sur le modèle de leur propre sexe. Les enfants reproduisent les rôles qui sont associés à leur sexe et au sexe de leurs parents.

« Les parents apprennent à leurs enfants les rôles que doivent effectuer les filles et les garçons pour qu'ils sachent quoi faire une fois qu'ils seront mariés et seront dans leur ménage ». Focus group, Femmes, région Androy



Tableau 2: Répartition du travail productif et reproductive entre les hommes et les femmes, les garçons et les filles

Travail productif lié à l'agriculture	Qui est responsable/Qui participe				Remarques
	Homme	Femmes	Garçons	Filles	
Préparation/nettoyage du sol					
Labourage					Les femmes participent à cette tâche mais elles n'ont pas accès aux outils mécanisés (charrue) ou aux zébus, mais seulement la pelle
Semis					Une tâche dédiée spécifiquement aux filles et aux femmes car elles sont supposées à avoir l'art et la méthode pour le faire
Sarclage					Les hommes participent à cette tâche lors des travaux journaliers rémunérés
Récolte					
Transport					Le transport des récoltes se fait en charrette, dont seuls les hommes y ont accès. Ce travail peut être aussi rémunéré pour les hommes disposant de charrette. Les femmes transportent les récoltes à la main ou sur la tête.
Vente					Réservé uniquement aux femmes et aux filles
Travail reproductif lié aux tâches domestiques					
Lessive					Uniquement si les hommes ne sont pas mariés
Vaisselle					Uniquement si les hommes ne sont pas mariés et si la femme est indisposée (maladie, après accouchement) ou lors d'évènement communautaires
Préparation du repas					Uniquement si les hommes ne sont pas mariés et si la femme est indisposée (maladie, après accouchement) ou lors d'évènements communautaires
Collecte du bois					Effectué par les hommes et les garçons en tant que travail rémunéré
Collecte de l'eau					Effectué par les hommes et les garçons en tant que travail rémunéré
S'occuper des enfants					Le temps consacré au soin des enfants est plus élevé pour les femmes par rapports aux hommes

 Participant
 Responsable

Source : Résultats de données quantitatives collectées, Août 2022



En plus de ne pas être valorisé (financièrement), le travail des femmes est dénigré car les hommes le considèrent comme inférieur et moins difficile que les leur.



Source : Equipe de Consultants, Août 2022

« Le travail des hommes est dur alors que le travail des femmes est facile puisqu'il consiste en des petites tâches qui sont effectuées à la maison ». Focus Group, hommes, région Atsimo Andrefana

Le travail productif des femmes (faire la lessive, petite activité de commerce de brèdes ou de bois de chauffe, collecte d'eau) est considéré par les hommes comme moins important car les revenus perçus de leur travail sont insuffisants pour subvenir aux besoins du ménage et qu'il est préférable qu'elles restent à la maison pour s'occuper du foyer. Le travail productif des femmes est considéré comme optionnel puisque moins valorisé (financièrement) mais aussi incompatible aux rôles traditionnels qui leur sont attribués car les empêchant de s'occuper correctement du travail domestique, y compris leur rôle dans le travail agricole qui n'est pas considéré comme un travail productif. De plus, le travail des femmes risque de menacer la légitimité du rôle des hommes car ce dernier sera considéré comme quelqu'un ne pouvant subvenir aux besoins de sa femme. Cette frustration peut aboutir parfois à des violences au sein du couple.

« Il y a des hommes qui n'acceptent pas que leurs femmes travaillent car ils considèrent que cela les dégrade aux yeux de la société. Du coup, ils soutirent l'argent que leurs femmes ont gagné et si elles ne le donnent pas, alors ils les frappent ». Entretien individuel Agent Communautaire, région Androy

La crise liée à l'insécurité alimentaire n'a pas forcément changé la répartition des rôles entre les hommes et les femmes bien qu'elle ait changé la perception de la participation des femmes aux rôles productifs, notamment dans les zones urbaines comme à Ambovombe, qui est plus accepté. En effet, la proximité avec les villes oblige les populations à s'adapter à un mode de vie opposant d'une part le progrès de la civilisation qui offre plus de possibilité économique et d'ouverture culturelle et d'autre part de l'urbanisation facilitant la mobilité sociale, notamment des femmes.

Si l'insécurité alimentaire n'a pas changé la séparation des rôles entre les sexes, elle a cependant augmenté la charge de travail des femmes en augmentant le nombre d'heures à effectuer les tâches reproductives et en renforçant leur pénibilité. Par exemple, la collecte de l'eau, une tâche exclusivement dédiée aux femmes, s'il faut compter 2 heures en période de pluie, il faut entre 4 à 6h durant les périodes sèches. Le tarissement des puits et des sources d'eau provoquée par la



sécheresse oblige les femmes à parcourir des distances plus longues pour aller chercher de l'eau. Autre exemple, dans la région Atsimo Andrefana, la sécheresse a fait apparaître des nouvelles tâches, comme arroser les rizières, et dont la responsabilité revient aux femmes. Cette tâche est éprouvante pour les femmes car une longue distance sépare les rizières des points d'eau alors que ces dernières doivent effectuer plusieurs allers-retours.

« Oui on arrose les rizières. Nous allons chercher de l'eau loin pour le faire. C'est les femmes qui effectuent ce travail. C'est dur mais nous nous efforçons de le faire même si on n'y arrive pas. En plus, le puits est très profond, il y doit y avoir quoi...plusieurs mètres même ! » Focus group, Femmes, région Atsimo Andrefana

Concernant les hommes, le manque de revenus les a poussés à effectuer des tâches considérées comme appartenant aux femmes comme aller collecter de l'eau et ou aller chercher du bois, mais contrairement aux femmes, ces activités sont rémunérées, d'autant plus qu'ils ont accès aux charrettes à zébu pour transporter une plus grosse quantité d'eau et de bois et gagner plus d'argent.

La division des tâches imposées par les normes sociales des sociétés Antandroy et Mahafaly est bien cloisonnée entre les hommes et les femmes. Les hommes n'occupant jamais, sauf exception, les tâches réservées aux femmes, aux risques de perdre leurs droits (*entendu sous le sens de pouvoir*) et être considéré comme inférieur, efféminé, ou encore sous le joug de la femme (*Tindin'ampela*). Les risques entraînés par cette stigmatisation peuvent avoir des conséquences puisque remet en cause sa position au sein de la communauté.

« Femme N°1 : Les hommes sont moqués par la communauté s'ils effectuent des tâches censées être réalisées par les femmes.

Femme N°2 : C'est comme s'il renonçait à son droit et il pourra avoir des difficultés à trouver de quoi se nourrir quand il cherchera du travail ». **Focus Group Femmes, région Androy**

L'exception n'est accordée que quand les femmes se disent fatiguées, sont malades, viennent d'accoucher, ou encore lorsque l'homme n'est pas encore marié ou bien séparé. Il existe également des exceptions durant des événements importants au sein du village, les réunions de villages « *havoria* » où les rôles sont inversés et les femmes ne doivent s'occuper de rien et que ce sont les hommes qui préparent le repas, lavent la vaisselle et servent les gens.

Havoria : Tradition ancrée dans les rituels du Sud

*Issu du mot « vory » qui signifie réunir, le **havoria** est une tradition des tribus Mahafaly et Antandroy du Sud marquant les grands événements de la vie, aussi bien dans les événements heureux comme le savatse (circoncision), le bilo ou sandratse (fête de remerciement à Dieu), le orik'hazomanga (nomination d'un nouveau chef du village), que malheureux comme les enterrements.*

Prisca Rananjarison, in "*Havoria : la fête au village*", No comment, n°81, 2016



II. ACCÈS ET CONTRÔLE SUR LES RESSOURCES

L'empowerment influe énormément sur l'accès et le contrôle aux ressources puisqu'il est basé sur la capacité d'agir et l'accès aux ressources. La capacité d'agir est étroitement liée au pouvoir de négociation qui permet de prendre des décisions sur l'utilisation et le contrôle des ressources. L'accès aux ressources n'implique pas seulement les ressources économiques conventionnelles telles que la terre ou l'argent, mais inclut d'autres ressources qui permettent d'améliorer la capacité de décider et à faire des choix, notamment des choix pratiques et stratégiques⁶. Or, dans le Sud, le poids des normes sociales discriminantes détermine qui a accès et contrôle les ressources qui profitent souvent aux hommes. Cette situation entraîne l'affaiblissement du pouvoir des femmes, d'autant plus que la pauvreté causée par la succession des crises (insécurité alimentaire et Covid-19) maintient cet affaiblissement du pouvoir et que l'insuffisance des moyens de subsistance limite la satisfaction des besoins élémentaires et la possibilité de faire des véritables choix.

La matrice d'empowerment (figure ci-dessous) contient plusieurs facteurs qui permettent d'influencer l'accès et le contrôle aux ressources. Ces facteurs seront revus un par un afin de comprendre les tendances dans les deux régions de l'analyse.

Figure 3 : Matrice d'empowerment



1) Propriété et le contrôle sur les biens

⁶ Le choix pratique répond aux besoins pratiques pour faciliter la vie dans le cadre actuel des normes sociales (accès à l'alimentation, à l'hygiène, à l'éducation, etc.) alors que les choix stratégiques répondent aux besoins stratégiques pour redresser les inégalités de genre (Pouvoir de négociation, capacité de décision, soutien de la famille, accès à un travail stable et valorisé, etc.)



La propriété et le contrôle sur les biens concernent les biens immobiliers et mobiliers que le ménage possède. Bien que le ménage soit représenté comme une unité non différenciée de consommation et de production dans laquelle les ressources et les revenus sont partagés, il existe des inégalités économiques au sein du ménage⁷.

Malgré l'existence des lois⁸ qui encadrent l'accès et l'administration égale des biens, les femmes demeurent toujours dans une situation d'infériorité du fait de la persistance des institutions sociales discriminantes. En effet, les femmes subissent une discrimination de facto car en plus du manque de vulgarisation des lois, ces derniers sont contradictoires aux lois coutumières et traditionnelles établies.

Dans le Sud, chez les Antandroy ou les Mahafaly, l'accès à la terre est exclusivement réservé aux hommes après que celui-ci ait hérité, acheté ou défriché une terre. En milieu rural, l'appropriation d'une terre se fait par le défrichement, celui qui l'aura effectué en premier pourra se prévaloir de sa propriété. Comme cette activité est une tâche exclusivement masculine, une femme ne peut pas défricher une terre pour se l'approprier. Concernant l'achat de terres, le manque de moyens financiers, empêche les femmes d'acquérir une terre. Il ne reste que la succession, qui malgré la législation en vigueur autorisant l'accès égale des hommes et des femmes à la succession et à l'héritage, les femmes restent pénalisées car le droit coutumier régit fortement le système foncier dans le Sud. Les femmes n'héritent pas des terres et n'ont pas droit à la propriété, bien qu'elles aient un droit d'usage. En effet, l'accès des hommes à ce droit implique une position de privilège qui renforce son pouvoir au sein de la communauté. De plus, la pratique du « *Lova tsy mifindra* » est encore très présent dans le Sud puisqu'accorder le droit de succession et d'héritage aux femmes implique de faire sortir le patrimoine en dehors du lignage car une fois mariée, ces dernières suivent leur conjoint.

Renforcer le patrimoine grâce au “lova tsy mifindra”

Le “*lova tsy mifindra*”, ou littéralement, l'héritage qui ne sort pas, constitue une pratique matrimoniale utilisée dans les Hautes Terres malgaches, chez les anciens (Ntaolo), qui consistait à préserver le patrimoine, généralement les terres et le bétail, au sein de la famille élargie. Il était de coutume de marier les membres d'une même famille, généralement les cousins germains, afin de conserver le patrimoine et préserver l'identité du groupe. Cette pratique, peu à peu abandonnée dans les Hautes Terres, est encore très présente dans le Sud de Madagascar pour justifier les discriminations envers les filles et les femmes. Le “*lova tsy mifindra*” fait donc partie des pratiques pour préserver et transmettre le pouvoir, participant à maintenir les privilèges masculins.

Concernant le zébu, qui est au centre de la vie des Antandroy et des Mahafaly sur plusieurs

⁷ León, Magdalena. “Le renforcement du pouvoir des femmes et l'importance du rapport entre genre et propriété”, in Christine Verschuur et Fenneke Reysoo, Genre, pouvoirs et justice sociale, Cahiers Genre et Développement, n°4, Genève, Paris: EFI/AFED, L'Harmattan, 2003, pp. 29-36, DOI: 10.4000/books.iheid.5633.

⁸ La Loi n° 2007-022 du 20 août 2007 relative au mariage et aux régimes matrimoniaux



aspects, il représente avant tout le symbole ultime de la richesse, privilège exclusif des hommes. Ainsi, en voulant accroître sa richesse, les filles seront mariées très tôt par leur famille, sur la décision du père, en échange de zébus, sous prétexte des traditions et coutumes ancestrales.

« C'est d'ailleurs à cause des zébus que le mariage précoce est très fréquent ici ! Par exemple si je veux épouser une jeune fille de 15 ans, je vais parler à ses parents pour discuter des termes comme quoi combien de zébus je devrais donner pour épouser sa fille, et c'est comme ça que les parents s'enrichissent ! » Personnel d'une ONG, région Atsimo Andrefana

Le zébu constitue un privilège masculin puisqu'il représente le capital de richesse. S'occuper des zébus est également une tâche exclusivement réservée aux hommes. Des croyances sociales viennent interdire par exemple aux femmes de s'occuper des zébus dans les communautés Antandroy et Mahafaly car cela est *Fady* :



Source : Equipe de Consultants, Août 2022

“ [...] les femmes n'ont pas le droit de traire le lait des vaches chez nous, et surtout aux hommes de le boire car sinon les hommes deviennent vicieux. Il est également interdit aux femmes de tuer un zébu et à des hommes de manger un animal dont le sang a été versé par une femme”. Focus Group des femmes, région Androy

“ [...] Si un homme boit le lait trait par une femme, il risque de mourir”. Focus Group des femmes, région Atsimo Andrefana

Les femmes ne s'occupent que des petits animaux de ferme (poulet et chèvre) mais n'ont pas le droit de disposer de ces derniers, car ils constituent, avec les zébus, une sorte d'épargne dans lesquels l'argent gagné est immédiatement investi dans l'accroissement du capital en achetant plus d'animaux. Les zébus sont un signe de richesse extérieure et constitue une importance capitale lors d'évènement familiaux et/ou communautaire afin d'obtenir le respect de la communauté. Les femmes peuvent disposer de l'accès aux équipements ménagers puisqu'en période de soudure, ces dernières revendent ces biens pour subvenir aux besoins du ménage, cependant elles n'ont pas le contrôle sur ces biens car en cas de séparation, elle ne peut rien amener d'autres que les vêtements sur son corps. Selon les résultats de la collecte des données, la décapitalisation causée par l'insécurité alimentaire dans le Sud a entraîné la perte des biens qui commence par la revente des équipements de la maison (marmite, couvert, linge de maison, etc.). Il s'agit d'une stratégie d'urgence effectuée par les femmes lorsque les moyens de subsistance viennent à manquer.



Bien que le revenu soit géré par les femmes, elles n'ont pas le contrôle sur l'utilisation de l'argent et doivent référer toute décision, notamment les dépenses à partir d'une certaine somme (10.000 à 20.000 Ar), à leur mari. Les hommes ont le contrôle sur l'argent du ménage étant donné que leur patrimoine dépend de l'argent qu'ils ont pour accumuler les zébus et les terres, et déterminera ainsi sa richesse et son statut au sein de la communauté, peu importe son âge.

« C'est l'argent qui fait l'homme et l'argent détermine l'homme qui tu es. Un homme, même s'il est encore jeune comme moi, quand il a de l'argent alors il a plein de zébus. Les gens disent que c'est un vazaha, une personne respectée et haut placée ». Focus Group, Hommes, région Atsimo Andrefana

Le contrôle sur les biens permet d'agir sur les décisions de l'utilisation des ressources et de qui peuvent y accéder. Le pouvoir de contrôle que possède les hommes sur les biens leur permet donc de s'enrichir tandis que les femmes s'appauvrissent. Ce contrôle des hommes sur les revenus du ménage entraîne également des dérives qui accroît encore plus la vulnérabilité des ménages et augmentent le risque de violence au sein du couple lorsque les hommes utilisent l'argent du ménage dans la consommation de l'alcool.

Il est prouvé par la FAO⁹ que lorsque les femmes ont plus de pouvoir, notamment de contrôle sur les décisions du revenu, cela a une influence positive sur la qualité de la nutrition au sein du ménage, la santé et l'éducation des enfants. En effet, les femmes, de par leur rôle reproductif, ont davantage tendance à utiliser leurs revenus pour nourrir leurs enfants et satisfaire leurs besoins. Selon la FAO, lorsque la mère contrôle les revenus du ménage, les chances de survie des enfants augmentent de 20%.¹⁰

2) Accès à l'emploi et à d'autres modalités de production de revenus

Dans les sociétés rurales du Sud observées, les moyens de subsistances tournent principalement autour de l'agriculture lorsque le climat le permet. L'agriculture pratiquée est en majorité (2/3) une agriculture de subsistance destinée à la consommation du ménage, et le reste est destiné à la vente si tant est que les récoltes suffisent (*cf. section Sécurité alimentaire et moyen de subsistance*).

Si les hommes ont accès aux outils de production qui leur permettent de faciliter le travail (charrue, charrette à zébus, pelle, etc.), les femmes y ont difficilement accès. Aussi, il est plus facile pour les hommes de trouver un travail journalier auprès des propriétaires terriens pour travailler comme main d'œuvre dans les travaux de sarclage, de récoltes ou de transport, que pour les femmes. La mobilité, l'accès aux outils et la division sexuelle des tâches, constituent des facteurs qui facilitent l'accès des hommes au travail journalier dans les champs.

En effet, la division des rôles influence fortement le comportement de mobilité puisque l'association des femmes à l'intérieur conditionne les espaces qu'elles peuvent fréquenter. Les déplacements des femmes sont souvent liés à la maintenance du foyer (aller aux marchés, collecter de l'eau et du bois de chauffage, amener les enfants aux centres de santé, etc.). L'accès des hommes aux outils de production leur permet de gagner plus d'argent en allant chercher du bois ou de collecter de l'eau d'une plus grande quantité (10.000 Ar/ barrique) que les femmes

⁹ Forum Global sur la Sécurité Alimentaire et la Nutrition (Forum FSN) : Tenir compte de la dimension de genre pour une gestion durable des sols, Synthèse de la consultation en ligne no.161, FAO, 2019

¹⁰ Idem



(1500 à 2500 Ar bidon/20l) pour les revendre grâce aux charrettes à zébu.



Source : Action contre la Faim, 2022

Groupe de femmes travaillant les récoltes, région Atsimo Andrefana

Durant la période de sécheresse lorsque les populations ne peuvent pas cultiver, les hommes et les femmes ont recours à d'autres moyens de production pour générer un revenu. Les opportunités de travail sont différentes entre Ambovombe et Ampanihy, en plus du fait que selon le lieu géographique (urbain et rural) et le sexe, les chances de trouver du travail sont variables.

Tableau 3 : Activités pratiquées comme modalité de production de revenus durant les périodes de sécheresse selon le sexe et la zone géographique

Sexe	Homme/garçons		Femmes/filles	
	Zone urbaine	Zone rurale	Zone urbaine	Zone rurale
Ambovombe	Docker	Collecteur d'eau	Cuisinière	Lavandière
	Aide boucher	Travailleur journalier dans les champs	Commerçante	Commerçante
	Collecteur d'eau	Fabrication de charbon	Lavandière	
	Employé des "karana"		Employée d'hôtel/ménage	
Ampanihy	Docker	Collecteur d'eau		Lavandière
	Collecteur d'eau	Travailleur journalier dans les champs de sisal		Travailleur journalier dans les champs de sisal
				Commerçante
				Collecteur d'eau



Source : Résultats de données quantitatives collectées, Août 2022

Les autres modalités de revenus sont beaucoup plus variées dans le district d'Ambovombe que celui d'Ampanihy. Les femmes vivant à proximité de la ville d'Ambovombe ont la possibilité d'effectuer des achats à crédit pour les revendre par la suite et espérer tirer un bénéfice alors que dans le district d'Ampanihy, l'isolement des fokontany de la ville et les responsabilités liées aux rôles domestiques limitent la mobilité des femmes alors que les hommes sont plus libres pour se déplacer en ville afin de trouver du travail.



Source : Equipe de Consultants, Août 2022

« Pour trouver de l'argent, j'achète des sambos à crédit. Je les prends à 150 Ar pour ensuite les revendre à 200 Ar. Quand j'ai tout vendu, alors je rembourse celui qui m'a donné les sambos à crédit et j'empoché le reste ». Focus group, Femmes, région Androy

« Les hommes vont en ville pour travailler comme docker, il n'y a plus d'hommes dans le fokontany, ils sont tous partis en ville pour chercher du travail, ils ne reviennent qu'après avoir trouvé de l'argent ». Focus group, Femmes, région Atsimo Andrefana

Ainsi, pour subvenir aux besoins du ménage, les femmes effectuent principalement des petites activités génératrices de revenus comme le commerce de petites cultures maraichères (brèdes, cucurbitacées, etc.), de nourriture (beignet de manioc), bois de chauffe. Elles effectuent également la collecte de l'eau mais en moindre quantité comparé à ceux des hommes (1500 Ar/bidon) car ne disposent pas de moyens de transport et ne peuvent effectuer plusieurs allers-retours à cause de la distance. Enfin, elles effectuent également la lessive et la vaisselle auprès des autres. Il est à noter que les revenus tirés de ces autres modalités de production servent essentiellement à subvenir aux besoins quotidiens du ménage (nourriture et soins, y compris l'éducation des enfants) étant donné que les revenus tirés de ces travaux ne sont pas très élevés. L'argent issu des récoltes sert quant à lui à accroître le capital en augmentant le nombre de bétail et de petits animaux de ferme pour les besoins liés aux événements communautaires.

Les opportunités de trouver un emploi stable et valorisé sont faibles pour les hommes et les femmes dans le Sud, d'autant plus qu'elles sont conditionnées par le niveau d'éducation qui reste encore très bas pour l'ensemble de la population.

Toutefois, les hommes sont plus enclins à exercer une activité économique nettement plus rémunérée que les femmes pour plusieurs raisons liées au genre (rôles genrés, allocation de temps disponible, mobilité, liberté de décision, etc.). Cette situation est confirmée par le dernier



rapport de l'INSTAT qui indique que le taux d'activité brut des hommes est supérieur (79,2 pour la région Androy et 83,7 pour la région Atsimo Andrefana) à celui des femmes (60 pour l'Androy et 55,9 pour l'Atsimo Andrefana). ¹¹Les hommes ayant plus de mobilité que les femmes (assignations aux tâches domestiques) peuvent se déplacer dans les grandes villes comme à Ambovombe qui connaît un important exode rural, avec l'afflux des projets de développement dans le Sud, dans l'espoir de trouver du travail auprès des ONG. Mais faute de compétences, ces derniers sont obligés de se rabattre vers des métiers à risque comme dockers ou sont exploités par les « *Karana* », les communautés indo pakistanaises migrantes. D'autres iront plus loin dans le Nord, dans la capitale ou bien plus haut encore, en passant par les mines de Saphir à Sakaraha et ne reviennent pas nécessairement, abandonnant femmes et enfants.

Les femmes, les filles et les enfants sont les plus vulnérables lorsque les moyens de subsistances viennent à manquer, notamment lorsque les hommes ont abandonné le foyer. Le travail des enfants est très élevé dans le Sud avec 56,0 %, dans l'Androy et 55,7 % à Atsimo Andrefana¹². Dans le milieu rural, les garçons travaillent plus que les filles, puisque ces derniers sont sollicités pour participer aux activités agricoles et les activités pastorales. Dans le milieu urbain, à Ambovombe, les filles sont par contre plus nombreuses à travailler notamment comme domestiques. Les abus et l'exploitation sexuelle, notamment la prostitution des jeunes filles et des femmes est également courante en milieu urbain tandis que les enfants se livrent à la mendicité dans les rues, poussés eux même par leurs parents, une situation très fréquente à Ambovombe. 47% des personnes interrogés par l'enquête ménage estiment que les filles sont exposées aux violences et abus sexuels tandis que 53% affirment que les femmes le sont tout autant.

« On voit de plus en plus de filles qui se prostituent en ville. Avec cet argent, elles s'achètent un peigne et un savon ou encore des serviettes hygiéniques car ce sont surtout les jeunes qui utilisent ça ». Entretien individuel, leader communautaire, région Androy

« Le manque d'argent au sein des ménages pousse les parents à inciter leurs filles à se prostituer [...] Les mères célibataires doivent parfois recourir à la prostitution pour pouvoir survivre, elles n'ont pas d'autres choix. » Entretien individuel, Agent communautaire, région Androy

3) Accès aux ressources communautaires

- **Accès à l'eau**

L'eau est un élément central dans la vie des populations, dans le Sud, puisqu'elle rythme plusieurs aspects de leur vie. Elle constitue le principal besoin et son accès constitue un énorme défi qu'il s'agisse de son utilisation ou de sa gestion. Bien que son utilisation soit différente pour les hommes et les femmes, ces dernières souffrent plus du manque d'eau en raison de leur caractéristiques physiologiques et biologiques qui fait que leur besoin en matière d'eau sont plus élevés que les hommes.

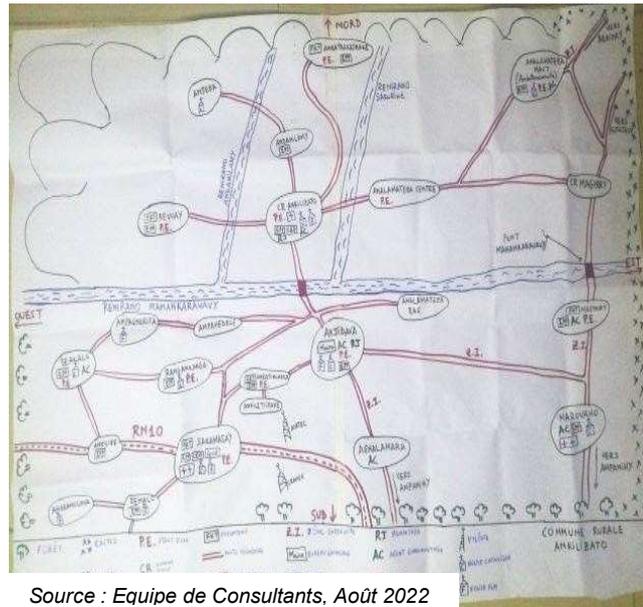
¹¹ Troisième recensement général de la population et de l'habitation (RGPH-3), Instat Madagascar, Octobre 2021

¹² RGPH 3, Thème 3 : Caractéristiques économiques de la population, Octobre 2021



En effet, les besoins en eau sont élevés durant les périodes de menstruations ou durant l'accouchement alors que les femmes accèdent difficilement à l'eau. De par leurs responsabilités domestiques, le besoin des femmes en matière d'eau est également plus élevé que celui des hommes. La gestion de l'eau dans le ménage est une responsabilité appartenant aux femmes qui répartissent scrupuleusement l'eau en fonction des besoins du ménage (vaisselle, repas, hygiène des enfants et hygiène intime) tandis que les hommes sont responsables de la gestion de l'eau pour le bétail. Pour cela, l'abreuvement des bêtes se fait directement à la source lorsque les hommes vont aller collecter de l'eau pour la vente ou durant la transhumance des zébus.

L'accès à l'eau constitue un problème commun pour la région Androy et Atsimo Andrefana, cependant, les problèmes sont vécus différemment selon la région. Bien que non représentatifs de l'ensemble des communes dans le district d'Ampanihy, les résultats de la collecte des données abordé dans la cartographie de la commune d'Ankilizato et d'Ankiliabo, indiquent que l'accès à l'eau se fait principalement par les bornes fontaines et les puits. La présence de rivières traversant les fokontany permet de capter également de l'eau en période de pluie mais ces rivières sont asséchées depuis 2021. Selon la présence des puits dans les fokontany et leur état de fonctionnement, le temps de collecte de l'eau peuvent varier entre 2 à 3h (temps de trajet et d'attente compris). Selon la population, la qualité de l'eau n'est pas altérée contrairement à celui à Ampanihy ou dans le district d'Ambovombe où l'eau est saumâtre en raison de l'infiltration de l'eau de mer dans la nappe phréatique.



Source : Equipe de Consultants, Août 2022

Cartographie de la commune rurale d'Ankilizato, district Ampanihy, région Atsimo Andrefana



Source : Equipe de Consultants, Août 2022

Cartographie de la commune rurale d'Ankiliabo, district Ampanihy, région Atsimo Andrefana

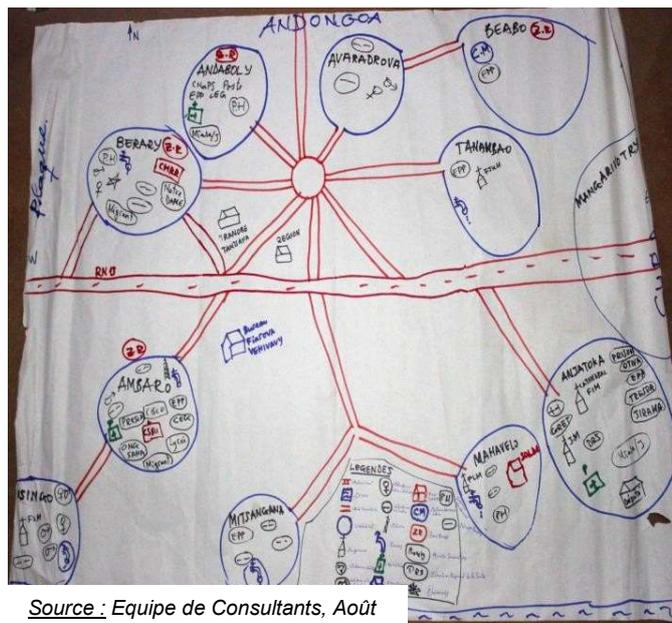


L'existence des comités placés dans chaque fokontany participent également à la gestion de l'eau où la collecte de l'eau est régulée en période de sécheresse, ce qui limite les horaires autorisant à aller chercher de l'eau au niveau des bornes. L'eau est également gratuite pour les populations qui viennent directement collecter l'eau à la source mais il est nécessaire de payer une redevance chaque mois au comité de gestion d'eau pour l'entretien (2500 Ar).

Pour ceux qui achètent de l'eau, le prix de l'eau coûte 500 Ar en période de pluie et jusqu'à 1500 Ar en période de sécheresse.

Le manque de pluie tarit les rivières et menace les points d'eau installé dans plusieurs fokontany des communes du district d'Ampanihy. De plus, comme la plupart des puits sont des forages dotés d'un système à pompe manuelle, ces derniers se cassent facilement, à défaut d'entretien ou de pièces pouvant le remplacer, la rendant non fonctionnel. Les populations sont donc obligées de creuser un puit eux-mêmes pour pouvoir récolter de l'eau. Cependant, la caractéristique du sol cristallin, à Ampanihy, ne permet pas aux populations de creuser profondément, freiné par des ensembles rocheux, alors que l'eau n'est accessible que vers une profondeur de 30 à 40 Mètres. Il faut dès lors une attente entre 4h à 6h entre chaque collecte pour que le trou creusé se remplit d'eau alors que le débit d'eau ne permet pas de remplir plusieurs bidons d'eau.

Dans le district d'Ambovombe, l'accès à l'eau est différent selon qu'il s'agit d'une zone rurale ou d'une zone urbaine. En zone urbaine, la fourniture en eau potable est assurée par l'agence Alimentation en Eau dans le Sud (AES) grâce à l'installation des bornes fontaines au niveau des fokontany ou bien les branchements à domicile. Selon les fokontany, les prix du bidon d'eau au niveau des bornes fontaines peuvent varier (entre 200 Ar à 700 Ar) et le branchement de l'eau à domicile n'est pas accessible pour la majorité des populations. Selon ces derniers, seuls les riches travaillant dans les ONG ou les propriétaires d'hôtels peuvent y accéder en plus de connaître une personne travaillant au sein de l'agence en Alimentation en Eau dans le Sud (AES) pour pouvoir en bénéficier.



Source : Equipe de Consultants, Août

Cartographie de la commune urbaine d'Ambovombe, district Ambovombe, région Androy

Pour accéder à l'eau, la majorité des populations collectent de l'eau au niveau des bornes fontaines installés par l'AES, auprès des puits individuels et collectifs, vendu par les vendeurs d'eau en charrette. La présence de l'agence AES est décrié par les populations, accusé de bloquer le réseau d'eau et ne pouvant garantir l'accès à tout le monde. Ces derniers souhaitent même la suppression de l'AES, résolvant les problèmes d'accès à l'eau au sein d'Ambovombe.

La difficulté d'accéder à l'eau potable à Ambovombe profite aux vendeurs d'eau qui font de la



collecte de l'eau leur business, surtout en période sèche où le prix de l'eau est multiplié, alors que la qualité de l'eau n'est pas garantie pour les besoins de consommation. En effet, les rumeurs sur les pratiques frauduleuses des collecteurs d'eau circulent, accusant d'altérer la qualité de l'eau, en mélangeant l'eau potable à l'eau non potable issus des puits, pour augmenter les bénéfices. Les puits privés installés auprès de certains ménages vendent également l'eau, notamment aux populations moins aisées mais la qualité de l'eau n'est pas potable (*boboka* ou bien saumâtre) et n'est utilisée que pour la lessive, la vaisselle ou encore l'hygiène mais non pour la consommation alimentaire.

Enfin, emprunter de l'eau constitue une pratique chez les ménages vulnérables quand ils ne peuvent accéder à l'eau à cause du manque de ressources financières.

Tableau 4 : Les différents types d'accès à l'eau et condition dans la commune d'Ambovombe

Sources d'eau	Lieu d'accès	Condition d'accès	Contraintes/risques
AES - Borne fontaine	25 bornes réparties dans l'ensemble des fokontany de la commune	Prix varié en fonction des fokontany. Entre 500 Ar à 700 Ar	Utilisée que pour les besoins domestiques (lessive, vaisselle, etc.) et non de consommation en raison de sa qualité
AES - Branchement à domicile	A domicile	Réservé au plus riche et disposant de relation au sein de l'AES	Coupure d'eau fréquente Fonctionnalité limitée à 3 à 4h/jour
Puits privé appartenant aux particuliers	A domicile	200 Ar le bidon de 20l	Utilisée que pour les besoins domestiques (lessive, vaisselle, etc.) et non de consommation en raison de sa qualité
Puits collectif (vendu par des vendeurs d'eau)	Situé dans le Sud d'Ambovombe à plusieurs km Exemple : Mitsangana, Anjatoka, Mahavelo	200 à 500 Ar le bidon de 20L en période de pluie et jusqu'à 2000 Ar en période de sécheresse 7000 à 10000Ar le fut de 200L	Risque d'altération avec des pratiques frauduleuses mélangeant l'eau douce à l'eau saumâtre Non-conformité de la construction des puits, risque sur la qualité de l'eau

Source : Résultats de données quantitatives collectées, Août 2022



- **Accès à la santé**

Plusieurs facteurs limitent l'accès des populations à la santé dans le Sud, mais le manque de moyens financiers constitue le principal obstacle commun à la population. De manière paradoxale, même s'il existe plusieurs services de santé dans les zones urbaines, comme à Ambovombe, l'accès n'en est pas moins facile. En effet, l'accès aux soins est plus onéreux alors qu'il est sujet à des pratiques officieuses et à la corruption :

« On doit payer très cher avant de pouvoir aller à l'hôpital [...] tout est payant, même au niveau du gardien, au portail, avant de pouvoir rentrer [...] tu n'es même pas encore arrivé dans le bureau du médecin qu'ils te demandent déjà de payer 2000 Ar à l'entrée et ce n'est pas fini car tu dois payer jusqu'à arriver au niveau du secrétaire, le médecin, jusqu'à la pharmacie ». Focus group des femmes, région Androy



Source : Action contre la Faim, 2021

Centre de santé de Base, Région Atsimo Andrefana

La désertion des médecins dans les centres de santé et le manque d'infrastructures à proximité, constituent des facteurs d'obstacles à l'accès aux services de santé, essentiellement dans les communes rurales. Par exemple, il n'existe qu'un seul centre de santé CSB II dans la commune de Sihanamaro, et pour y accéder, les populations doivent effectuer environ 2h de marche (10km pour ceux qui habitent à Morafeno Centre). En cas d'urgence, la nuit, les déplacements sont dangereux et contrôlés par les « Jados » (comité de sécurité). Dans le district d'Ampanihy, la qualité et le manque d'infrastructures médicales ainsi que l'accès à l'eau dans les centres de santé constituent les principaux défis de l'accès aux soins (cf. section santé sexuelle et reproductive).

Les femmes sont celles qui souffrent le plus de cette situation car elles utilisent beaucoup plus les services de santé que les hommes par rapport à leur rôle reproductif concernant leur travail de soins envers les enfants, les personnes malades ou encore les personnes handicapées. Ensuite, à cause de leurs besoins physiologiques et biologiques, les femmes sont enclines à fréquenter beaucoup les services de santé. Malgré tout, cela ne leur donne pas un avantage puisque souvent les femmes ont un accès plus limité à la santé étant donné qu'elles n'ont pas accès aux ressources (financiers, temps, ressources internes, etc.).



Plusieurs facteurs influent sur l'accès à la santé : la capacité de prise de décision, la pauvreté et le manque de moyens financiers qui relèguent au second plan les questions de soins, la disponibilité des ressources temps au regard des rôles et des responsabilités, l'éloignement des centres de santé, la mobilité réduite, la qualité et la disponibilité des soins, ainsi que les croyances culturelles. Concernant ce dernier, le rapport à la vie dans la culture du Sud est étroitement relié à un certain fatalisme mêlé aux croyances de la religion chrétienne qui place la vie sur terre comme un simple passage et que la vie au-delà est celle qui mérite d'être vécu auprès des « *razana* » (ancêtres). De plus, les richesses récoltées de leur vivant servent essentiellement à prouver leur prospérité une fois décédé et par conséquent leurs choix d'accéder aux soins de santé sont intimement influencé par ces croyances.

« Vous savez ici, les gens se disent quand ils sont malades qu'ils préfèrent mettre plus d'argent dans leur mort que quand lorsqu'ils sont malades car de toute façon ils n'ont pas la garantie d'être guéri alors qu'ils ont la garanti de mourir tôt ou tard ». Personnel sanitaire, région Androy

Ceci est confirmé par les résultats des données quantitatives dont 25% des hommes et 19% des femmes affirment ne rien faire faire en cas de mauvaises santé. 19% affirment recourir à l'automédication si 12% affirment recourir à un Agent Communautaire (AC) ou à un tradipraticien. Les tradipraticiens (*ombiasy*) tiennent une place importante dans la vie communautaire car ils déterminent eux-mêmes la nécessité de recourir à un médecin ou bien si la maladie peut être guérie par lui-même. Le recours à un tradipraticien s'effectue également quand les croyances font croire qu'il s'agit d'un mal démoniaque, en général en cas de handicap lorsque l'enfant ne trouve plus l'usage de ses membres. Enfin, le recours aux centres de santé ou hôpitaux ne se font que lorsque les solutions sont épuisées ou en cas de maladies graves.

La fréquentation des hommes dans les centres de soin survient essentiellement en cas de maladies sexuellement transmissibles (MST).

- **Accès à l'éducation**

Le niveau d'éducation est très bas de manière générale dans le Sud. Le troisième recensement de l'Instat en 2021 confirme cette situation puisque la région Androy et la région d'Atsimo Andrefana disposent des taux d'alphabétisation généralement bas et en-dessous de la moyenne nationale, voire inférieurs à 40 % pour le cas d'Androy. Les chiffres tirés de ce même recensement montrent que les proportions de personnes selon le sexe et le milieu de résidence n'ayant jamais fréquenté l'école sont les plus élevées dans la région d'Atsimo Andrefana (15 %) et d'Androy (8,1 %).

Plusieurs facteurs concourent à cette situation : le manque de structure pédagogique, la qualité des infrastructures, le manque de ressources humaines, la qualité de l'éducation, le manque de moyens financiers. Les coûts indirects supportés par les parents (fournitures scolaires, nourritures, enseignants FRAM¹³, etc.) représentent également une grosse dépense pour les familles, alors que la crise liée à l'insécurité alimentaire occupe les préoccupations principales. En effet, la priorité est donnée à la recherche de la nourriture sacrifiant l'éducation des enfants.

¹³ Les enseignants dans le primaire (Maitre FRAM) sont recrutés et payés par l'association des parents d'élèves afin de combler les postes vacants. Très peu d'entre eux sont formés et reçoivent une formation



L'âge, le genre, le niveau scolaire, le lieu de résidence constituent des facteurs intersectionnels qui influent aussi sur la poursuite de l'éducation. Par conséquent, on perçoit que plus on monte de niveau, moins les filles sont présentes, notamment dès le niveau collège. Il existe des rares exceptions où les enfants, peu importe leur sexe, situés au niveau primaire, seront sacrifiés afin de laisser les plus grands (niveau collège) terminer leur scolarité.

« Nous sommes cinq enfants et depuis le Kere, mes parents n'ont plus d'argent pour payer notre scolarité à tous les cinq. Nous ne sommes donc plus que deux, mon frère et moi à pouvoir y aller à l'école car nous sommes déjà au collège et nous pourrions bientôt finir l'école alors que mes deux frères et ma sœur sont encore en primaire ». Entretien individuel, jeune fille, région Androy

Les résultats de la collecte montrent également que les enfants, de manière générale dans le Sud, à partir de l'âge de 10-11 ans ne sont plus considérés comme des enfants car sont déjà suffisamment autonome pour que les parents ne s'en occupent plus. Ces derniers sont donc contraints de travailler s'ils veulent poursuivre leur scolarité.

« Mes parents ne veulent plus dépenser de l'argent pour que je continue d'aller à l'école, même juste pour m'acheter un stylo. Je suis obligée de travailler en vendant du café ou en aidant ma mère à faire la lessive, c'est comme ça que j'arrive à économiser pour m'acheter un cahier et un stylo ». Entretien individuel, jeune fille, région Androy

Dans les milieux ruraux, l'éloignement constitue un important déterminant pour la poursuite des études au niveau supérieur (collège et lycée). Bien que la plupart des fokontany disposent d'une école primaire publique (EPP), à l'instar de la commune d'Ankilizato dans le district d'Ampanihy, il n'existe que deux collèges (CEG) et deux lycées pour tout le district. Les jeunes doivent donc effectuer plusieurs kilomètres pour rejoindre le collège et/ou le lycée ou bien prendre une location pour s'installer à proximité de l'école. Les filles sont par conséquent plus désavantagées puisque la mobilité de ces dernières sont limitées étant donné que leurs déplacements courent des risques durant les trajets éloignés (viol, kidnapping). De plus, les garçons n'ont pas de mal à s'installer loin de leur famille pour poursuivre leurs études alors que ce n'est pas le cas pour les filles à cause du regard de la société.

Le manque de moyens financier constitue un important déterminant de l'accès à l'éducation. Par exemple, le chef-lieu du district d'Ambovombe dispose des infrastructures pédagogiques plus variées que dans le district d'Ampanihy, en ayant des écoles publiques, des écoles privées confessionnelles ou non, ainsi qu'une Alliance française. Cependant, très peu ont accès à l'école, notamment aux écoles privées à cause des droits d'inscription et des frais de scolarité qui sont très élevés par rapport aux moyens financiers des populations. De plus, très peu de parents arrivent à supporter les frais engagés dans la poursuite des études de leurs enfants au niveau supérieur. En effet, plus le niveau est élevé, plus les droits d'inscription le sont également. Dans le district d'Ampanihy, les droits au niveau collège s'élèvent à 30.000 Ar si le niveau primaire est de 7.000 Ar.

Les aides de l'Etat ainsi que des ONG favorisent la scolarisation des enfants puisque la distribution des kits scolaire encourage les parents à scolariser leurs enfants. La mise en place des cantines scolaires par le PAM au niveau des EPP allège également les parents et encourage les enfants à aller à l'école. Enfin, les distributions d'aides financières auprès des mères, réalisées



par le FID¹⁴, incite également les parents à scolariser leurs enfants.

Enfin, l'accès à l'éducation des garçons et des filles peut être menacé par différents risques bien que les raisons diffèrent selon le genre. Les motifs de déscolarisation des garçons sont l'enrôlement dans le banditisme, l'aide au père dans la transhumance des zébus, le travail de la collecte d'eau, ou encore comme docker afin de compléter le revenu du ménage. Les filles sont également amenées à aider leur mère dans le commerce de nourriture (café, beignet de manioc, etc.) ou de lessive. Dans la région Androy, les filles s'installent dans la ville d'Ambovombe pour travailler comme domestique chez des ménages, des gargotes ou des hôtels, exposés à différents types d'abus et d'exploitations. Les filles sont également exposées très tôt aux violences liées aux abus et exploitations sexuelles, notamment la prostitution, le mariage précoce avec des hommes plus vieux, afin que les parents puissent récupérer la dot.

« Il y a par exemple un homme de 60 ou 70 ans qui propose à la mère que si elle est enceinte d'une fille alors il propose de donner en échange de zébu qu'il offre aux parents avant même que la mère n'accouche de son enfant, obligeant les parents à accepter ce marché. [...] Ainsi, quand la fille aura atteint l'âge de 12-13 ans, les parents envoient leur fille à son promis afin qu'elle s'installe chez lui, en plus de ses autres concubines avec qui il a déjà sept enfants ». **Entretien individuel personnel d'ONG, région Androy**

4) Accès aux systèmes traditionnels de soutien communautaire

Les systèmes traditionnels de soutien communautaire concernent les aides mutuelles et le soutien collectif que les populations disposent en période de crise (famine, période de soudure, etc.), appelé également le « *firaisan-kina* ». Il s'agit d'une valeur commune malgache qui véhicule le partage et l'entraide afin de renforcer la solidarité en période difficile. Les aides auprès des membres de la famille, des amis et ou des voisins constituent le premier soutien communautaire que les populations disposent afin de faire aux crises et soutenir leur résilience. Le tableau suivant indique les types de soutien auxquels les populations peuvent compter en fonction de leur sexe et de l'endroit selon la région.

Tableau 5 : Accès des hommes et des femmes aux types de soutien selon le lieu de résidence

Accès à Ambovombe						
Qui a accès ?	Hébergement		Aide financier		Aide en nature	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non
Femme	43%	11%	55%	0%	32%	24%
Homme	11%	34%	23%	22%	32%	12%
Accès à Ampanihy						
Femme	26%	25%	36%	13%	36%	13%
Homme	49%	0%	51%	0%	51%	0%

Source : Résultats de données quantitatives collectées, Août 2022

¹⁴ Le Fonds d'Intervention dans le Développement (FID) effectue des distributions de somme d'argent auprès des femmes pour les encourager à scolariser leurs enfants. Sur une base de 40.000 Ar, cette somme peut augmenter de 10.000 Ar, selon le nombre d'enfants, mais sans jamais dépasser 3 enfants. Une somme équivalente donc à 70.000 Ar pour les ménages ayant plus de 3 enfants.



En période de crise, hommes ou femmes ont essentiellement recours aux prêts auprès des familles et proches, ou bien des prêts en nature (nourriture, semence, etc.). L'utilisation d'argent liquide ne fait pas partie des habitudes locales car l'argent gagné des revenus agricoles sert immédiatement à acheter des zébus ou des petits animaux de ferme (poulet, chèvre) pour assurer essentiellement les responsabilités sociales (*cf. section sur les normes sociales et de genre*). Les prêts d'argent ou aide en nature constituent par conséquent un véritable système traditionnel de soutien communautaire. Les populations comptent sur l'arrivée des aides pour rembourser par la suite les dettes contractées. La persistance de la crise a cependant modifié les soutiens communautaires à cause de l'insuffisance des moyens de subsistance. Les populations se méfient de plus en plus entre eux, rendant plus difficile l'emprunt auprès des proches et /ou familles. Les valeurs véhiculées par le « firaisan-kina », notamment l'entraide et la solidarité, sont dès lors menacées par la crise dont les femmes monoparentales souffrent particulièrement de la situation.

Dans la région Androy, les femmes ont beaucoup plus accès aux aides financières avec le développement des AVEC qui connaît un succès dans les communautés rurales. Ainsi par exemple, trois AVEC existent au sein du FKT de Morafeno dans la commune de Sihanamaro dans la région Androy, avec le soutien d'ONG formant essentiellement les femmes sur le système d'épargne et de gestion économique. Les femmes sont de plus en plus conscientes de son utilité et son importance, malgré les réticences au départ des hommes, bien qu'aujourd'hui, plusieurs souhaitent en faire partie. Le soutien reçu des AVEC permet de subvenir aux dépenses urgentes ou imprévues (maladie, événement familial) mais rarement pour des dépenses liées à la nourriture en cas de famine.



Source : Action contre la Faim, 2022

Réunion d'épargne communautaire du Groupe AVEC, district d'Ambovombe, région Androy

La mise en place des AVEC a permis aux femmes de gagner en indépendance financière même si pour l'instant le soutien sert uniquement les besoins urgents mais ne permettent pas encore de



développer des projets à long terme, par exemple pour financer des projets nécessitant un fonds de départ pour débiter une activité d'AGR.

L'existence des comités au sein de chaque de Fokontany constituent également des systèmes traditionnels de soutien communautaire très important dans la vie des villageois issues des sociétés rurales et traditionnelles. En effet, les risques d'insécurité sont fréquents étant donné que 58% de populations (29% des hommes et 29% des femmes) interrogés par l'enquête ménage considèrent que l'insécurité liés à la présence des « Dahalo », les vols sont les principaux risques majeurs liés à la protection au niveau des communautés. Ainsi, les communautés ont mis en place des « *Komity pokontany* » qui gère les décisions importantes de la vie communautaire avec l'application des « Dina »¹⁵.

Il existe également le « *Komity Jado* » qui constitue une stratégie d'atténuation des risques pour les populations. Ces derniers sont chargés de la protection et qui pallient au système déficient des autorités étatiques. Ces comités sont importants dans la vie communautaire car assure la préservation de l'ordre et de la morale. Les lois coutumières continuent en effet de régir la société dans le Sud et les milieux ruraux à cause du maintien du poids des traditions qui est très forte. Les hommes siègent majoritairement au sein de ces comités et l'accès des femmes y est restreint. Les femmes ne sont pas autorisées à faire partie des membres de ces comités et ne peuvent donc pas participer aux décisions. Elles bénéficient seulement de la protection en cas d'invasion de « *Dahalo* » menaçant les biens et les vies des populations à l'intérieur du village. Le « *komity jado* » n'intervient pas dans la protection des femmes en cas de conflits relevant du cadre domestique, notamment les violences conjugales.

Des rotations s'effectuent chaque jour pour assurer les tours de garde au niveau des « *komity jado* ». 08 hommes sont sélectionnés par le chef du fokontany avec l'accord de l'ensemble des populations du fokontany (vote) pour assurer la protection. Le fonctionnement du « *jado* » n'interfère pas, selon les populations, avec le travail des forces de l'ordre car il est régi par les lois et règles coutumières, c'est à dire les « *fomba drazana* » ou coutume ancestrale. Elle détermine avec soin la conduite à tenir, précisant à chaque instant avec rigueur ce qui se fait et ce qui ne se fait pas, ce qui est « *fady* » ou tabou. D'ailleurs, tout autre conflit ne se rapportant pas à la vie communautaire ou qui n'ont pas pu être résout au niveau du comité, car nécessite des sanctions pénales ou bien qui font partie des affaires étrangères « *raharaham-bazaha* » sont remontés plus haut, au niveau de la commune pour être traduit devant les autorités et justices.

Chaque institution possède leur rôle et les forces de l'ordre servent de médiateurs entre les protagonistes si une entente n'a pas été trouvée puisqu'il faudra dès lors escorter les auteurs de troubles dans les maisons d'arrêts les plus proche. Cependant, le pouvoir discrétionnaire placé au sein de ces comités, notamment à travers les « *dina* » présente des risques car sont adoptés et appliqués en marge du cadre légal et peut présenter des contradictions face aux exigences du respect des droits de l'homme. En effet, les violations des Droits de l'Homme par le « *Fokonolona* » (peuple) se traduisent par l'exécution des peines prononcées par la justice populaire, notamment à travers l'arrestation et la détention arbitraire qui est pourtant interdite par la Constitution malgache.

¹⁵ Voir section Participation à la prise de décision communautaire



Les risques de vindictes populaires peuvent également survenir au sein, d'autant plus que les populations rurales ont tendance à avoir plus confiance en leur système et gérer leur propre conflit en leur sein plutôt qu'au niveau plus haut, considérant que les jugements rendu à leur niveau sont plus justes par rapport à ceux rendu par les autorités légales qui peuvent déjà être corrompus.¹⁶

5) Accès et appui de l'Etat et des ONG

- **Aide de l'Etat et des ONG**

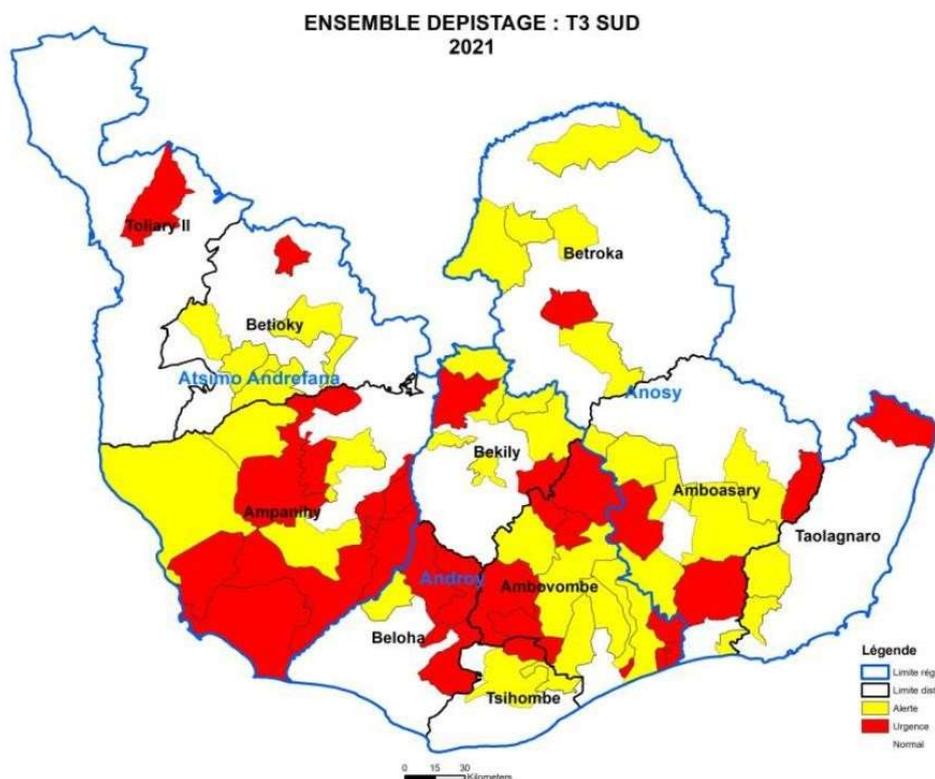
La multiplication des interventions de l'Etat et des ONG dans le Sud, depuis le début de la crise liée à l'insécurité alimentaire, a permis de soutenir la résilience des populations touchés par la famine et l'insuffisance de moyens de subsistance.

Les aides apportées dans le Sud se présentent sous différentes manières ; distribution d'argent, de semences, d'outil agricole, de vivres et de nourritures, d'appui en matière d'accès aux services (santé, eau, éducation, etc.). Les résultats de la collecte des données auprès des personnels d'ONG et de services liés à la sécurité alimentaire ont permis de constater que les différentes interventions dans le Sud ont permis de sortir de l'état d'urgence si on compare à la situation en 2021 et ainsi de réduire la famine.

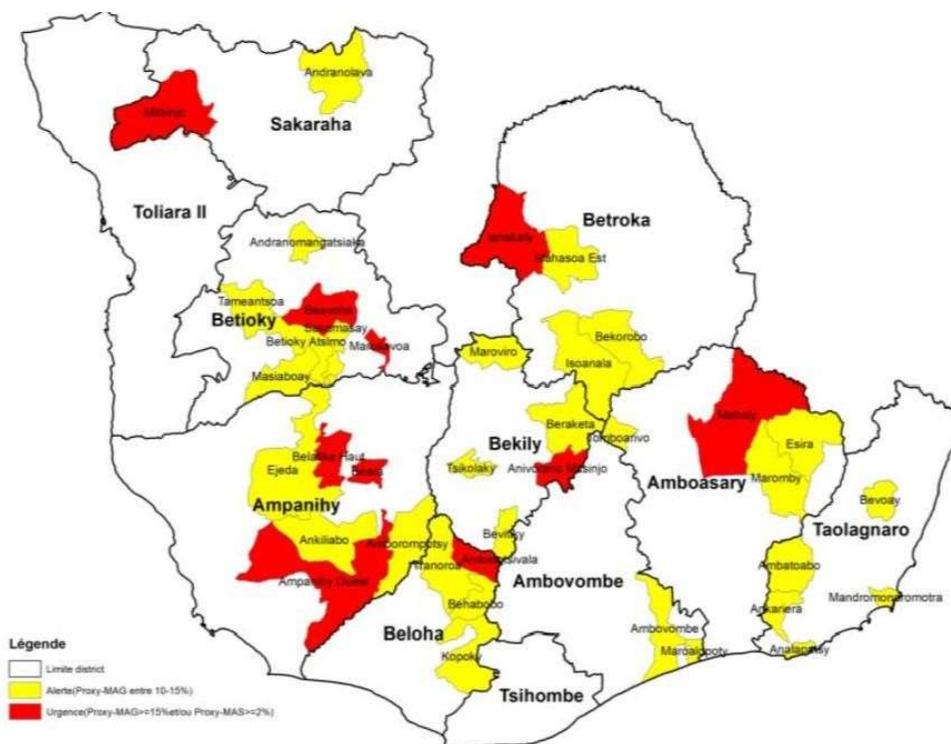
« Beaucoup de projets sont intervenus dans le Sud en réaction de la situation dans le Sud : ACF, MSF, MDM, CARE, FAO, le FID, et plein d'autres encore. Grâce aux actions de chacun des projets, on a pu voir une évolution de la situation en bien par rapport à l'année dernière ». Agent de l'Office régional de la nutrition, région Androy

Les données fournies par l'ORN confirment par ailleurs cette diminution de la gravité de la situation nutritionnelle dans le Sud si on compare les figures suivantes entre le dernier trimestre 2021 et le dernier trimestre de 2022.

¹⁶ M. Anaclet IMBIKI, *La problématique de l'application des « Dina » face aux exigences du respect des droits de l'Homme*, Essai, Décembre 2011



ENSEMBLE DEPISTAGE : T3 SUD 2022



Sources : Résumé des résultats préliminaires du système de surveillance nutritionnelle (SSN) – T3 2022, ONN



Toutefois, malgré cette diminution, on remarque que la situation nutritionnelle dans le district d'Ambovombe a connu une amélioration plus importante que celui du district d'Ampanihy car seulement 68% des communes sont sous contrôles dans le district d'Ampanihy si 90% le sont dans le district d'Ambovombe¹⁷.

Le résultat des collectes et des observations montre en effet que le district d'Ambovombe bénéficie plus de l'accès aux aides et appuis des ONG en raison de la proximité des bases des projets d'urgence et de développement implantés dans la commune urbaine d'Ambovombe qui facilite la mise en place des actions et de suivi. Tandis que peu de bureaux de base sont implantés dans le district d'Ampanihy et que ce dernier ne bénéficie que des actions de sensibilisations et des distributions, sans véritablement de suivi à l'endroit des actions menées. Par ailleurs, comme la région Atsimo Andrefana fait partie des régions les plus vastes de Madagascar, cette situation rend difficile les interventions sur place et que l'isolement des fokontany, notamment dans la commune d'Ankilizato qui est le plus éloigné de la route nationale, constitue une raison pour laquelle peu d'aides interviennent dans la zone. Enfin, Ampanihy ne constitue pas le chef-lieu de la région Atsimo Andrefana car contrairement à son voisin Ambovombe, les bureaux administratifs et ONG sont implantés à Ambovombe qui est le chef-lieu de la région Androy, alors que celui de la région Atsimo Andrefana, les bases des ONG sont principalement situées à Tuléar I.



Source : Action contre la Faim, 2021

Prise en charge de la Malnutrition - Mère-Enfant par l'équipe mobile ACF, région Androy

La mise en place des cliniques mobiles de certaines actions d'ONG ont permis de pallier aux difficultés d'accès des populations aux services, par la possibilité de bénéficier d'une prise en charge intégrée qui soutient à la fois la malnutrition des enfants de moins de cinq ans et l'accompagnement psychosocial de ces enfants et de leurs parents. Les cliniques mobiles ont

¹⁷ Résumé des résultats préliminaires du système de surveillance nutritionnelle (SSN) – T3 2022, ONN



également permis aux populations de bénéficier de soins de santé et d'actions de sensibilisations sur les pratiques de santé.

Toutefois, depuis l'amélioration de la situation nutritionnelle dans le Sud, les effectifs des équipes mobiles ont été réduites alors que l'éloignement des centres de santé et le manque d'accès financier reste toujours un déterminant de l'accès aux soins, durant ou après la crise.

Les aides apportées par les ONG ont permis d'améliorer le quotidien des populations dans le Sud puisqu'elles sont reconnaissantes de l'aide apportée et sont conscientes de son importance dans leur survie au quotidien. Mais force est de constater que les aides mises en place par l'Etat et les ONG ont également entretenu une relation de dépendance à laquelle les organismes d'aides mais aussi les populations ont conscience puisque le problème de fond qui est l'accès à l'eau, n'a pas été résolu.

« Oui bien sur ça a aidé mais à présent c'est devenu une solution de facilité pour les gens. Nos nombres de bénéficiaires ne cessent d'augmenter car ils savent qu'on va leur aider alors ils préfèrent ne rien faire pour s'en sortir et ils attendent ! ». **Entretien individuel, personnel d'ONG, région Androy**

« Bien sûr que si on n'avait le choix, on n'aimerait pas avoir besoin de demander de l'aide car nous sommes conscients que nous sommes dépendants de vous maintenant [...] Puis de toute façon, tant que nous n'avons pas d'eau, alors nous serons toujours dans cette situation car sans eau, nous ne pouvons pas cultiver et ainsi manger ». **Focus group, Hommes, Région Atsimo-Andrefana**

Il ne faut pas exclure le fait que les populations subissent des problèmes d'accès à l'aide car malgré la définition des critères d'éligibilité pour bénéficier des aides, elles estiment endurer des discriminations. Selon eux, les aides ne sont pas distribuées de manière égale et équitable étant donné que la sélection des bénéficiaires se fait de manière opaque et manque de transparence entre les organismes d'aides (agent de terrain) et les autorités locales (Maire/Chef de Fokontany). Les populations faisant partie des plus vulnérables s'étonnent de ne pas faire partie des bénéficiaires alors que les plus nantis bénéficient de leur côté des aides. Le risque de détournement des aides est également fréquent car une fois la liste des bénéficiaires partagée par les organismes d'aides au niveau des autorités compétentes (chef de FKT), plusieurs noms sont retirés de la liste au profit des connaissances ou des proches des responsables. Certaines fois, les populations sont obligées de donner une partie des aides qui leur ont été offertes pour faire partie de la liste ou bien y rester pour ceux qui le sont déjà.

« Il y a un problème dans la collaboration entre les autorités car par exemple si un individu atteint de malnutrition est bénéficiaire de l'argent distribué par le FID ou d'autres aides, alors le chef de fokontany viendra lui mettre la pression pour lui en donner une partie. Souvent les chefs de fokontany font pression aux Agents Communautaires Nutritionnels (ACN) afin de mettre leurs enfants ou leurs proches dans la liste des bénéficiaires ». **Entretien individuel, Office Régional de la Nutrition, Région Androy**

Il existe aussi une faille dans le système de distribution d'aide qui fait que des abus sont perpétrés par les bénéficiaires eux-mêmes afin de pouvoir retirer plus d'avantages qu'il n'est autorisé. Le manque de suivi effectif sur le terrain, les problèmes de dédoublement des CIN, la structure des



ménages qui n'est pas homogène dans une société où la polygamie règne encore.

« *Le problème c'est que les gens ont compris comment ça fonctionne et ils profitent des failles du système. Du coup, sur un seul ménage bénéficiaire, on peut avoir deux personnes qui sont inscrites dans la liste des bénéficiaires et ils profitent ainsi deux fois des distributions alors que tu as des personnes qui ne reçoivent rien !* » *Entretien individuel personnel d'ONG, Région Atsimo Andrefana*

Les hommes se plaignent également de ne pas faire partie des bénéficiaires sélectionnés, au profit souvent des femmes. En effet, les femmes enceintes et allaitantes, les mères célibataires, les enfants entre 0-5 ans, les personnes âgées, les personnes handicapés constituent les principaux des bénéficiaires qui sont les plus ciblés par les aides. Pour faire partie des bénéficiaires, les hommes sont obligés de mettre en œuvre des stratégies en effectuant un arrangement avec une femme pour faire croire qu'ils sont mariés et faire ainsi partie de la liste des bénéficiaires.

L'aide que les populations reçoivent de la part des ONG n'est pas sans risque, au-delà d'être une source de discrimination et d'inégalité ou de créer des relations de dépendance entre l'aide et l'aidé. Les aides fournies par les acteurs humanitaires sont susceptibles de détournements et abus orchestrés par ceux qui disposent d'un fort pouvoir d'influence, notamment les personnalités riches ou des hommes vis-à-vis de l'aide que reçoivent leurs femmes car elles n'ont pas suffisamment de contrôle et donc de pouvoir de décisions.

« *Nous avons mis en place les aides pour les ménages, pourtant les hommes utilisent l'argent reçu pour autre chose, comme celui de prendre une autre femme, du coup l'argent n'est pas utilisé pour sa finalité. Les femmes n'ont pourtant pas assez d'autorité auprès des hommes alors ils font ce qu'ils veulent* ». *Entretien individuel personnel d'ONG, région Androy.*

« *Il y a eu un problème dans le ciblage de bénéficiaires d'un cash transfert effectué par une ONG locale. Lorsque la première distribution a été effectuée, les gens se sont plaints de voir un patron de restaurant dans la liste des bénéficiaires. Il y a eu aussi une mademoiselle très riche, travaillant dans un restaurant et un salarié d'un hôpital aussi dans la liste* ». *Entretien individuel, Office Régional de la Nutrition, région Androy*

- **Mécanismes institutionnels et protection de l'Etat**

L'isolement des fokontany et des communes rurales dans le Sud ne permettent pas de déployer suffisamment des forces de l'ordre pouvant assurer la sécurité des populations. Le manque d'infrastructures, des ressources humaines et financières constitue des barrières empêchant d'assurer l'ordre. De plus, la mobilisation des forces de l'ordre se fait souvent en contrepartie d'une somme d'argent alors que les populations sont confrontées au manque de moyens financiers.

Les risques de protection, comme les attaques de village par les « Dahalo », proviennent généralement des communautés voisines, d'où l'instauration des « *komity jado* » pour prévenir des dangers externes. Les « *komity jado* » se chargent donc d'instaurer un couvre-feu pour limiter les déplacements et chaque voyageur circulant la nuit doit être également muni d'un passeport délivré par le chef du fokontany afin de contrôler les allers et venues. Afin de se protéger, les populations sont obligées d'assurer leur propre sécurité car il n'existe pas toujours de bureau de représentants des forces de l'ordre dans les Fokontany éloignés de la commune centrale. Par



exemple, dans la commune rurale de Sihanamaro, dans la région Androy, il n'existe qu'un seul bureau de poste avancé de la gendarmerie qui assure la sécurité pour tous les fokontany de la commune. Ce qui est insuffisant donc pour les fokontany de la commune entière, obligeant chaque fokontany à mettre en place, selon les directives du Maire, un « *komity jado* » chargé de la sécurité.

Le tableau suivant résume la répartition de l'accès et le contrôle aux ressources entre les hommes et les femmes dans le Sud. Bien qu'on retrouve de similarités entre les deux régions, notamment sur les normes d'accès et de contrôles de ressources, on peut déduire que la région Androy, notamment le district d'Ambovombe, bénéficient d'un accès à des services diversifiés dû à sa proximité en tant que chef-lieu de la région. Nonobstant le fait pourtant que les populations, particulièrement les filles et les femmes, ont des difficultés à réellement accéder à ces services et en avoir le contrôle car les conditions d'accès sont financièrement élevées par rapport aux moyens de subsistances. Dans le district d'Ampanihy, son isolement l'éloigne des principaux services de base auquel les populations ont difficilement accès, en plus de subir fortement les coutumes et traditions qui empêchent l'accès libre et de façon égale aux services.



Tableau 6 : Répartition de l'accès et le contrôle aux ressources entre les hommes et les femmes (Source : Résultats de données quantitatives collectées, Août 2022)

Facteurs d'influence de l'accès et de contrôle aux ressources	Ressources	Accès		Contrôle	
		Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Propriété et contrôle sur les biens	Terres	x	x	x	
	Zébu	x		x	
	Equipements ménagers	x	x	x	x
	Petits animaux de ferme (poulet, chèvre)	x	x	x	
Accès à l'emploi et à d'autres modalités de production de revenus	Outils agricole (charrue, pelle, etc.)	x		x	
	Charrette à zébu	x		x	
	Marché	x	x	x	x
	Travail journalier	x	x	x	x
	Travail stable et valorisé	x		x	
Accès aux ressources communautaires	Eau	x	x	x	x
	Santé	x	x	x	
	Ecole	x	x	x	
	Protection	x		x	
Accès aux systèmes traditionnels de soutien communautaire	Prêt auprès de la famille/amis/voisins	x	x	x	
	Soutien au niveau des associations villageoises (AVEC)	x	x		x
	Soutien au niveau des comités et groupements communautaires	x	x	x	
Accès à l'appui de l'Etat et/ou des ONG	Aides de l'Etat et des ONG		x	x	
	Mécanisme institutionnel de protection de l'Etat	x	x		



III. PARTICIPATION ET POUVOIR DANS LA PRISE DE DÉCISION

1) Participation à la prise de décision au sein du ménage

La participation et le pouvoir dans la prise de décision sont étroitement liés à la capacité d'autodétermination, notamment de faire un choix, non seulement sur les besoins pratiques mais aussi sur les besoins stratégiques. Comme vu précédemment, l'accès et le contrôle aux ressources sont limités puisque la capacité d'action, dimension importante de l'empowerment, permet aux individus de prendre des décisions, de résoudre les problèmes, de définir des objectifs et de s'y conformer. Dans le Sud, les normes sociales dominantes attribuent aux hommes cette capacité d'action. Ainsi, la participation et le pouvoir dans la prise de décision n'est que le prolongement de la division des rôles entre les hommes et les femmes. Les prises de décisions relevant de la sphère privée (à l'intérieure du ménage) sont décidées par les femmes et les décisions relevant de la sphère publique (extérieure au ménage) aux hommes.



« Il appartient aux hommes de décider des sujets qui sont extérieurs à la maison et aux femmes les décisions lorsque cela concerne le ménage » Focus group des hommes, Commune Ankilizato, Région Atsimo Andrefana

Source : Equipe de Consultants, Août 2022

Mais cette séparation n'est pas aussi si stricte car elle présente des nuances. Les décisions qui engagent une grosse dépense et pouvant impacter les richesses du ménage, généralement les dépenses en matière de santé sont décidées par les hommes. Les femmes sont seulement informées et consultées mais le pouvoir décisionnaire appartient aux hommes.

Le tableau suivant permet de constater la participation et le pouvoir de décision entre les hommes et les femmes entre les différents lieux de la collecte selon les régions.



Tableau 7 : Participation et pouvoir de décision selon les types de décisions, le sexe et le lieu d'habitation

Type de décisions	Région Androy				Région Atsimo Andrefana			
	Ambovombe		Sihanamaro		Ankiliabo		Ankilizato	
	H	F	H	F	H	F	H	F
Aller dans un centre de santé								
Où accoucher								
Nombre d'enfant à accoucher								
Utiliser une méthode contraceptive								
Achat de médicament								
Education et soins des enfants								
Mariage des enfants (Quand et avec qui)								
Gestion du revenu								
Gestion de biens productives (terre, zébus, etc.)								
Gestion des biens mobiliers (équipements de la maison)								
Eau, hygiène et assainissement								
Nutrition et sécurité alimentaire								

Source : Résultats de données quantitatives collectées, Août 2022

Les femmes disposent peu de marge de manœuvre sur les décisions au sein du ménage, les hommes étant par « *nature* » le chef de famille et qui décide des décisions importantes au sein du ménage. Dans l'analyse des relations de genre qui semble être commune à la région Androy et Atsimo Andrefana, chaque sexe est appelé à un genre d'occupation mis en place par l'ordre générale de la société. Ainsi, les hommes et les femmes ne peuvent s'affranchir de cet ordre car « *la nature* » est souveraine et ne reçoit aucune loi.

« Les hommes sont appelés à prendre des décisions au sein du ménage car il a plus de valeur et que les femmes sont inférieures [...] C'est la tradition alors on doit le respecter ». Focus group, des femmes, région Androy.

Le contrôle des corps et des relations constitue une étape importante dans l'émancipation des femmes, cependant les résultats de la collecte des données montrent que les décisions liées à la santé sexuelle et reproductive et de la santé maternelle et infantile sont décidées par les hommes. Ce contrôle que les hommes ont sur ces décisions a des conséquences sur la liberté des filles et des garçons à disposer de leur corps et de leurs propres vies puisque les enfants sont exposés au mariage précoce, ce qui nuit à leurs perspectives d'avenir et leurs chances de sortir de la pauvreté. Selon le rapport du MICS en 2018, le pourcentage de femmes et d'homme âgés de 20-49 ans qui ont été mariés ou en union avant l'âge de 18 ans est de 55% pour les femmes et de 26% pour les hommes dans la région Androy, si dans la région Atsimo Andrefana, il est 58% pour



les femmes et de 15% pour les hommes¹⁸.

Bien que touchant les garçons et les filles, le mariage précoce expose plus les filles que les garçons aux risques liés à la violence physique et sexuelle et peut avoir des conséquences sur leur SSR puisque qu'elles n'ont pas la capacité d'action suffisante à négocier leur sexualité. De plus, le mariage précoce induit souvent des grossesses précoces qui peuvent avoir des conséquences dommageables sur la santé reproductive des filles, dont leur corps n'est pas suffisamment développé pour porter une grossesse. Les risques de complications (grossesse dystocique) sont plus élevés chez les jeunes filles, dont la probabilité des mortalités maternelles sont plus fréquentes. Sans parler également des risques de malnutrition étant donné que les bébés naissent prématurément et/ou avec un faible poids de naissance.

Les décisions sur le contrôle des corps et des relations participent à maintenir et préserver les fonctions auxquelles sont destinées les femmes, c'est-à-dire le maintien dans son rôle reproductif et de soin. C'est ainsi, que dans l'acceptation Antandroy et Mahafaly, aucune limite n'est définie dans le nombre de naissances car les enfants sont considérés comme une richesse provenant du divin, « *don de la nature* », et le refuser équivaldrait à refuser ce cadeau et donc agir contre « *la nature* ». La maternité nombreuse est une fatalité que les femmes acceptent avec fierté, au mépris des risques que cela peut avoir sur leur santé reproductive. Ceci est confirmé par les chiffres de la dernière enquête démographique et de santé de Madagascar (EDSMD-V) qui enregistre dans la région Androy (10%) le plus faible taux de prévalence contraceptive dans le pays si dans la région Atsimo Andrefana la prévalence, bien que basse, atteint 31%¹⁹.



Source : Equipe de Consultants, Août 2022

« On ne décide pas du nombre de naissance, on le fait juste jusqu'à ce qu'on ne puisse plus donner d'enfant [...] Par exemple, moi j'ai eu des enfants très jeune. Mon dernier enfant a 20 ans aujourd'hui, j'ai 9 enfants, 7 sont vivants mais 2 sont morts. Je n'ai jamais pris de pilule et aujourd'hui je n'ai plus d'œufs (rire) ». Focus group des femmes, Commune Sihanamaro, Région Androy

Malgré tout, l'âge, le niveau d'éducation ainsi que le statut marital permettent de contrôler les décisions puisque les femmes de moins de 30 ans, ayant fréquenté l'école jusqu'au moins au niveau collège, ainsi que les mères célibataires, peuvent décider par exemple de recourir aux méthodes contraceptives sans avoir besoin l'accord des hommes. Toutefois, l'utilisation des méthodes contraceptives est un sujet encore très controversé malgré la prise de conscience des risques que peuvent présenter les naissances nombreuses, notamment sur la santé mais

¹⁸ Ce pourcentage est à nuancer car le nombre de mariage précoce est difficile à estimer réellement étant donné que les mariages coutumiers dans les milieux ruraux ne sont pas déclarés administrativement et que les naissances ne sont pas non plus déclarées.

¹⁹ EDSMD-V, 2021



également sur la survie du ménage par rapport aux manques de moyens financiers. Les usagères des méthodes PF sont qualifiées de frivoles et sont exposées au risque de stigmatisation au sein de la communauté.

C'est pourquoi, leur utilisation est tabou et cachée de peur d'un côté d'être stigmatisée comme une femme dévergondée et de l'autre côté de la peur d'être découvert par le mari, ce qui risquerait d'être une source de dispute au sein du couple.

Concernant la gestion des ressources productives, il est d'usage que les femmes gèrent le budget du ménage fixé préalablement par les hommes. Les revenus du ménage sont répartis en deux, une partie pour subvenir aux besoins du ménage et l'autre partie qui sera ensuite réinvesti par les hommes pour multiplier les richesses. Ces investissements vont dans les biens immobiliers (achat de zébu et petits animaux de ferme) ou dans les activités de production (intrants agricoles, outils de production, etc.). Il appartiendra aux femmes de gérer toutes les dépenses du ménage en fonction du budget que les hommes ont fixés. Mais dans tous les cas, les dépenses incluant une somme supérieure à 10.000 Ar à 20.000 Ar doivent être autorisés par le mari. Généralement, l'argent ne suffit pas à subvenir aux besoins du ménage, notamment les dépenses liées à la santé.

Dans ces cas, les femmes sont contraintes de vendre les biens et équipements de la maison, à recourir à des prêts ou à effectuer des petites activités génératrices de revenus pour compléter le revenu du ménage.

Enfin, le poids de la belle-famille de la femme tient également une place importante dans la prise de décisions au sein du ménage. C'est notamment le cas dans la décision d'accéder aux soins dans le cas d'un accouchement ou suite à une violence conjugale. La résolution des conflits conjugaux est portée au niveau des beaux-parents de la femme en cas de faute grave de l'homme et si aucun consensus n'a été trouvé entre le couple. De plus, en cas d'absence ou d'abandon familiale de l'homme et que celui-ci n'a pas encore confirmé la séparation avec sa femme, la belle-mère a le contrôle sur les dépenses du ménage.

L'apparition des crises a permis de constater des changements sur le processus décisionnel. Selon les régions, la crise a permis de renforcer la participation des femmes aux décisions dans la gestion du revenu au sein du ménage en raison de l'insuffisance des moyens de subsistance et la contribution des femmes aux charges du ménage. C'est le cas selon les témoignages des femmes dans la région Atsimo Andrefana.

« Avant la crise, les hommes décidaient de tout sans nous consulter sur les décisions à prendre. Mais depuis la crise, les décisions se prennent à deux car les ressources sont insuffisantes et que je suis obligé de sortir pour chercher du travail » **Entretien individuel d'une femme, région Atsimo Andrefana**

Dans d'autres situations, notamment dans la région Androy, la crise a accentué un peu plus les inégalités en restreignant la participation des femmes à la prise de décision dans le ménage, impactant même les décisions relevant de son rôle reproductif.

« Avant les hommes ne prenaient jamais part aux décisions concernant la nourriture et la santé avec la crise cela a changé à cause des dépenses engendrées ». **Focus group des femmes, région Androy**



2) Participation à la prise de décision au niveau communautaire

La participation des femmes à la prise de décisions communautaires ainsi que leur participation au leadership dans les groupements ou comités est encore très faible. Le manque de confiance en soi et la peur d'outrepasser leurs rôles qui leur ont été attribués en tant que femmes constituent des freins à la participation des femmes dans les postes à pouvoir décisionnaire. De plus, les femmes idéalisent l'influence morale qu'elles ont sur leur mari dans la sphère privée mais il n'empêche qu'elles n'ont pas accès à la sphère publique, donc le pouvoir politique.

Success story d'une femme leader dans la région Androy

Dans un des fokontany de la commune rurale de Sihanamaro, dans la région Androy, préside une femme en tant que cheffe de Fokontany depuis près de 20 ans. Faisant partie des rares qui a fréquenté l'école, celle-ci possède une forte influence au sein du village car ayant construit la seule école au niveau du fokontany. Bien qu'il y ait de plus en plus une acception vis-à-vis des hommes sur le leadership des femmes et la participation des femmes dans les prises de décision, l'égalité des sexes n'en est pas moins acceptée car selon la tradition, les femmes sont toujours inférieures aux hommes.



Source : Equipe de Consultants, Août 2022

Focus Group, Femmes, Commune de Sihanamaro, Région Androy

La participation des femmes dans les décisions communautaires se fait de manière exceptionnelle, influencée par des facteurs qui permettent de légitimer ce rôle. C'est le cas par exemple des initiatives mises en place par les projets de développement, comme la création des associations de femmes (AVEC, Care group) pour encourager la participation des femmes au sein des communautés. Certains projets viennent même à statuer la participation des femmes dans les conventions communautaires afin d'encourager la participation des femmes dans les réunions communautaires. Malgré tout, la participation des femmes dans la sphère publique reste limitée ; les femmes intériorisent leurs rôles et ne s'accordent pas le droit de décider voire de participer à la décision.

« Même durant les kabary (discours oratoires malgaches), ce sont toujours les hommes qui décident sur n'importe quel sujet, bien que nous ayons déjà statué dans les conventions communautaires la possibilité pour les femmes de prendre la parole. Les femmes prennent toutefois la parole mais elle reste toujours à sa place ; même si on se réunit dans une grande salle, les hommes se mettent toujours à part » Entretien individuel, personnel d'ONG, district Ampanihy.

La prise de décision au niveau communautaire se décide au niveau d'un comité (komity pokontany, Komity Jado) qui rassemble les représentants du fokontany. Composé uniquement



d'hommes et présidé par un homme adulte (à partir de 30 ans, de confiance et sérieux), il n'existe actuellement pas de femmes à l'intérieur de ces comités bien que les hommes affirment ne discriminer personne du moment que la personne est sage et mature pour prendre des décisions importantes.

Toutefois, les hommes affirment que les rôles au sein de ces comités ne sont pas compatibles avec les rôles réservés aux femmes au sein du ménage d'autant plus que leurs conditions physiologiques ne peuvent pas assurer la sécurité du village pour le « *komity jado* ».

« Ce n'est pas qu'on n'accepte pas les femmes de rentrer au sein des comités mais elles ne sont pas assez forte pour assurer la sécurité du village. C'est une tâche dédiée aux hommes forts du village. Chacun a leurs rôles. » Focus group, hommes, région Androy.

Chaque fokontany dispose d'un comité qui gère les décisions importantes de la vie communautaire. Pour cela, chaque fokontany établit des « *dina* », une sorte de convention collective adoptée par la population et dont l'inobservation peut être sanctionnée. Chaque fokontany dispose chacun de ses propres « *dina* » dont l'application est laissée à sa discrétion. En cas d'inobservation des « *dina* », des sanctions sont appliquées. Ces derniers sont généralement l'acquittement de zébus pour les fautes les plus graves, de chèvres castrées pour les fautes qui sont moins mineures, ou bien la somme équivalent selon le nombre de tête de zébus ou de chèvres. Les conflits sont gérés au niveau des « *Olobe* », des sages du fokontany, généralement des hommes âgés, qui sont des hommes élus par la population et qui décident et rendent les jugements.

Les « *dina* » sont des instances traditionnelles de règlement des conflits. Ils arbitrent des litiges sur la base des conventions communautaires établis au niveau des Fokonolona (peuples). Il y a plusieurs genres de « *dina* » selon les champs d'action : les *dinas* qui règlent les délits, ceux qui lient les usages traditionnels avec les lois modernes, ceux qui traduisent toutes relations contractuelles, ceux qui élaborent et adoptent les travaux dans l'intérêt

Normes coutumières, croyances religieuses et pratiques sociales ayant une influence sur les droits fonciers différenciés selon le genre, FAO Madagascar



IV. NORMES SOCIALES ET DE GENRE

Les normes sociales de genre se réfèrent aux croyances sur les femmes et les hommes, les garçons et les filles, qui sont transmises dès l'enfance, de génération en génération par le biais de la socialisation. Elles dictent les comportements et les rôles de chaque sexe et permettent ainsi de fixer des limites aux pensées et aux comportements des hommes et des femmes, des filles et des garçons. Se conformer aux normes sociales est automatique et se fait de manière inconsciente, enfermant les individus à d'autres idées ou influences qui leur permettraient de réfléchir autrement. Les normes sociales de genre peuvent faire paraître les inégalités de pouvoir et de ressources comme naturelles ou divines, assimilant les normes sociales à des « normes morales », donc immuable²⁰.

Dans le Sud, que ce soit dans la région Androy ou dans la région Atsimo Andrefana, les normes sociales indiquent aux filles et aux femmes qu'elles sont inférieures aux hommes, légitimé par des discours qui sont intériorisés par les femmes elles-mêmes : « *Ampela fanaka malemy* », ²¹ « *Akoho vavy maneno* ». ²²Ces discours dictent dès lors les rôles que les hommes et les femmes doivent occuper dans la société, les comportements qu'ils ou elles doivent adopter, les besoins auxquels ils ou elles doivent aspirer pour se conformer aux normes sociales.

1) Rôles selon les normes sociales de genre

Les hommes et les femmes sont séparés par des sphères bien strictes attribuant aux hommes l'espace public et aux femmes l'espace privée. Les rôles productifs appartiennent à l'espace public dont le travail est visible, valorisé et rémunéré, tandis que les rôles reproductifs appartiennent à l'espace privée dont le travail est invisible, non comptabilisé et socialement non valorisé. Il ne s'agit pas seulement d'une séparation des rôles mais d'une asymétrie où les rôles sont hiérarchisés.

Le tableau suivant met en évidence les différents rôles et les tâches considérées comme les plus respectés, c'est-à-dire valorisés selon les normes sociales.

²⁰ "De la nécessité de transformer les normes sociales pour parvenir à l'égalité entre les sexes", FNUAP, Sept 2020 https://www.unfpa.org/sites/default/files/pub-pdf/How_Changing_Social_Norms_is_Crucial_-_French_Version_September_14_2020.pdf

²¹ Signifie que les femmes sont des meubles fragiles pour signifier qu'elles sont faibles

²² Signifie que poules ne chantent pas pour justifier l'interdiction aux femmes de prendre la parole.



Tableau 8 : Rôles les plus valorisés selon les sexes et le lieu

Rôles	Ampanihy		Ambovombe	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
Rôle productif	S'occuper des zébus	S'occuper des zébus	S'occuper des zébus	S'occuper des zébus
	Agriculture	Agriculture	Agriculture	Agriculture
	Gestion des revenus		Gestion des revenus	
Rôle reproductif	Entretien la maison	Entretien la maison		
	S'occuper des enfants	S'occuper des enfants	S'occuper des enfants	S'occuper des enfants

Source : Résultats de données quantitatives collectées, Août 2022

Le zébu occupe une place essentielle dans le rôle productif dans le Sud car il symbolise la richesse et permet d'assurer les relations sociales. Le zébu rythme la vie des peuplades du Sud puisqu'il est présent sur tous les aspects de la vie : Mariage, funérailles, rites religieux, circoncision, pacte de sang, convention collective, etc. L'élevage de zébus dans le Sud permet d'assurer les relations sociales et garantir le prestige au sein de la communauté puisque les zébus constituent un critère de richesse. Ainsi, le travail est principalement organisé autour de l'agriculture et de l'élevage, afin d'accumuler des richesses et par conséquent pouvoir multiplier le nombre de zébus. Les zébus permettent de prévoir et d'assurer les devoirs sociaux et communautaires « adidy » considérés comme important dans la vie des Antandroy et des Mahafaly.

« Les gens ici sont surtout agriculteurs et des éleveurs. Ils élèvent les zébus afin de prévoir le futur en cas de décès, car c'est ce sont les zébus qui permettent d'assurer les devoirs envers la communauté ». Personnel de l'Office Régional de la Nutrition à Ambovombe



Source : Action contre la Faim, 2022

Mère de famille et ses enfants, bénéficiaires des programmes d'ACF

Le rôle communautaire est considéré comme un accessoire pour les femmes alors qu'il est considéré comme prestigieux pour les hommes puisqu'effectuer le devoir communautaire, ou bien « *adidy* » est exclusivement réservé aux hommes dans le Sud et lui permet ainsi de renforcer son statut et sa position. Le rapport au travail est donc différent dans le Sud car les revenus issus de l'agriculture serviront essentiellement à multiplier les richesses à travers les zébus et non pour subvenir aux besoins du ménage. Ce sont les travaux journaliers (sarclage, collecter d'eau, collecte du bois, etc.) qui serviront à satisfaire les besoins du quotidien. Pourtant, les revenus tirés des travaux journaliers suffisent rarement à satisfaire tous les besoins du ménage, surtout en cas de maladie. Vendre les zébus quand les ressources économiques du ménage viennent à manquer est rare préférant d'abord recourir à la vente des biens du ménage ou à emprunter auprès des proches, familles ou amis. L'élevage de zébus est essentiellement contemplatif car il est essentiel d'en avoir plusieurs afin de pouvoir les sacrifier en cas de décès du propriétaire ou de les offrir à l'occasion des différents rituels qui accompagnent les événements familiaux et sociaux.

« [...] même si une personne est malade dans le ménage ou encore en cas de famine, il est difficile de vendre 2 ou 3 zébus pour pouvoir se soigner car il faudra se démerder autrement pour avoir de l'argent. Cela a une conséquence sur la nutrition car les autres membres du ménage sont obligés de se restreindre et accepter la situation peu importe leur sort car les zébus constituent une sorte de banque et de stockage, on ne peut pas y toucher [...] » **Entretien individuel, Office régional de la Nutrition, région Androy**

Si les rôles communautaires à travers les « *adidy* » (*devoir*), constituent une part essentielle dans la vie des populations dans le Sud, notamment des hommes, c'est parce que la contribution à ce dernier est égale au pouvoir qu'on attribue à un homme. Plus un homme contribue aux responsabilités communautaires, plus il sera reconnu et disposera de pouvoirs, entendu dans le sens de droits - « *zo* » dans les communautés du Sud.

« Les hommes disposent plus de droits (zo) que les femmes car ils sont supérieurs aux femmes



» *Focus group des femmes, région Atsimo Andrefana.*

Disposer de droits implique par conséquent d'avoir des responsabilités « *adidy* » que seuls les hommes peuvent effectuer (lors de funérailles, mariages, rites, etc.) de par leurs rôles, mais également parce qu'ils ont accès aux biens et ressources qui permettent de les effectuer. Dans le Sud, comme on a pu voir plus haut, l'accès des femmes aux droits à la propriété foncière et à la succession sont limités alors que ces droits permettent aux femmes d'accéder à plus de pouvoir en prenant part de manière effective aux rôles communautaires.

Parmi les tâches les moins valorisées figurent les activités liées aux travaux domestiques (*cf section sur les rôles, responsabilités et répartition des tâches*), car considérés comme inférieures bien que participant pourtant au fonctionnement du travail productif. Les femmes sont conscientes de leur double journée de travail, voire triple quand elles participent aux rôles communautaires dans les comités (AVEC) et réunions communautaires, mais l'accomplissement de toutes les tâches qui les sont assignées vont de soi et leur paraît normal. Ces dernières d'ailleurs passent plus de temps que les hommes dans la réalisation des tâches reproductives en plus d'effectuer les rôles productifs comme le montre le tableau ci-dessus.

Tableau 9 : Nombre d'heures effectuées en moyenne selon les tâches

Tâches effectuées	Temps passé en moyenne en heure/jour	
	Homme	Femme
Agriculture	9,1	3,2
Soins aux enfants	4	7,6
Travail domestique	1,5	4,1
Cuisine	1,5	3,3

Source : Résultats de données quantitatives collectées, Août 2022

Le soin aux enfants constitue une place essentielle dans le Sud bien que la valorisation soit différente selon les hommes et les femmes. Pour les hommes, les enfants constituent une richesse et constitue une norme de la masculinité car elle marque la virilité des hommes et lui permet d'assurer que sa lignée soit perpétuée. Chez les femmes, les enfants constituent l'essence même de leur rôle car la fertilité marque la norme de la féminité et que la stérilité constitue un manque à son rôle. La stérilité ne provient jamais de l'homme selon les normes sociales dans le Sud et si une femme est stérile, c'est considéré uniquement comme sa faute qui risque de lui apporter le mauvais œil au sein de la communauté. La femme a une obligation de fécondité dans le mariage. Être une femme «momba» (stérile) ou bien «vavy anake», le fait de n'avoir que des filles, constitue une cause de divorce ou de polygamie. A Madagascar, la polygamie est formellement interdite par la loi mais cette pratique socio culturelle est institutionnalisée dans le Sud de Madagascar et fait partie des normes de la masculinité. Selon les pratiques locales, les hommes ont le droit de prendre plusieurs épouses s'ils souhaitent avoir plus d'enfants afin de pouvoir perpétuer son héritage et d'assurer sa descendance. Comme ce sont encore les garçons et les hommes qui héritent majoritairement dans le Sud afin de préserver l'héritage (*lova tsy mifindra*), les filles peuvent être promises au mariage dès leurs



naissances à un homme plus vieux, faisant partie de la fratrie, afin de ne pas faire sortir les richesses et renforcer les liens familiaux. Les risques de consanguinité sont donc grands au sein des communautés dans le Sud.

« Par exemple dans nos coutumes chez nous les Antandroy, les enfants des frères issus de la même famille peuvent se marier afin de préserver les richesses, c'est ce qu'on appelle le lova tsy mifindra : Les deux frères discutent entre eux en disant que si ta femme accouche d'une fille alors elle ira épouser mon fils ». Entretien individuel, personnel des Nations Unis, région Androy

2) Comportements attendus selon les normes sociales de genre

S'écarter des normes sociales est difficile pour les hommes et les femmes à cause des attentes sociales et de la volonté d'appartenance. Les normes sociales varient en fonction des contextes si bien que même si la crise ait permis aux femmes de participer à la prise de décision au sein du ménage et de la communauté ainsi que d'occuper des rôles productifs pour compléter le revenu du ménage, il existe dans la société Antandroy et Mahafaly une certaine contradiction concernant les attentes des femmes. Les difficultés amenées par les crises poussent la société à encourager les femmes à être plus autonome, plus dynamique, dans la participation sociale et économique et politique. Cependant, même si leur émancipation est encouragée, elle ne doit pas outrepasser les rôles qui leurs sont dévolues, c'est-à-dire ne doivent pas les permettre de devenir égale, voire supérieure aux hommes. Elles peuvent travailler mais ne doit pas gagner plus que les hommes ; elles sont encouragées à faire partie d'une association et même en tant que membre de bureau mais ne doit pas prendre des rôles de direction. Les hommes de leur côté subissent une pression sociale qui ont une influence sur leur santé mentale. En effet, les normes de la masculinité disposent qu'un homme « bien » est considéré comme le soutien financier de la famille, alors que les difficultés économiques engendrées par la crise leur permettent difficilement d'assurer leurs rôles.

3) Aspirations selon les normes sociales de genre

Les normes sociales de genre façonnent les besoins et les aspirations des individus qui diffèrent d'un sexe à l'autre, créant des stéréotypes de genre fortement enracinés. C'est avec Sandra Bem qu'on entend parler de la théorie des schémas de genre qui sous-tend que les garçons et les filles apprennent les rôles masculins et féminins de la culture dans laquelle ils vivent. Selon cette théorie, les enfants ajustent leur comportement pour s'aligner sur les normes de genre de leur culture. Dans le Sud, les rôles, les attentes et les aspirations diffèrent très peu entre la région Androy et Atsimo Andrefana. Les filles apprennent très tôt ce qui est attendu d'elles tout comme les garçons, et comprennent leurs positions dans la société.

« C'est mon père qui décide dans le ménage car c'est lui le chef de famille et qui ramène de l'argent. Ma mère ne fait qu'obéir en suivant ce qu'il dit ». Entretien individuel, jeune fille, région Androy

« Non je ne fais pas la lessive car ce n'est pas à moi de le faire. C'est un travail pour les filles donc ce sont mes sœurs qui le font. Moi, j'aide mon père pour accompagner les zébus ». Entretien individuel, jeune garçon, région Atsimo Andrefana



Source : Action contre la Faim, 2022

Famille bénéficiaire des programmes d'ACF

La famille constitue le premier modèle sur laquelle les enfants construisent leur identité de genre, or les pratiques discriminatoires et les relations inégalitaires surviennent particulièrement au sein des structures familiales. Ce qui est vécu quotidiennement dans la famille est reproduit par les enfants et devient le socle des normes sociales discriminantes qui ont des conséquences sur l'image qu'ils ont d'eux même. Ainsi, il n'est pas étonnant de constater que les aspirations des filles sont cantonnées aux rôles domestiques, dans la sphère privée, comme leurs mères avant elles. En général, les filles espèrent se marier, car il faut savoir que les mariages précoces ne sont pas toujours synonymes de mariages forcés mais aussi un espoir pour les filles de s'émanciper du cercle familial, dans l'espérance de bénéficier de la situation financière du mari et ainsi avoir un protecteur. Les garçons, quant à eux, ont des aspirations plus ambitieuses en voulant trouver du travail afin de gagner de l'argent, ou encore de terminer leurs études pour réussir à avoir un bon travail par la suite.

En fin de compte, les normes sociales discriminantes peuvent être les causes profondes et les conséquences des inégalités entre les sexes dans leur accès aux ressources et à leurs libertés. Ces normes sociales sont, dans le Sud, souvent justifiées ou excusées par les coutumes et traditions ancestrales qui font force de loi, alors qu'elles contribuent largement à maintenir les privilèges masculins. Les acteurs de développement intervenant sur les questions d'égalité dans le Sud prennent conscience de cette situation et font en sorte de diffuser cela dans leurs actions de sensibilisations.

« Je n'aime pas dire qu'il s'agit de coutumes et traditions ancestrales. Pour les convaincre, j'explique qu'il ne s'agit pas en soi de coutumes et traditions mais plutôt des pratiques et croyances que vous souhaitez appliquer au sein dans votre communauté. Pour moi les coutumes et les traditions ce n'est pas ça car ce sont des pratiques adoptés par la communauté, c'est-à-dire ce qui est accepté socialement par la communauté mais pour moi ce n'est pas ça la coutume ». **Entretien individuel, personnel ONG, région Androy**



V. VIOLENCE BASÉE SUR LE GENRE

La justification sociale de tout type de violence reste encore très élevée à Madagascar, et les violences sexuelles restent encore banalisées voire normalisées au sein de la société elle-même. Le Flash Appeal 2021 estime à 1.440 le nombre de victimes de violences sexuelles à Madagascar, sans compter les violences qui ne sont pas signalées. Pour rappel, les violences sexuelles se définissent comme toute atteinte sexuelle commise sans le consentement d'une personne et tout agissement discriminatoire fondé sur la tradition patriarcale qui perpétue les rôles sexués attribués aux femmes et aux hommes. Il peut s'agir d'agissement ou outrage sexiste, de harcèlement sexuel, d'agression sexuelle ou de viol²³. La notion de consentement est très importante car dans les violences sexuelles, la victime n'a pas consenti et n'a pas désiré l'acte sexuel. Le consentement peut être signifié par des paroles ou des comportements et le silence ne vaut pas acceptation. Pourtant, la culture du viol est très présente de manière générale à Madagascar et l'adage « *manaiky matoa tsy miteny* »²⁴ est encore très répandue et constitue un consentement selon les croyances sociales.

Dans le Sud, les rapports sexuels non consentis sont fréquents au sein des couples et des partenaires intimes (IPV), voire perpétrés par les membres de la famille, alors qu'ils ne sont pas considérés comme un viol. Les violences conjugales (sexuelles et physiques) sont rarement signalées auprès des structures de protection des femmes (Centre d'écoute, clinique juridique), car considérés comme « tabou », dans le sens où le signalement n'est pas autorisé car menace l'organisation sociale. Il règne dès lors une forme de banalisation et de minimisation de la violence, notamment sexuelle, alors que tolérer ces comportements violents participe à freiner l'identification du caractère inacceptable de la situation et maintient sa perpétuation.

« En général, on ne reçoit pas beaucoup de plaintes concernant les violences sexuelles car la personne victime a honte de dénoncer qu'il s'agit d'un acte sexuel, un viol ou autres pourtant je dois vous avouer que ce sont les proches même des victimes qui réalisent ces violences en faisant des chantages disant que je ne te donnerais rien si tu n'acceptes pas de coucher avec moi. Du coup, les victimes n'osent rien dire et cela reste au sein de la communauté qui tente de trouver des arrangements ». Personnel d'un Centre d'écoute, district Ambovombe

En effet, les pratiques locales ou « *fomba* » se veulent que les conflits conjugaux restent dans le ménage « *lamba maloto tsy aha* »²⁵ puisque considérés de l'ordre du privé, ce qui participe à maintenir la culture du silence. Les actes de violences sont réglés par la belle-famille, du chef de Fokontany ou auprès des aînés du village « *Olobe* » si les conflits ne peuvent être réglés de façon à l'amiable entre les protagonistes. Ceci est corroboré par les résultats de l'enquête ménage où 30% des personnes interrogées s'adressent à la famille pour régler les violences si 17% se réfèrent aux chefs de communautés. De plus, le signalement et la remontée des plaintes auprès des institutions prévues à cet effet sont interdits « *fady* » selon les pratiques sociales. Au-delà du caractère interdit, il y a également une méfiance et une peur latente des institutions et autorités étatiques, considérées comme étrangères (*vazaha*) aux coutumes et traditions, menaçant

²³ Définition de l'ONU Femmes, <https://www.onufemmes.fr/violences-sexuelles>

²⁴ Se traduit littéralement "Qui ne dit mot consent"

²⁵ Expression malgache signifiant "On n'étend pas son linge sale dehors ».



d'ébranler les normes établies au sein de la communauté et donc risquer de faire perdre les privilèges acquis.

« Comme je l'ai expliqué à l'instant, ici on n'a pas le droit d'aller chez les vazaha (étrangers). S'il existe des cas de violences alors il est interdit (fady) de porter l'affaire devant la police ou les gendarmes car ils pensent que les centres d'écoute situés dans des maisons en dure appartiennent à l'Etat et on ne doit pas porter l'affaire au niveau de l'Etat mais seulement auprès des Olobe (Aînés) au niveau du village » Personnel d'Agence des Nations Unies, district Ampanihy.

Les conflits conjugaux sont rarement signalés et remontés à moins que les conflits soient d'ordre économique car le mari n'a pas respecté ses engagements économiques. En effet, les hommes étant le pourvoyeur économique principal du ménage par rapport aux rôles qui lui sont attribués à son genre, des écarts à ces normes de la part des hommes, peuvent donner lieu à des conflits et des violences entre époux. Les crises liées à l'insécurité alimentaire et la sécheresse aggravent les difficultés économiques des ménages déjà présentes, causé par le manque de moyen de subsistance, et font peser lourdement les conséquences sur les hommes.

« Si on parle de violences domestiques, oui ça existe bel et bien. Il y a des hommes qui battent leurs femmes mais également des femmes qui battent leurs maris. Par exemple, la semaine passée, il y a eu un homme qui a été battu par sa femme à l'aide d'une louche et qui a été blessé au crâne [...] il s'agit d'une violence économique qui entraîne une violence physique. En effet, il y a des hommes qui ne donnent pas d'argent à leur femme et cette dernière le bat [...] » Personnel d'Agence des Nations Unies, district Ambovombe

La pression exercée sur les hommes aboutit à des violences morales qui ont des conséquences sur leur santé mentale mais également à des violences physiques.

Les résultats des données montrent que les violences basées sur le genre (VBG) sont le résultat de la dégradation des conditions de vie causée par la succession des crises liées à l'insécurité alimentaire. Les relations sexuelles non consenties sont courantes car sans cela, les femmes savent que les hommes peuvent aller voir ailleurs et que refuser un rapport sexuel avec leur conjoint constitue un motif de départ de l'homme du foyer. Or les femmes dépendent des hommes puisqu'ils sont les pourvoyeurs économiques principaux du ménage et pour les femmes, avoir un homme et donc être mariées assure une protection. Sans hommes ou ne pas être mariées, les femmes se considèrent sans protection et livrées à elles-mêmes. Elles sont donc obligées d'accepter, malgré elles, les conditions imposées par les hommes car même si la femme décide de partir, cette dernière ne peut pas partir avec ses enfants puisqu'ils sont la propriété de son mari.

De plus, en période de soudure, il n'est pas rare que les femmes aient recours à la prostitution pour subvenir à leurs besoins (nourriture, habillement, etc.). Cette situation survient même pour les femmes mariées dont leurs maris sont absents pour trouver du travail ailleurs. Les femmes peuvent être dès lors exposées à des maltraitances, des formes de violences physiques, morales et sexuelles, alors que ces dernières n'ont pas la garantie de récupérer l'argent convenu. Les femmes n'ont nulle part, notamment dans le district d'Ampanihy où les centres d'écoutes ne sont pas encore opérationnels. Dans le district d'Ambovombe, les structures accueillant les femmes victimes de violences sont éloignées pour les victimes résident loin de la ville car les femmes sont



obligées de se rendre dans la commune urbaine d'Ambovombe, alors que leur mobilité est réduite.

Les cliniques mobiles, dans le cadre du projet de l'UNFPA, permettent de prendre en charge les femmes victimes de violences conjugales. Les femmes bénéficient d'une prise en charge intégrée comprenant les soins suite aux violences physiques et sexuelles, les soins de santé maternelle et infantile (Consultation prénatale), les soins de santé sexuelle et reproductive (méthode PF). La collaboration de l'UNFPA avec le CECJ permet de sensibiliser les femmes mais aussi les hommes sur les questions de VBG et de donner des conseils juridiques ainsi qu'informer sur le circuit de référencement afin d'orienter les victimes de VBG. Malheureusement, peu de femmes souhaitent poursuivre les procédures plus loin, s'arrêtant seulement à la prise en charge médicale. Ce n'est pas tant la peur des représailles mais plutôt la peur d'aller à l'encontre de ce qui est autorisé par les normes sociales étant donné que les violences se règlent en interne. Mais au-delà de cette peur, le manque de pouvoir des femmes limite leur capacité d'action à aspirer une vie différente, estimant qu'elles n'ont nul autre endroit où aller et préfèrent rester, quitte à subir les violences, plutôt que de partir et n'avoir aucun soutien financier.



Source : Equipe de Consultants, Août 2022

« Partir pour aller où de toute manière ! Nous estimons avoir la chance d'avoir un mari pour subvenir à nos besoins même si c'est difficile ! » Focus group Femmes, région Atsimo Andrefana.

L'analyse des données montrent également une autre raison sous-jacente à ce problème qui est intrinsèquement liée aux relations entre les hommes et les femmes. En effet, les rôles définis à chacun des sexes et les normes de genre intégrées dès l'enfance perpétuent un système social qui met les femmes en position d'infériorité dans la sphère publique et dans la sphère privée. Le déséquilibre dans les rapports sociaux de sexe causé par les inégalités de genre fait que les femmes et les filles sont souvent les victimes des VBG et que ce déséquilibre du pouvoir est à la fois la conséquence et la cause des VBG. Il n'est pas rare de voir des jeunes filles recourir très tôt à la prostitution, dès l'âge de 12 ans, pour subvenir à leurs besoins fondamentaux, puisque ces dernières ne sont plus prises en charge par les parents, notamment dans un ménage ayant plusieurs enfants. De plus, les crises ayant aggravé la situation économique du ménage, les parents privilégient les plus petits et délaissent les moins jeunes car sont considérés déjà plus autonomes et pouvant subvenir à leurs besoins.

« C'est la culture ici qui favorise les jeunes filles de 14-15 ans à s'émanciper en leur donnant une liberté sexuelle. On les incite à habiter seule pour chercher un homme. Ce qui veut dire qu'on la laisse libre de traîner avec un homme car ce sera lui qui sera chargé d'assurer ses besoins, du savon, sa nourriture et d'autres choses que les parents ne peuvent plus subvenir. Indirectement,



les parents incitent leurs enfants à faire ça au vu de la pauvreté [...]. Ça a toujours été le cas depuis toujours mais avec l'arrivée du Covid-19, ce phénomène a augmenté ». Personnel d'une ONG, district Ampanihy

INFORMATIONS SECTORIELLES CLÉS

Cette section concerne l'accès différencié des hommes et des femmes à chaque service sectoriel et les risques de protection que peuvent présenter l'accès à ces services.

1) Sécurité alimentaire et moyens d'existence (SAME)

La sécurité alimentaire est atteinte lorsque « toutes les personnes, en tout temps, ont économiquement, socialement et physiquement accès à une alimentation suffisante, sûre et nutritive, qui satisfait leurs besoins nutritionnels pour leur permettre de mener une vie active et saine ». Pour ce faire, il est nécessaire de réunir quatre dimensions liées à (1) la disponibilité des aliments, (2) l'accès aux aliments, (3) l'utilisation ou bien la qualité de l'alimentation, et enfin (4) la stabilité ou la régularité des approvisionnements.

Concernant la première dimension, la disponibilité des aliments dans le sud est fortement dépendante de l'eau puisqu'elle constitue une denrée rare à cause de la récurrence de la sécheresse qui sévit et le manque de pluie. L'agriculture est pourtant le principal moyen de subsistance des populations qui leur garantit la disponibilité des aliments. Les tableaux suivants indiquent la quantité de pluie tombée entre 2019 et 2022 selon les régions et en comparaison de la période normale.

Tableau 10 : Pluviométrie en fonction des saisons entre 2019 et 2022, région Androy et région Atsimo Andrefana

Saison	Faosa				Asara				Asotry			
Région Androy	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil
Période normale												
Période 2019-2020												
Période 2021-2022												

Saison	Faosa		Lohatoana		Asara			Asotry			Faosa	
Région Atsimo-Andrefana	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc	Janv	Fév	Mars	Avril	Mai	Juin	Juil
Période normale												
Période 2019-2020												
Période 2021-2022												

	Pas de pluie
	Peu de pluie
	Pluie moyen

Les trois dernières années ont accentué l'insécurité alimentaire dans le Sud dont la période entre



2019-2020 constituent le moment où la sécheresse était à son point culminant avec des niveaux de pluies très bas voire quasi inexistante. L'arrivée des pluies coïncident avec la saison de Lohatoana et Asara car c'est durant ces saisons que les populations commencent à cultiver alors que le niveau des pluies est très faible dans la région Androy et Atsimo Andrefana si l'on se réfère aux tableaux ci-dessus. La pluie n'est pourtant pas suffisante pour irriguer la terre et espérer une récolte. Au contraire, les cultures se meurent car sont exposées à une forte chaleur, aux aléas climatiques (*tiomena*, pluies, sécheresse, etc.) ainsi qu'aux parasites et empêchent les populations de moissonner leurs récoltes. Le manque d'installation capable de stocker l'eau et arroser les récoltes est inexistante et fait partie des besoins des agriculteurs, notamment dans la région Atsimo Andrefana.

« Si nous avons une citerne ou un point d'eau, on pourrait arroser nos cultures mais là si nous voulons arroser nos cultures, nous sommes obligés de chercher de l'eau très loin alors qu'il faut plusieurs allers et retours pour pouvoir le faire. Aussi, nous sommes obligés de laisser nos cultures ainsi sans pouvoir rien faire car il n'y a déjà pas assez d'eau à cause du manque de pluies. » Focus Group, Hommes, région Atsimo Andrefana

L'accès aux aliments, deuxième dimension de la sécurité alimentaire, devient difficile puisque la disponibilité des aliments est compromise par les aléas climatiques mais également par l'insuffisance de moyens de subsistance. En effet, les principales activités de subsistance de la population dans le Sud tournent autour de l'agriculture et de l'élevage et qui ont pourtant des besoins élevés en eau. L'agriculture se pratique généralement toute l'année malgré le manque de pluie. Les récoltes sont très aléatoires car dépendent de la quantité de pluie et les populations plantent sans la garantie de pouvoir récolter ce qu'elles ont semées car les récoltes peuvent être détruites. L'agriculture est surtout pratiquée pour la consommation du ménage étant donné que les agriculteurs ne sont pas des grands producteurs agricoles mais de simples paysans. Ainsi, seule une petite partie (1/3) des récoltes est utilisée pour la vente car souvent les récoltes ne suffisent pas pour être consommées et être revendues. Les revenus sont donc très aléatoires et il est difficile d'estimer les revenus des populations. Ces derniers manquent de transparence et d'objectivité par rapport au revenu gagné non seulement par crainte de ne pas pouvoir bénéficier les aides mais parce que les bénéfices tirés de la vente des récoltes sont immédiatement réinvestis dans l'achat de petits animaux de fermes (poulet, chèvre, etc.) ou bien de petits équipements nécessaires au ménages (assiette, couvert, marmite, etc.). Il est donc pertinent d'estimer les revenus en fonction du nombre de petits animaux de ferme et non en termes de zébus car ces derniers ne sont pas vendus qu'en cas de rare exception. Les résultats de l'enquête ont juste permis de déterminer les périodes où les revenus sont hauts puisqu'ils correspondent aux périodes de récoltes qui correspondent aux saisons Asara et Lohatoana, c'est-à-dire durant la saison des pluies. Les revenus varient durant cette période entre 10.000 Ar et 50.000 Ar/semaine alors que la saison Asotry (hiver) et Faosa (sécheresse) constituent les périodes où les populations ont très peu de revenus et ont accès difficilement à la nourriture.



Tableau 11 : Comparatifs des moyens de subsistance en fonction des saisons selon le district

District d'Ambovombe		Asara				Asotry			Faosa				Asara
Moyens de subsistance		Janv	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc
Activités principales de subsistance	Agriculture												
	Patate douce												
	Arachide												
	Manioc												
	Elevage bovins												
Activités secondaires de subsistance	Elevage poulet												
	Collecte d'eau												
	Lessive												
	Petit commerce												
District d'Ampanihy		Asara				Asotry			Faosa			Lohatoana	Asara
Moyens de subsistance		Janv	Fev	Mar	Avr	Mai	Juin	Juil	Aout	Sept	Oct	Nov	Déc
Activités principales de subsistance	Elevage bovins												
	Agriculture												
	Légumineux												
	Arachide												
	Manioc												
Activités secondaires de subsistance	Elevage poulet												
	Collecte d'eau												

 Période d'activités
 Période de récolte

Pour parvenir à combler les moyens de subsistances et accéder à la nourriture, durant la saison Asotry et Faosa, les populations effectuent des activités secondaires basées sur des travaux journaliers. Les ménages sont obligés de faire le commerce d'eau ou de docker pour les hommes et pour les femmes la lessive ou effectuer le commerce de petites cultures maraichères (brèdes), de café ou de petits beignets. La pression sur les ressources naturelles est également forte quand les revenus viennent à manquer avec la fabrication de charbon ou la coupe des bois pour la vente. Les femmes, notamment les mères restreignent leur alimentation pour permettre aux autres de manger. Dans les villes, notamment à Ambovombe, la prostitution des filles et des femmes est très courante pour subvenir à leurs nécessaires quotidiens, notamment en termes d'hygiène (eau, nourriture, savon, serviette hygiénique). Les jours de marchés ou



bien encore les réunions communautaires (havoria) constituent également un risque où les filles se livrent à la prostitution. Les enfants quant à eux sont amenés à mendier dans les rues des grandes villes, obligés d'abandonner les bancs de l'école et sont livrés à eux même d'après les observations effectuées sur le terrain.

L'utilisation et la qualité de l'alimentation, troisième dimension de la sécurité alimentaire, dépendent de la période de l'année, qu'il s'agisse de la période de récolte (Lohatoana et Asara) ou de la période de sécheresse (Asotry et Faosa). Les stratégies d'alimentation varient donc en fonction de la disponibilité de l'aliment et de l'accès à l'aliment.

Tableau 12 : Stratégies d'alimentation en fonction des périodes de l'année

Période de récolte	
Qualité	Alimentation variée, consommation élevée de riz
Type d'aliments consommés	Riz, patate douce, manioc, légumineux, brèdes,
Fréquence de repas	Fréquence de repas à 3 repas/jour
Quantité de ration	Ration égale pour chaque membre du ménage
Période de sécheresse	
Qualité	Alimentation très limitée, bourratif, à risque
Type d'aliments consommés	Manioc, bouilli de riz dilué, mélange de cendre et de tamarin
Fréquence de repas	1 fois/jour (soir)
Quantité de ration	Ration limitée pour les femmes, les enfants aînés

L'utilisation et la qualité de l'alimentation varient selon le type d'aliments consommés, la fréquence et la quantité de ration prise en fonction de la période dans l'année. Les périodes de sécheresse constituent les périodes où la population, notamment les femmes enceintes et allaitantes ont le plus de difficulté pour se nourrir et là où les pratiques de consommation utilisées par les populations sont les plus risquées sur leur santé nutritionnelle. Durant cette période, l'alimentation est loin d'être équilibrée et privilégiera des aliments bourratifs qui certes comble la sensation de manque mais loin d'apporter les apports nutritifs. Le manioc constitue l'aliment de base le plus consommé durant cette période tandis que le riz est faiblement consommé en raison de son prix élevé. Ce dernier est cuisiné avec beaucoup d'eau de sorte à avoir une bouillie de riz et ainsi pouvoir avoir une grosse quantité suffisante pour l'ensemble des membres du ménage. Les feuilles de « raketa mena » brûlées (figues de barbarie) et/ou le mélange de cendre et de tamarin pillé constituent les aliments consommés dans le Sud en période de sécheresse alors qu'il présente des risques sur la santé nutritionnelle, essentiellement des enfants en bas âges, susceptible de développer des maladies comme la kwashiorkor, le marasme ou bien les deux en même temps.

La fréquence et la quantité de repas pris décroît également durant la période de sécheresse, dont les femmes et les enfants plus âgés (+ de 5 ans) sont les plus touchés.

En fonction du lieu d'habitation, le nombre de fois où les hommes et les femmes ont recours à une stratégie d'adaptation pour faire face au manque de nourriture n'est pas le même. Les femmes dans le district d'Ampanihy semblent plus souffrir du manque en se restreignant plus que les hommes par rapport au district d'Ambovombe, où la situation est inversée.



Tableau 13 : Moyenne entre les hommes et les femmes selon le district sur le nombre de jours ayant recours à un ou a plusieurs des stratégies d'adaptation face au manque de nourriture.

Sexe	Aliments pas appréciés	Prêt de nourriture	Limitation de portion	Limitation de consommation pour faire manger les enfants	Réduction du nombre de repas
District Ambovombe					
Femme	3	1,8	3	2,8	2,2
Homme	5,7	1,2	4,5	5,7	5,7
District Ampanihy					
Femme	5,5	5,5	5	4,2	5,5
Homme	3,7	3	1,7	1,7	1,7

Source : Résultats de données quantitatives collectées, Août 2022

Les normes sociales établies désignent naturellement les femmes comme celle qui doivent se sacrifier le plus pour permettre aux autres membres du ménage de manger. Il est donc légitime pour les femmes de manger moins que les hommes étant donné qu'ils sont les pourvoyeurs économiques principales du ménage et que réduire les rations alimentaires des hommes présente plus de risque d'affecter les moyens de subsistance du ménage.

Enfin, **la stabilité et régularité des approvisionnements**, constitue la quatrième et dernière dimension de la sécurité alimentaire. Cette dernière permet en effet de prévenir les crises alimentaires en donnant aux populations les moyens nécessaires qui leur permettent de se préparer aux crises afin de réduire les risques. Dans le Sud, en plus des récoltes insuffisantes, les populations font également face à des problèmes de stockage alors que ce dernier assure non seulement l'alimentation, mais aussi la préservation des semences pour l'agriculture ainsi que la constitution de stock pour le commerce et la prévention à la famine. Pourtant, les populations n'ont pas suffisamment la maîtrise du stockage mais n'ont également pas les infrastructures nécessaires pour stocker les récoltes (silos, greniers, fosses à grains, etc.). Les populations sont dès lors obligées de consommer les récoltes rapidement au risque de les voir se dégrader, ou bien de les vendre à des prix parfois très bas, puisqu'elles n'ont également pas accès aux marchés à moins de faire partie des organisations de producteurs (OP).

L'assistance alimentaire fournie par les ONG et les acteurs étatiques permet d'aider les populations quand l'accès à l'alimentation n'est pas suffisant, alors que l'assistance ne permet pas de couvrir l'ensemble des besoins alimentaires des populations. Les aides se présentent sous différentes manières comme la distribution directe de vivres et/ou le transfert d'argent qui constituent des moyens d'assistance d'urgence dans les moments les plus critiques de la crise. L'aide alimentaire fournie dans le Sud participe à rétablir l'autosuffisance alimentaire des populations en fournissant des semences et des outils pour qu'elles puissent cultiver leurs propres vivres et ainsi restaurer leurs moyens de subsistance. Malheureusement, le manque d'accès à l'eau ne permet pas aux populations de cultiver, ou de cuire les aliments distribués. Les aides fournies sont soit vendus,



manger ou stocker en attendant l'arrivée des pluies.

*« Il y a des zones qui sont très enclavées et bénéficient de la distribution de vivres mais les gens ne peuvent même pas cuisiner les aliments distribués car il n'y a pas d'eau. Et lorsqu'on arrive pour effectuer un suivi, on voit que les aliments distribués sont encore là car il n'y a pas d'eau pour le cuire. Ainsi, il y a des zones qui n'ont vraiment pas accès à l'eau où les gens sont très vulnérables car ils ne peuvent pas cultiver, ils ne peuvent rien faire ». **Entretien individuel, personnel des Nations Unies, région Atsimo Andrefana***

Enfin, les actions développant des approches communautaires de réduction des risques et des catastrophes sont encore peu développées dans le Sud alors que ces derniers permettent d'accroître la capacité de résilience et de mitigation des populations pour faire face à l'insécurité alimentaire récurrente dans le Sud.

*« Les actions de gestion des risques et de catastrophes (GRC) ne sont pas encore suffisamment développées dans le Sud, notamment sur les questions de sécurité alimentaire mais sont plutôt spécifique aux catastrophes naturelles liés aux cyclones et inondations dans le Nord alors que je trouve que les populations dans le Sud ont besoin d'être impliquées dans la gestion des crises afin de les préparer à mieux en affronter les conséquences». **Entretien individuel, personnel d'ONG, région Androy***

2) Santé et nutrition

- *Santé sexuelle et reproductive*

Les droits en matière de santé reproductifs sont très loin d'être effectifs dans le Sud malgré l'existence de la loi SR/PF promouvant le droit à chaque individu de bénéficier les services liés à la santé reproductive et au planning familial, sans distinction d'âge, de sexe, de race, de religion, d'ethnie, de la situation économique, de la situation matrimoniale ou tout autre facteur de discrimination. L'accès aux droits en matière de SSR, dans le Sud, connaît plein de défis liés aux normes sociales discriminantes, la pauvreté, le manque de connaissance et de divulgation de la loi SR/PF, le manque d'intrants médicaux, de matériels médicaux et d'infrastructures, etc.

L'accès aux méthodes contraceptives est gratuit dans les centres de santé, dont les injections hormonales et la pilule contraceptive constituent les méthodes les plus répandues chez les femmes. Toutefois, les injections sont la méthode la plus utilisée car présente moins de contraintes en termes de mobilité et ne nécessite pas une prise quotidienne qui risque un oubli. Les femmes peuvent également dissimuler plus facilement à leur mari cette méthode que la pilule qui présente plus de risque. La pilule est en effet plus contraignante par rapport à sa prise quotidienne qui peut être sujet à des oublis mais aussi présente des risques dans le cas où les maris n'autorisent pas l'utilisation de méthodes PF.

Si l'accès aux méthodes de PF sont gratuites pour les femmes, leur utilisation est un sujet controversé. Selon les croyances locales, les femmes pensent qu'utiliser une méthode contraceptive n'est pas adapté par rapport à la situation créée par la famine en raison de l'alimentation insuffisante.



« Comment sommes-nous censés prendre la pilule alors que nous n'avons même pas assez à manger si jamais nous tombons malade. C'est fait pour les gens qui ont suffisamment assez à manger ». **Focus group femmes, région Atsimo Andrefana**

« Je ne suis pas contre utiliser le FISA (Méthode contraceptive) mais ici nous avons faim et ce n'est pas conseillé ». **Focus group femmes, région Androy**

L'utilisation d'une méthode contraceptive n'est donc pas, selon les femmes, adaptée. De plus, les femmes sont réticentes à utiliser une méthode PF à cause des croyances qui prétendent rendre stérile alors que les normes de la féminité chez les femmes sont conditionnées par sa capacité à donner naissances et que sans enfants, elles peuvent être répudiées par leurs maris.

Du côté des hommes, les normes de masculinité se mesurent au nombre d'enfants ainsi les hommes refusent l'utilisation des méthodes de PF à leurs femmes, ni même l'utilisation de leurs côtés. Toutefois, les femmes peuvent espérer que les hommes utilisent des préservatifs si ces derniers ne sont pas encore mariés mais une fois qu'ils le sont, aucune méthode de PF n'est autorisée, d'autant plus que les hommes et les femmes ne connaissent pas les méthodes naturelles.

« On ne sait pas faire ça ici. On fait des enfants autant qu'on peut. Les enfants arrivent sans qu'on puisse contrôler ça. Dès fois même, le dernier a à peine un an alors la femme est déjà enceinte de 9 mois (rire). C'est vous les vazaha qui savent comment contrôler les naissances, nous on ne sait pas ». **Focus group, hommes, région Atsimo Andrefana**

Certaines femmes sont conscientes de la difficulté engendrée par la crise et le lien étroit concernant le nombre d'enfants qui peut impacter le bien-être des membres du ménage. Ces dernières viennent même à se faire avorter, caché de leurs maris, sans aucune assistance médicale, étant donné que l'avortement est pénalisé à Madagascar et que les centres de santé refusent de le pratiquer. Pour cela, elles se basent sur l'expérience des femmes ayant déjà pratiqué un avortement en allant se procurer des médicaments ou en préparant des recettes traditionnelles de décoction à boire. Les femmes qui souhaitent pratiquer un avortement peuvent également se rapprocher des matrones qui réalisent ces pratiques. Les avortements pratiqués par les femmes elles-mêmes et les matrones sont dangereux pour la santé reproductive des femmes ainsi que de leur santé en générale puisqu'ils se font totalement de manière clandestine, risquant la mort si les avortements entraînent des complications. Même si les statistiques manquent, l'avortement clandestin constitue la deuxième cause de mortalité maternelle, à Madagascar, avec des décès concernant majoritairement des femmes jeunes²⁶. Les personnels de santé sont conscients de ces pratiques et pour éviter les risques de complications, travaillent étroitement avec les AC, afin que ces derniers puissent sensibiliser les femmes au niveau de leur communauté respective.

Le manque de structure médicale et la qualité des infrastructures, participent également à l'insuffisance de fréquentation des centres de santé pour bénéficier des services en matière de SSR. C'est essentiellement le cas dans les communautés rurales, dans le district d'Ampanihy où les conditions d'accouchement sont très précaires en raison du manque et de la qualité des

²⁶ Santé sexuelle et reproductive et reproductive des adolescent.t.es et des jeunes à Madagascar, Rapport Scientifique, Médecins du Monde, Juin 2018



infrastructures.

« Nous sommes en manque de médicaments, de matériels mais aussi d'infrastructures. Par exemple, nous avons besoin d'agrandir notre salle d'accouchement car nous n'avons pas assez de lit pour accueillir les patientes. Certaines sont obligées d'accoucher par terre ». Personnel de santé, région Atsimo Andrefana

L'accès à l'eau est également essentiel au niveau des centres de santé dans le district d'Ampanihy car ces derniers ne disposent pas d'infrastructures suffisantes pour stocker l'eau et satisfaire les besoins en eau alors que ce dernier est essentiel pour assurer les conditions d'hygiène durant les accouchements.

« L'eau est énormément un problème chez nous. Nous n'avons pas de citernes comme les makiplast, les gens sont obligés d'acheter l'eau et emmener avec eux leurs propres bidons quand ils viennent accoucher au CSB. Il faut pourtant plusieurs bidons d'eau pour un accouchement et cela leur revient très chère étant donné que le bidon coûte 700 Ar ». Personnel de santé, région Atsimo Andrefana

L'éloignement des centres de santé constitue un important facteur d'obstacle pour accéder aux services de SSR, essentiellement dans les communes rurales qui ne disposent pas de structures médicales à proximité. Les cliniques mobiles mis en place par les différents projets permettent de pallier au problème de mobilité en sillonnant les zones isolées dans le sud, en mettant à disposition des services intégrés englobant des soins de SSR et de SMI, en passant par la prise en charge des VBG jusqu'à la distribution des kits d'hygiène aux femmes.

« Dans les cliniques mobiles, nous faisons de la prise en charge des VBG, le planning familial, les CPN, les consultations prénatales pour les femmes enceintes. Et il y a également des distributions des kits d'hygiène durant le passage des cliniques mobiles : du savon, un linge pour les femmes, et on distribue également des cuvettes, seau d'eau, etc ». Personnel des Nations Unies, Région Androy

- *Nutrition*

La nutrition constitue un levier important pour améliorer la santé et le développement sociale et économique de la population. Bénéficier d'une meilleure nutrition permet de prévenir plusieurs maladies, d'avoir un impact positif sur la productivité et ainsi de contribuer à la croissance économique du pays. En effet, la santé étant une composante importante du capital humain car des individus en meilleur état de santé peuvent devenir plus productifs. Pourtant, la malnutrition est un fléau qui touche particulièrement le Sud de Madagascar à cause de la récurrence de l'insécurité alimentaire et présente des conséquences dévastatrices sur la santé nutritionnelle des populations. On estime à 1,14 Millions de personnes qui sont en situation d'insécurité alimentaire aigue élevée (Phase IPC 3 ou +), ayant besoin d'une action urgente²⁷. Les mères et les enfants moins de cinq ans sont les groupe plus vulnérables, exposés à la malnutrition.

La malnutrition chez les enfants a en effet des risques sur le développement de sa croissance. Le retard de croissance (enfant trop petit pour son âge), l'émaciation (enfant trop mince pour sa taille) ainsi que l'insuffisance pondérale (se traduisant par un poids trop faible par rapport à l'âge combinant le retard de croissance et l'émaciation) constituent les principaux symptômes de la

²⁷ Analyse de l'IPC de l'insécurité alimentaire aigue, avril – Décembre 2021



malnutrition chez les enfants.

Le retard de croissance, symptôme de la malnutrition chronique, concerne 45% des enfants dans la région Androy si dans la région Atsimo Andrefana, elle concerne le 27% des enfants²⁸. L'apport faible en nutriment dans l'alimentation peut causer des carences en vitamines et en minéraux, contribuant au retard de développement de l'enfant et affecte non seulement sa santé nutritionnelle mais aussi ses performances scolaires. En effet, le retard de croissance n'a pas seulement un retard sur le développement physique de l'enfant mais aussi sur son développement cérébral qui nuit à sa capacité d'apprentissage. Le résultat de la collecte a permis de constater cette situation chez les jeunes notamment, durant les entretiens individuels où la capacité de compréhension et de concentration est très limitée chez les jeunes. Une situation également relatée par les entretiens avec les acteurs clés au sein de la communauté.

« Le niveau d'éducation est très bas mais que voulez-vous ! Les enfants ont faim, ils ne font que dormir en classe car ils n'arrivent pas à se concentrer. D'autres quittent l'école car ils n'ont même plus la force de marcher jusqu'à l'école et restent chez eux ». Entretien individuel, chef de fokontany, région Atsimo Andrefana.



Source : Action contre la Faim, 2021

©Stéphane Rakotomalala pour Action Contre la Faim

Prise en charge de la Malnutrition - Mère-Enfant par l'équipe mobile ACF, région Androy

Chez les femmes enceintes et/ou allaitantes, la malnutrition peut aussi avoir des conséquences négatives sur les différentes étapes de la vie d'un enfant, et ce dès même la grossesse. En effet, le retard de croissance chez l'enfant survient au cours de leur grossesse quand les mères ne disposent pas suffisamment de nourriture pour assurer le bon développement du fœtus. De plus, la santé nutritionnelle des mères constitue un facteur déterminant pour mener un accouchement sans risque de complication. Enfin, l'initiation précoce de l'allaitement, c'est-à-dire dans l'heure qui suit la naissance et l'allaitement exclusif pendant les 6 premiers mois, constitue la pratique d'alimentation nécessaire pour assurer le bon développement de l'enfant. Le manque d'accès à la nourriture ne permet pourtant pas aux mères de satisfaire à toutes ces conditions pour assurer

²⁸ Enquête démographique et de Santé à Madagascar (EDSMD-V) - 2021



le bien-être nutritionnel de leurs enfants, recourant au contraire à des pratiques présentant des risques sur la santé des enfants.

« A cause du manque de nourriture, il y a des mères qui ne peuvent même pas allaiter ici car elles n'ont pas assez de lait maternel pour donner à leur bébé. Il n'y a même plus rien à manger qu'elles sont obligées de faire bouillir de l'eau et elles donnent ça à leur bébé alors que normalement pendant 6 mois, elles sont censées nourrir exclusivement leur bébé par du lait maternel. Résultat, les bébés ont des maladies diarrhéiques, et peuvent même mourir ».
Entretien individuel, Office régional de la nutrition, région Androy.

Les grossesses successives chez les femmes, dû à la faible prévalence des méthodes contraceptives, présentent également un risque de malnutrition chez les enfants en bas âge et les nourrissons car la mère ne dispose pas assez de lait maternel pour nourrir ces derniers.

Les centres de récupérations nutritionnels mis en place par les acteurs étatiques et humanitaires dans le Sud a permis d'améliorer la santé nutritionnelle des enfants de moins de cinq ans. La prise en charge de la malnutrition aigüe sévère (MAS) et de la malnutrition aigüe modérée (MAM) dans les dispositifs PECMA bénéficient essentiellement aux enfants de moins de cinq ans et qui ont été préalablement soumis à un dépistage et répondent aux critères exigés²⁹.

Ces enfants bénéficient de la distribution d'intrants nutritionnels (plumpy nut – plumpy sup) bien que le rétablissement complet de l'enfant dépende d'une alimentation variée et équilibrée que les ménages ne sont pas en mesure d'apporter sans assistance alimentaire. L'efficacité des intrants nutritionnels dépend également du suivi apporté par les parents et des agents de santé alors que les facteurs de blocage concernant le rétablissement complet des enfants se situe généralement au niveau du manque de suivi. De plus, le nombre d'enfants au sein d'un ménage constitue un déterminant essentiel pour assurer le rétablissement nutritionnel complet de l'enfant dépisté comme malnutri, pouvant amener à des pratiques à risque.

« Nous avons vu des cas où la ration des plumpy nut et plumpy sup est partagé par la mère aux autres enfants souffrant de malnutrition au sein du ménage mais qui n'ont pas été admis au test de dépistage. Cela retarde nos efforts car le rétablissement complet de l'enfant dépisté comme malnutris est aussi retardé. Certaines fois même, les familles retardent exprès le rétablissement de leur enfant car elles savent que quand l'enfant sera guéri, alors il n'y aura plus de distribution de plumpy ».
Entretien individuel, CRENIS, Ambovombe

Grâce aux dispositifs de prise en charge de la malnutrition aigüe (PECMA) et de prise en charge des maladies de enfants (PECME) dans les centres de récupération nutritionnelles (CRENI et CRENAS), la situation nutritionnelle est placée sous contrôle dans le Sud depuis le troisième trimestre, bien que les résultats varient entre les districts d'Ambovombe et d'Ampanihy. 16% communes du district d'Ampanihy, notamment la commune d'Ampanihy Ouest reste encore en urgence nutritionnelle alors que 90% des communes d'Ambovombe sont sous contrôle. De même, les cas de malnutrition aigüe global (MAG) et de malnutrition aigüe modéré (MAM), chez les enfants entre 6-59 mois, est plus élevé dans le district d'Ampanihy par rapport à celui d'Ambovombe (cf tableau ci-dessous). Les résultats de l'enquête ménage a révélé que 59% de

²⁹ MAM = PB \geq 115 mm et $<$ 125mm OU P/T \geq -3 et $<$ -2 z-score et absence d'œdèmes bilatéraux pour tous les enfants 6-59 mois

MAS = PB $<$ 115 mm OU P/T $<$ -3 z-score ou présence d'œdèmes bilatéraux



populations interrogés n'ont pas eu accès aux services de santé nutritionnel ni pour eux-mêmes ni pour leurs enfants, dont 35% dans le district d'Ampanihy et 24% dans le district d'Ambovombe.

Tableau 17 : Comparatif de la situation nutritionnelle entre Ambovombe et Ampanihy

DISTRICT	Ambovombe (T3-2022)	Ampanihy (T3-2022)
Nombre d'enfants (6-59 mois) dépistés	71229	73546
Couverture dépistage (%)	107,6%	100,9%
Nb de MAS (%)	255 (0,5%)	335 (0,5%)
Nb de MAM (%)	5276 (7,4%)	6604 (9,0%)
Nb de MAG (%)	5531 (7,8%)	6939 (9,4%)
Nb communes : Proxys-MAS \geq 2%/MAG \geq 15% (Total communes)	0 (21)	3 (19)
Nb communes : Proxys-MAG entre 10% - 15% (Total communes)	2 (21)	3 (19)

Source : Résultats préliminaires du système de surveillance nutritionnelle (SSN) T3 2022, ONN Madagascar

La pénurie alimentaire affecte la santé nutritionnelle de différentes manières selon les mères et les enfants. Chez les hommes, la mauvaise santé nutritionnelle affecte la productivité et impacte ainsi les moyens de subsistances du ménage.

« Nous partons cultiver dans les champs vers 7h du matin, nos femmes nous rejoignent vers 8h. Ensuite nous repartons à 11-12h. En fonction de la fatigue et de la faim, nous revenons l'après-midi ou pas. En ce moment, nous ne pouvons pas beaucoup travailler car la faim ne nous permet pas de travailler dans les champs. C'est également difficile de trouver du travail pour nourrir sa famille dans ces moments-là. » Focus group, hommes, région Atsimo Andrefana.

- *Santé mentale et psychosociale*

L'exposition permanente à l'insécurité alimentaire et les conséquences directes et indirectes qui en découle telles que la faim, les violences et l'insécurité affectent la santé mentale des populations. Il est en effet établi que l'insécurité alimentaire a des effets négatifs sur la santé mentale des individus. Les résultats de la collecte ont permis de constater par exemple que dans un ménage où les mères et les enfants les plus âgés, sacrifient leur besoin nutritionnel au profit des autres membres de la famille (enfants moins de cinq ans et chef de famille) sont ceux qui sont les plus exposés aux problèmes de santé mentale (stress, anxiété, manque de concentration, etc.) alors que ces derniers disposent de peu de ressources pour faire face à leur anxiété ou partager leurs soucis quotidiens.

« J'ai l'habitude de manger très peu alors ce sont mes cadets qui mangent le plus car ils ne supportent pas la faim et moi je ne supporte pas de les voir pleurer, ça me rend trop triste ». Entretien individuel, jeune fille, région Atsimo Andrefana.

L'insécurité alimentaire permet difficilement aux mères de protéger et prendre soins de leurs enfants en raison du manque qui empêche de satisfaire les besoins fondamentaux. Cette incapacité affecte la relation affective entre mère-enfant dans la mesure où les mères font face à



l'incapacité de prendre soin de leurs enfants de manière adéquate. Cette négligence involontaire, peut favoriser des risques sur le développement cognitif et psycho affectif de l'enfant, ce qui affecte leur état psychologique et font apparaître des troubles de l'humeur et de l'anxiété. L'incapacité de protéger les enfants et l'accès inadéquat à la nourriture peut par conséquent aggraver la pression psychologique de l'insécurité alimentaire sur la santé mentale des mères³⁰ et impacter par le même coup, le bien-être des enfants.

Chez les hommes, l'insécurité alimentaire menace leur rôle en tant que pourvoyeur économique principal du ménage. Le manque de moyen de subsistance fait apparaître des états de stress qui se manifeste dans des comportements violents et à risque (consommation d'alcool). Selon les informations remontées au niveau des acteurs clés intervenant dans la protection dans le Sud, les cas de violence au sein des ménages ont tendance à augmenter à mesure que la crise augmente également. La consommation d'alcool chez les hommes est également en hausse durant la période de crise, ce qui favorise également les violences envers les femmes et les filles (violence conjugale, viol, agression, etc.).

La prise en charge de la santé mentale est loin d'être effective en raison du manque de structures. Dans le district d'Ambovombe, les centres d'écoute (CECJ) et les cliniques juridiques (Trano Aro Zo) disposent d'intervenants psychosociaux mais ces derniers sont peu sollicités par les populations étant donné qu'elles n'ont pas l'habitude de s'épancher sur leurs problèmes personnels avec des étrangers. Dans le district d'Ampanihy, les structures d'écoute et de prise en charge des violences ne sont pas opérationnelles car il n'existe pas encore de personnels. Il faut dire que la question de la santé mentale est encore un sujet méconnu et stigmatisant chez les populations dans le Sud puisqu'elle est confondue par les états d'aliénation qui doivent être traités par les églises luthériennes, les « Toby »³¹ en cas de possession démoniaque.

³⁰ Ovenell M, Da Silva MA, Elgar FJ. Shielding children from food insecurity and its association with mental health and well-being in Canadian households [published online ahead of print, 2022 Jan 13]. *Can J Public Health*. 2022.

³¹ Les Toby sont des centres d'accueil du mouvement protestant luthérien du Réveil, qui traite les troubles mentaux par la thérapie religieuse, notamment les prières, l'exorcisme, etc.
<https://www.rfi.fr/fr/podcasts/20200802-madagascar-la-th%C3%A9rapie-religieuse-toby-soigner-les-troubles-mentaux>



Source : Action contre la Faim, 2021

Femmes bénéficiaires des programmes de ACF, région Androy

L'assistance alimentaire humanitaire dans le Sud développe de plus en plus des actions qui intègrent à la fois la sécurité alimentaire et la santé mentale. C'est ainsi que des acteurs tels que ACF, interviennent auprès des familles dans les communautés afin d'apporter un soutien psychosocial, de participer à la protection des personnes et à l'amélioration des pratiques de soins infantiles. Des interventions psychosociales et sur la parentalité permettent d'agir sur la lutte contre la faim et de minimiser l'impact sur la santé des populations.

« Il y a également le SMPSP, c'est-à-dire la santé mentale et soutien psychosociale et protection, où nous réalisons des activités d'accompagnement psychosocial aux bénéficiaires afin qu'ils puissent être bien concentré dans le soin et la protection des enfants car le Kere, vous voyez, peut causer des troubles concernant la concentration. La personne est déconcentrée et il est nécessaire de l'aider à se recentrer sur l'essentiel ».

Entretien individuel, personnel d'ONG, région Androy

3) Eau, hygiène et assainissement

- *Eau*

Dans le Sud, les populations ont difficilement accès à l'eau potable. Selon le MICS Eau, hygiène et assainissement, 2018, seulement 26% de la population dans la région Androy et 29% de la population dans la région Atsimo Andrefana accèdent à des services de base pour la boisson en



eau³². En fonction des zones (urbaines et rurales) et de la région, l'accès à l'eau n'est pas le même (cf section accès à l'eau) mais le manque d'eau est un défi commun dans le Sud en raison de la sécheresse qui tarit les ressources d'eau, le manque d'infrastructure, de l'éloignement par rapport aux points d'eau et la mauvaise gestion de l'eau.



Source : Equipe de Consultants, Août 2022

Enfants jouant dans l'eau de pluie, région Androy

L'accès à l'eau fait face à des risques qui varient en fonction des individus, mais les femmes et les filles sont les plus exposées aux risques dues à leurs responsabilités principales dans la collecte et la gestion de l'eau au sein du ménage. En raison de la difficulté de l'accès à l'eau lié, les femmes et les filles sont obligées de parcourir une longue distance pour aller collecter de l'eau.

Plus le trajet est long, plus les risques de danger liés aux agressions et viols sont grands. Les femmes et les filles sont donc obligées d'organiser leur déplacement en groupe pour éviter ces menaces.

Le manque d'accès à l'eau potable engendre également des risques de maladies, dont les maladies diarrhéiques et la bilharziose sont très fréquents selon les personnels sanitaires, notamment chez les enfants. Les pratiques alimentaires sont également impactées en raison du manque d'eau, et favorise la malnutrition chez les enfants (cf section Sécurité alimentaire et

³² Les services d'eau potable de base (ODD 1.4.1) font référence à une source d'eau font référence à une source d'eau améliorée, avec un temps de collecte de l'eau ne dépassant pas 30 minutes pour un aller-retour, y compris le temps d'attente. Les sources d'eau potable améliorées sont celles qui ont le potentiel de fournir de l'eau salubre de par leur conception et leur construction. Elles comprennent l'eau du robinet, les forages ou les pompes, les puits protégés, les sources protégées, les eaux pluviales et les eaux conditionnées ou livrées.



nutrition).

Le manque d'accès à l'eau impacte la santé des zébus qui constitue pourtant le capital principal des hommes. Ces derniers sont obligés de parcourir de longue distance pour pouvoir abreuver leur bétail. Bien que les hommes n'aient pas mentionné de risques spécifiques qui menacent leur vie en parcourant des trajets si longs afin de trouver de l'eau pour leurs bêtes, ces derniers craignent par contre le décès de leurs zébus en cours de route, cas fréquent durant la période de sécheresse.

« Nos zébus n'ont plus de force pour marcher. Souvent, ils tombent de fatigue et meurent parfois de soif car il n'y a pas d'eau ». Focus group, hommes, région Atsimo Andrefana.

Enfin, la mauvaise gestion des points d'eau en raison du manque d'entretien ou du manque de suivi des projets d'installation en eau, entraîne le dysfonctionnement des points d'eau. Les membres des comités de gestion d'eau ne disposent pas des compétences et matériels nécessaires pour effectuer les entretiens. Malgré la présence des femmes dans les comités de gestion en eau, ce sont essentiellement les hommes qui gèrent et entretiennent les points d'eaux puisqu'ils ont été formés comme mécanicien par les projets. Les femmes sont rarement impliquées dans la gestion et l'entretien des points d'eau alors qu'elles sont les principales responsables de la gestion de l'eau dans le ménage et les principales usagères.

- *Hygiène et assainissement*

Les populations dans le Sud ont des difficultés pour accéder aux services de base liés à l'hygiène et à l'assainissement. Selon le MICS 2018, 6% des populations dans la région Androy et 14% dans la région Atsimo Andrefana ont accès à un service de base d'hygiène³³. Selon les résultats du questionnaire ménage, 25% n'ont pas accès à un endroit sûr pour se laver, soit parce qu'il n'y a pas de lieu dédié ou que la zone de lavage est considérée comme dangereux. De manière générale, les installations sanitaires, ne sont pas des structures solides mais simplement une simple barrière constituée de cactus (*raketa*). Les hommes n'utilisent généralement pas les douches, mais préfèrent se laver directement au niveau des points de collecte d'eau ou bien entre deux maisons. Les enfants en bas âge sont lavés dans la cour ou dans une bassine tandis que ceux qui sont plus âgés, notamment les garçons, se lavent au niveau des points d'eau. Les besoins en matière d'hygiène et d'assainissement des personnes handicapées sont loin d'être satisfait, d'autant plus que les sanitaires et les zones de lavage ne sont pas accessibles à ces derniers.

L'hygiène intime durant les périodes de menstruations constituent un problème de taille pour les filles et les femmes qui n'ont pas accès aux protections hygiéniques adéquat. Elles utilisent plutôt des tissus qu'elles lavent si l'eau est suffisante ou bien qu'elles jettent et/ou enterrent lorsque l'eau ne suffit pas. L'utilisation de serviettes hygiéniques est utilisée que pour une petite minorité, généralement, les jeunes filles et les femmes de moins de 30 ans (Prix d'une serviette est égal à

³³ Un service d'hygiène de base (ODD 1.4.1 et ODD 6.2.1) fait référence à la disponibilité d'une installation de lavage des mains sur place avec de l'eau et du savon. Les installations de lavage des mains peuvent être fixes ou mobiles et comprennent un lavabo avec de l'eau du robinet, des seaux avec des robinets, des robinets de récupération (tippy-taps) et des pichets ou bassins conçus pour le lavage des mains. Le savon comprend les barres de savon, le savon liquide, le détergent en poudre et l'eau savonneuse, à l'exclusion des cendres, de la terre, du sable et des autres produits de lavage des mains.



1000 Ar). De plus, les périodes de menstruations chez les filles constituent un obstacle à leur accès à l'éducation car les écoles en milieu rurale disposent rarement d'infrastructures adéquates (toilettes séparées, portes, point d'eau) pouvant assurer l'hygiène des filles. L'accès aux nécessaires d'hygiène, tel que le savon, est également difficile pour les femmes et les filles. Ces dernières utilisent de la cendre pour se laver. La perte des moyens de subsistance provoqué par la crise alimentaire a fait également fait apparaître des stratégies à risque pour accéder à l'hygiène. Dans le district d'Ambovombe, les filles sont exposées à la prostitution pour s'acheter de quoi se laver.

Enfin, l'hygiène est également reléguée à un besoin secondaire en raison de l'insécurité alimentaire où la recherche de nourriture occupe dorénavant la principale préoccupation des populations dans le Sud.

« Dès que les gens se lèvent, ils vont directement trouver de quoi se nourrir en allant chercher un peu de travail comme faire la lessive, couper du bois ou des feuilles de cactus à brûler pour les vendre. Ils ne se lavent même plus, mais sort directement de la maison et ne reviennent que lorsqu'ils ont trouvé un peu d'argent de quoi se nourrir ». Entretien individuel, Personnel d'ONG, district Ampanihy

L'accès à l'assainissement constitue un important défi dans le Sud de Madagascar, en raison non seulement du manque d'infrastructure mais aussi des normes sociales. La région Androy (1%) et Atsimo Andrefana (1%) comptent parmi les plus bas taux d'utilisation de service de base lié à l'assainissement³⁴ à Madagascar selon l'étude MICS 2018

Très peu de ménage disposent de toilettes individuelles dans leurs ménages, d'autant plus qu'installer des toilettes chez soi est une pratique interdite, « fady » chez les populations dans le Sud. Les toilettes sont généralement regroupées dans les fokontany et sont réparties entre les hameaux du fokontany. Par exemple dans le Fokontany de Morafeno, commune rurale de Sihanamaro, il existe 3 WC réparties dans une cour qui forme un hameau dans le fokontany. A Ambovombe, des toilettes et douches publiques existent mais sont payantes (200 Ar) mais les populations préfèrent ne pas y accéder car non accessible par rapport aux moyens qu'ils disposent et préfèrent déféquer à l'air libre. La défécation à l'air libre constitue un véritable problème de santé publique car les matières fécales peuvent se retrouver dans les cours d'eau en l'absence d'une évacuation adéquate, et entraîner des maladies diarrhéiques.

En plus de constituer un risque pour la santé publique, la défécation à l'air libre constitue également une atteinte à la dignité et présente des risques pour les femmes et les filles qui sont obligées de s'isoler loin pour pouvoir effectuer leurs besoins.

³⁴ Les services d'assainissement de base (ODD 1.4.1) font référence à l'utilisation d'installations sanitaires améliorées qui ne sont pas partagées avec d'autres ménages. Les installations sanitaires améliorées sont celles conçues pour séparer les excréments du contact humain de manière hygiénique. Elles comprennent des installations avec chasse d'eau ou chasse d'eau reliée un système d'égouts, des fosses septiques ou des latrines à fosse avec dalles lavables, des latrines à fosse ventilées, et des toilettes à compostage.



RECOMMANDATIONS

Les recommandations formulées ci-dessous aideront les acteurs humanitaires à améliorer la prise en compte du genre et des risques liés à la protection dans les interventions mise en œuvre sur le terrain, et ce afin de répondre au mieux aux besoins spécifiques des populations.

1. **Recommandations générales pour améliorer les interventions**

✓ **Améliorer la prise en compte du genre en tenant compte des besoins spécifiques de chaque groupe.**

Les hommes, les femmes, les filles et les garçons sont exposés aux risques liés à l'insécurité alimentaire, mais les capacités d'action et les stratégies d'adaptation pour faire face à la crise diffèrent selon les groupes. Les réponses mises en place par les acteurs humanitaires doivent prendre conscience de ces réalités en se référant aux résultats de l'analyse genre et protection, afin d'éviter ou de réduire les effets non intentionnels.

✓ **Développer des stratégies d'inclusion pour améliorer la participation de tous et de toutes.**

Organiser des activités mixtes et non mixtes pour encourager la participation. Assurer la parité dans les équipes d'animations pour faciliter les échanges. Tenir compte des contraintes spécifiques à chaque groupe (selon le sexe, âge et le handicap) et adapter les activités et offres de formation pour permettre la participation de tous et de toutes (temporalité, durée, lieu, composition des groupes, etc.).

✓ **S'appuyer sur les résultats de l'analyse genre et protection**

Pour orienter la conception des projets/programmes, des planifications stratégiques, des plans d'actions humanitaires, des actions de plaidoyer.

✓ **Renforcer et intensifier les interventions dans les zones enclavées et isolées qui bénéficient moins de l'accès aux services et aux aides.**

Elaborer un mapping des zones les plus à risque et des services disponibles qui bénéficient moins des interventions d'aides afin d'améliorer l'accès des populations aux services. Coordonner les actions avec les partenaires et les acteurs afin de desservir les zones les plus vulnérables.

✓ **Former les équipes sur le concept de genre et sur les enjeux de la protection en lien avec les différents secteurs d'interventions.**

L'objectif étant de disposer de points focaux au niveau des différents secteurs afin de suivre les changements en termes de genre et de repérer les besoins de protection.

✓ **Organiser des visites de suivi via des points focaux genre et protection.**

Suivre et repérer les changements opérés après la mise en œuvre des activités afin d'identifier les risques et les besoins en matière de protection, les conséquences non intentionnelles et l'évolution des rôles et des relations de genre entre les hommes, les femmes, les filles et les garçons. Cela peut se faire avec la définition d'indicateurs genre ou la mise en place d'un marqueur genre avec un seuil minimal à atteindre pour chaque programme/projet (gender sensitive program)

✓ **Renforcer le partage d'expériences entre les parties prenantes et harmoniser les pratiques,**

Afin d'éviter les doublons dans la mise en œuvre des actions. Prévoir également des réunions régulières entre les partenaires afin de suivre la mise en œuvre des recommandations et partager les expériences, les bonnes pratiques et les leçons apprises.



✓ **Capitaliser sur les expériences**

Formaliser les données disponibles sur le genre et sur la protection afin d'alimenter la réflexion des projets suivants dans la même zone.

2. **Recommandations sur l'amélioration de l'égalité de genre**

✓ **Renforcer les compétences et les connaissances des femmes et des filles afin d'améliorer leur accès et le contrôle aux ressources.**

Renforcer le pouvoir d'actions des filles et des femmes conduit à l'amélioration des capacités et espérer un changement dans la transformation des normes sociales discriminantes. Pour cela, mettre en place des activités de formation et de renforcement des compétences, pour développer l'estime de soi des femmes et des filles et améliorer ainsi leur capacité d'actions (alphabétisation des femmes, formation en gestion budgétaire, formation technique, plaidoyer, etc.).

✓ **Encourager et accompagner les femmes dans la participation aux espaces de décision afin d'améliorer leur leadership.**

Identifier les championnes au sein des groupements et encourager leur participation dans la prise de décision. Valoriser les actions et les bons résultats pour renforcer la reconnaissance sociale et le développement de l'estime de soi.

✓ **Impliquer la participation des hommes dans les actions de promotion du genre et des droits des femmes**

En sensibilisant les hommes et les garçons sur ce que l'on entend par une approche genre. Pour cela, éviter d'adopter une démarche frontale en parlant directement du genre ou uniquement de « droits des femmes » mais plutôt aborder les problématiques de violence faites aux hommes et les représentations de la masculinité positive pour réduire les comportements à risque.

✓ **Promouvoir des actions pour réduire les inégalités et le déséquilibre dans la répartition des rôles entre les genres.**

Organiser des actions de sensibilisation auprès des hommes sur la complémentarité des rôles de genre et le bénéfice tiré par les activités génératrices de revenus des femmes au sein des familles. Se baser sur le témoignage et les histoires de vies des hommes et des femmes ayant amélioré leur bien-être familial. Organiser des ateliers d'animations mixtes pour déconstruire les rôles genrés afin de favoriser la compréhension des compétences différenciées apportées par les hommes et les femmes.

3. **Recommandations sur la réduction des risques liés à la protection**

✓ **Mettre en place des campagnes de sensibilisation et de plaidoyer**

Pour promouvoir les droits des femmes et des enfants ainsi que de lutter contre les violences basées sur le genre.

✓ **Prévenir et lutter contre les mariages précoces**

Garantir l'accès égal des filles et des garçons à l'éducation afin qu'ils puissent avoir le choix. Développer des activités génératrices de revenus pour promouvoir l'autonomisation économique des femmes afin d'éviter les mariages forcés. Impliquer les hommes dans le changement des normes sociales discriminantes afin de réduire les mariages précoces.



✓ **Mettre en place des actions pour prévenir et lutter contre les violences, les abus et exploitations sexuelles perpétrés aux filles.**

Organiser des séances de prévention auprès des adolescent.e.s, portant sur l'éducation à la sexualité et affective en milieu scolaire ou au niveau des centres de santé afin de sensibiliser sur les comportements sexuels à risque et prévenir les risques liés à la prostitution. Impliquer les parents dans la prévention de la prostitution des filles en les sensibilisant sur les risques y afférant à la prostitution et améliorer la responsabilité des parents dans la protection de leurs filles.

✓ **Identification, suivi et évaluation régulière en protection**

Effectuer un suivi régulier pour évaluer les changements sur les aspects genre et identifier les besoins de protection (mesure des niveaux d'audience des médias, enquêtes auprès de personnes cibles, etc.)

✓ **Renforcer la capacité d'actions collectives des femmes**

Encourager la formation des femmes en groupement ou en organisation. Ils serviront d'espace de soutien et d'entraide entre les femmes afin de prévenir leur épuisement psychologique et à partager leurs expériences ainsi que les difficultés rencontrées. Mais surtout, ces espaces contribueront à la réflexion, à la prise de conscience individuelle et collective pour lutter contre la banalisation de la violence et sortir de la culture de silence.

✓ **S'appuyer sur des alliances stratégiques afin d'améliorer les impacts des actions en faveur du genre et réduire les risques de protection.**

Impliquer les autorités locales et traditionnelles en les sensibilisant sur les risques concernant les normes sociales discriminantes qui font entrave aux droits des femmes et des enfants. Profiter de leur influence au sein la communauté pour les impliquer dans la protection des survivantes des VBG afin de faire prendre conscience des violences et de changer les perceptions à l'encontre de ces dernières. En complément, former ou intégrer des coalitions avec les diverses organisations sociales, des organisations de femmes pertinentes et des acteurs publics au niveau des régions pour coordonner les actions de plaidoyer.

✓ **Renforcer et améliorer le système de référencement des violences basées sur le genre et les cas d'abus, d'exploitations sexuelles et de violences envers les enfants.**

Améliorer la coordination entre les clusters de protection et de genre afin de coordonner au mieux les réponses. Mutualiser les moyens financiers, humains et logistiques pour couvrir les zones les plus enclavées. Accompagner et renforcer les compétences des acteurs impliqués dans la prise en charge des violences pour améliorer le référencement en fonction des besoins identifiés des survivant.e.s de violences et abus. Impliquer les acteurs locaux (leaders communautaires et traditionnels) dans l'appui au système de référencement afin de signaler les violences.

4. Recommandations sur les aspects multisectoriels de l'accès aux services

✓ **Améliorer la prise en compte du genre au niveau des différents piliers de l'approche de la sécurité alimentaire (disponibilité, accès, utilisation et stabilité) afin de développer des actions transformatives.**

Les stratégies d'interventions ne doivent pas se limiter à la reconnaissance de l'inégal accès des hommes et des femmes aux ressources productives (terres, eau, etc.) mais agir également sur les causes profondes des inégalités en reconnaissant que les problèmes liés à l'insécurité



alimentaire et nutritionnelle sont avant tout un problème de justice de genre : révision des cadres réglementaires locaux et nationaux discriminants, application des lois concernant le régime foncier et la gestion des sols, reconnaissance des rôles des femmes dans l'agriculture en leur fournissant un appui pour le travail agricole (outils, formation, intrants agricoles, etc.), amener les femmes et les hommes à un niveau égal de connaissances sur les pratiques agricoles et faciliter le partage des connaissances et des idées entre les uns et les autres (champs école paysan), etc.

- ✓ **Promouvoir et renforcer les actions visant à améliorer la cohérence entre le genre, l'agriculture, l'économie, la nutrition, la santé et autres domaines pertinents pour parvenir à la sécurité alimentaire.**

Appuyer les modes de cultures vivrières écologiquement durables et résistantes au climat (agriculture agro écologique). Professionnaliser le travail des femmes dans les chaînes de valeurs où elles sont impliquées afin d'augmenter leurs revenus et valoriser ainsi leur travail. Appuyer et renforcer la participation des femmes dans les cultures maraichères³⁵ afin de diversifier l'alimentation et améliorer la qualité nutritive de l'alimentation au sein du ménage.

- ✓ **Soutenir la participation et le leadership concrets des femmes et des filles à la gestion des ressources hydriques et sanitaires de leurs localités.**

Encourager la participation des femmes dans les comités de gestion d'eau et renforcer leurs compétences techniques pour la maintenance des points d'eau.

- ✓ **Programmer des actions intégrées en matière d'EAH pour réduire les inégalités d'accès et transformer les rapports inégalitaires entre les hommes et les femmes.**

Renforcer par exemple les systèmes de santé qui traitent de la santé des femmes et des enfants (SMI et SSR) en améliorant la fourniture en eau, en réhabilitant les installations sanitaires, ou en sensibilisant sur les pratiques d'hygiène et d'assainissement. Assurer la gestion de l'hygiène menstruelle (GHM) des filles et des femmes, en évaluant leurs besoins en matière de produits d'hygiène menstruelle (tissus, serviettes hygiéniques réutilisables ou jetables) et de fourniture d'hygiène menstruelle (savon, eau, seau, pince à linge, torche, etc.). Assurer la distribution des produits d'hygiène menstruelle en fonction des résultats de l'évaluation et effectuer une démonstration de leur utilisation, assurée par des personnels féminins, à travers des activités de promotion de l'hygiène au sein des centres de santé ou des écoles.

- ✓ **Renforcer la prise en compte du genre dans le système de ciblage afin d'améliorer l'inclusion et réduire les risques de protection.**

Veiller à la participation active et effective de l'ensemble des groupes en fonction de l'âge, du sexe et du handicap en intégrant des moyens inclusifs (Support de communication adapté, accessibilité des lieux, activités adaptées aux contraintes spécifiques).

- ✓ **Améliorer la redevabilité auprès des populations affectées**

Mettre en place des mécanismes formels de retours et des plaintes afin de donner un espace de communication pour partager les préoccupations et les besoins en informations. Mettre en place un comité de gestion des plaintes en s'assurant que les membres du comité n'ont pas un lien d'intérêt ou un conflit d'intérêt dans le traitement des plaintes afin de garantir la confidentialité et la protection des plaignants.

³⁵ Les cultures maraichères ont des besoins inférieurs en eau comparé aux exploitations agricoles qui promeuvent les cultures de rentes et qui ont des besoins élevés en eau. Les cultures maraichères permettent donc de pallier au manque de précipitation dans le Sud.



CONCLUSIONS

Les crises liées à la récurrence de l'insécurité alimentaire dans le Sud et à la situation sanitaire liée à la Covid-19 ont gravement impacté les moyens de subsistance des populations et accru les vulnérabilités face à l'insécurité alimentaire. Les districts d'**Ambovombe** et d'**Ampanihy**, dans le Sud de Madagascar, font partie des zones les plus touchées par l'insécurité alimentaire bien que la gravité de la crise varie selon la localisation géographique (milieu urbain, milieu rural) et les divisions territoriale et administrative. Les populations à proximité du chef-lieu du district d'Ambovombe bénéficient de l'installation des services mis en place par les OSC et l'Etat, alors que l'isolement et l'éloignement d'Ampanihy par rapport à son chef-lieu de district, situé à Tuléar I, renforcent les vulnérabilités des populations. Les interventions humanitaires ont ainsi permis de sortir de l'état d'urgence d'insécurité alimentaire l'ensemble des communes du district d'Ambovombe depuis le troisième trimestre 2022 alors que **63%** seulement des communes du district d'**Ampanihy** sont sorties de l'état d'urgence.

L'**analyse genre et protection** a permis de faire ressortir, au-delà des situations géographique, territoriale et administrative, les causes sous-jacentes des problèmes liées à l'accès aux services relevant de l'insécurité alimentaire, dans les zones étudiées. De manière générale, dans le Sud, les problèmes liés à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle ne relèvent pas seulement d'un problème environnemental, économique et politique mais également d'un problème lié à la justice de genre, dont les filles et les femmes sont les plus touchées. L'analyse effectuée dans le Sud confirme le rôle important des femmes dans la sécurité alimentaire de par leur contribution « non rémunérée » à la production agricole et à la prise en charge des soins et des besoins nutritionnels du ménage. Pourtant, les femmes arrivent difficilement à satisfaire leurs besoins nutritionnels, ainsi que de leurs enfants, étant donné qu'elles ont un accès limité aux ressources productives (terres, eaux, zébus, revenus, etc.). L'insécurité alimentaire dans le Sud est étroitement liée aux fortes inégalités entre les sexes à cause du poids et de la persistance des normes sociales discriminantes qui impactent l'accès des femmes et des filles aux principaux services (SAME, santé et nutrition, SMPSP, EAH), à l'éducation et aux pouvoirs de décisions. Pour satisfaire leurs besoins, ces dernières sont obligées d'adopter des stratégies qui les exposent à des risques qui menacent leur protection (malnutrition chronique, violences physiques et sexuelles, abus et exploitations sexuelles, discrimination, mariage précoce, grossesses non désirées/précoce, etc.).

La résolution de l'insécurité alimentaire dans le Sud ne doit pas que passer par des programmes et des stratégies politiques en vue d'augmenter l'accès, la disponibilité, l'utilisation et la stabilité des aliments au risque de maintenir les inégalités et de perpétuer les cycles de discriminations qui régit les rapports entre hommes et femmes. L'élimination de l'insécurité alimentaire dans le Sud doit également passer par une approche selon les droits afin de s'attaquer aux injustices de genre qui maintient les normes sociales discriminantes et garantir ainsi un système de sécurité alimentaire équitable et durable.



BIBLIOGRAPHIE

- ❖ Rapport et études
 - Analyse de l'IPC de l'insécurité alimentaire aigüe, Madagascar, avril – Décembre 2021
 - Centre de recherches, d'études et d'appui à l'analyse économique à Madagascar (CREAM), Monographie région Androy, 2013
 - FAO, Forum Global sur la Sécurité Alimentaire et la Nutrition (Forum FSN) : Tenir compte de la dimension de genre pour une gestion durable des sols, Synthèse de la consultation en ligne no.161, FAO, 2019
<https://www.fao.org/publications/card/en/c/CA7525FR>
 - FNUAP, De la nécessité de transformer les normes sociales pour parvenir à l'égalité entre les sexes, Rapport, Sept 2020
https://www.unfpa.org/sites/default/files/pubpdf/How_Changing_Social_Norms_is_Crucial_-_French_Version_September_14_2020.pdf
 - Instat, Enquête démographique et de Santé à Madagascar (EDSMD-V) 2021
 - Instat, Unicef, Etude MICS, Eau de boisson, assainissement et hygiène Madagascar, 2018
 - Instat, Unicef, Etude MICS, Etat nutritionnel des enfants, Madagascar, 2018
 - Instat, Troisième recensement général de la population et de l'habitation (RGPH-3), Madagascar, Oct 2021
 - Médecins du Monde, Santé sexuelle et reproductive et reproductive des adolescent.t.es et des jeunes à Madagascar, Rapport Scientifique, Juin 2018
 - ONN, Résumé des résultats préliminaires du système de surveillance nutritionnelle (SSN) Troisième trimestre, 2022

- ❖ M. Anaclet IMBIKI, La problématique de l'application des « Dina » face aux exigences du respect des droits de l'Homme, Essai, Décembre 2011
- ❖ León, Magdalena. "Le renforcement du pouvoir des femmes et l'importance du rapport entre genre et propriété", in Christine Verschuur et Fenneke Reysoo, Genre, pouvoirs et justice sociale, Cahiers Genre et Développement, n°4, Genève, Paris: EFI/AFED, L'Harmattan, 2003, pp. 29-36,
- ❖ Ovenell M, Da Silva MA, Elgar FJ. Shielding children from food insecurity and its association with mental health and well-being in Canadian households [published online ahead of print, 2022 Jan 13]. Can J Public Health.2022



ANNEXES

ÉCHANTILLONNAGE DE LA POPULATION

Tableau 1 : Répartition de la population participant aux Focus group selon le sexe, l'âge et le lieu

District	Ambovombe						
Sexe	Hommes			Femmes			
Age	18-29	30-49	50-65	18-29	30-49	50-65	
Nb	20	11	22	26	22	16	
Total	53			64			24

Tableau 2 : Répartition de la population participant aux Histoires individuelles selon le sexe et le lieu

District	Ambovombe		Ampanihy
Sexe	Garçons	Filles	Gar
Nb	5		
Total			

Tableau 3 : Répartition de la population participant aux enquêtes ménages selon le sexe, l'âge et le lieu

District	Ambovombe						Ampanihy						
Sexe	Hommes			Femmes			Hommes			Femmes			
Age	18-29	30-49	50-65	18-29	30-49	50-65	18-29	30-49	50-65	18-29	30-49	50-65	
Nb	2		2		4	1	3	1			3	1	
Total	4			5			4			4			16

Tableau 4 : Répartition des acteurs clés ayant participé aux entretiens individuels selon le sexe et le lieu

Acteurs clés	Ambovombe		Ampanihy		
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes	
Agent communautaire		1			
Assos	1				
Office régional de la Nutrition	1				
Président de Fokontany	1	1	1		
UNFPA	1				
CRENAS	1				
CECJ		1			
Association villageoise d'Épargne et Crédit		1			
Ministère de la Population				1	
PAM				1	
ACF			1		
SOS VE			1		
CARE Group				1	
CSB				1	
Leader religieux			1		
Comité de gestion de l'eau			1		
Total	5	4	5	4	18